

ACTES DE LA 5<sup>E</sup> JOURNEE NATIONALE

DE L'ÉCRIVAIN PUBLIC

L'écrivain public dans le monde francophone

Vendredi 26 mai 2023

Ministère de la Justice, Auditorium Olympe de Gouges, Paris

5<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE  
DE L'ÉCRIVAIN PUBLIC

Vendredi

26 mai 2023

De 8 h 30 à 17 h 30

L'écrivain public  
dans le monde  
francophone

Conférences-débats  
Rencontres  
Échanges



Mayotte  
Mada  
La Réunion  
L'île Maurice

Ministère de la Justice

Auditorium Olympe de Gouges

35, rue de la Gare 75019 PARIS

  
Académie  
des écrivains publics  
de France

## Sommaire

<b>I. Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>1. Discours introductif de Pascal Martineau, président de l'Académie des écrivains publics de France (AEPF) .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Ouverture des débats par Virginie Perrot.....</b>	<b>5</b>
<b>II. L'écrivain public dans l'océan Indien.....</b>	<b>6</b>
<b>1. Introduction de Marie Huguenin-Dezot .....</b>	<b>6</b>
<b>2. Intervention de Dany Andriamampandry.....</b>	<b>7</b>
<b>3. Questions et témoignages du public .....</b>	<b>13</b>
<b>III. Les entreprises, la correction .....</b>	<b>16</b>
<b>1. Présentation de Michèle Thonney Viani et de l'Académie des écrivains publics de Suisse (AEPS) .....</b>	<b>16</b>
<b>2. Les entreprises.....</b>	<b>17</b>
<b>3. Questions et témoignages du public .....</b>	<b>19</b>
<b>4. La correction .....</b>	<b>22</b>
<b>5. Questions et témoignages du public .....</b>	<b>25</b>
<b>6. Présentation du logiciel de correction Antidote .....</b>	<b>27</b>
<b>IV. La biographie .....</b>	<b>28</b>
<b>1. Intervention de Florence Hügi et Hélène Cassagnol.....</b>	<b>28</b>
<b>2. Questions et témoignages du public .....</b>	<b>34</b>
<b>V. Les permanences .....</b>	<b>40</b>
<b>1. Intervention de Samia Rafie et Ève Leguèbe .....</b>	<b>40</b>
<b>2. Questions et témoignages du public .....</b>	<b>48</b>
<b>VI. Questions des intervenantes au public .....</b>	<b>52</b>
<b>VII. Intervention de Philippe Caillol.....</b>	<b>58</b>

<b>VIII. Conclusion .....</b>	<b>60</b>
<b>IX. Annexes .....</b>	<b>61</b>

## I. Introduction

### 1. Discours introductif de Pascal Martineau, président de l'Académie des écrivains publics de France (AEPF)

Au nom du conseil d'administration et des membres de l'AEPF, Pascal Martineau souhaite la bienvenue à chacune et chacun pour cette cinquième Journée nationale de l'écrivain public organisée par l'Académie des écrivains publics de France à l'auditorium Olympe de Gouges du ministère de la Justice.

Il souligne l'aspect doublement exceptionnel de cette journée :

Par le lieu tout d'abord, puisque ce bel auditorium, mis à la disposition par le ministère de la Justice qui en est remercié, est la marque d'une collaboration qui a trouvé son expression par la signature, en 2021, d'une convention nationale d'objectifs destinée à promouvoir et développer l'activité d'écrivains publics professionnels en milieu pénitentiaire. Pascal Martineau remercie à ce sujet tout particulièrement Catherine Porceddu qui, comme responsable des partenariats à la direction de l'administration pénitentiaire – elle a récemment changé de ministère –, a cru dès le départ à ce projet et l'a ardemment défendu.

Il remercie aussi de leur présence les trois représentants du SADJAV (service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes), Chrystelle Chevalier, présidente du Syndicat national des prestataires et conseils en écriture (SNPCE), ainsi que la Délégation générale à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture, qui offre aux participants le répertoire du [Vocabulaire du droit](#).

Cette cinquième journée est également exceptionnelle par son thème : l'écrivain public dans le monde francophone. Pour la première fois dans l'histoire de la profession, sont réunis en un même lieu des écrivains publics de France, de Suisse, de Belgique et du Québec. L'AEPF remercie les consœurs de ces trois pays d'avoir accepté de participer à cette journée.

Cette journée sera animée par Virginie Perrot, de l'agence [Exponen'ciel](#), qui remplace Thierry Watelet, annoncé au programme mais finalement empêché.

Pour terminer, et parce que cette cinquième Journée nationale de l'écrivain public est la dernière qu'il vit en qualité de président de l'AEPF, Pascal Martineau – avec l'autorisation de la personne concernée – fait part d'une expérience qui donne totalement sens à son travail d'écrivain public en milieu pénitentiaire. Il avait en effet rédigé pour une personne détenue qui rencontrait de grandes difficultés pour lire et écrire un courrier destiné à l'éducatrice de l'Aide sociale à l'enfance qui s'occupait de son fils, âgé de 5 ans, placé en famille d'accueil. En réponse, l'éducatrice lui a rapporté l'échange qu'elle avait eu avec l'enfant :

« Comment ça se passe à l'école ?

— Ça se passe bien !

— Comment ça se passe chez tata [la famille d'accueil] ?

- Bien, je vais partir en vacances de mer !
- Papa a dit qu'il t'aimait très fort et qu'il pense à toi.
- Moi aussi je l'aime.
- As-tu envie de le revoir ?
- OUI !!!
- Pour le moment, ce n'est pas possible. Mais promis, on ira le voir bientôt [une visite au parloir était prévue]. Tu veux bien faire un petit dessin à papa ?
- Oui. »

Pascal Martineau exprime la grande émotion – la première fois en huit ans d'intervention en prison – qui l'a saisi en lisant ces lignes au père emprisonné. Pour beaucoup de personnes détenues, hommes ou femmes, le fait d'être séparé de leurs enfants constitue une punition bien plus insupportable que l'enfermement.

Ce témoignage est l'occasion de rappeler en ouverture de cette journée pour qui et pourquoi les écrivains publics sont là et font ce passionnant métier.

## **2. Ouverture des débats par Virginie Perrot**

Les quatre thématiques de cette journée seront l'occasion de voyager à travers le monde, avec tout d'abord l'océan Indien puisque Dany Andriamampandry, écrivaine publique professionnelle à Saint-Pierre-de-la-Réunion et membre de l'AEPF depuis 2018, témoignera de ses activités dans l'Indianocéanie.

Les spécificités de la Suisse en matière de prestations pour les entreprises et de correction seront ensuite abordées avec Michèle Thonney Viani, écrivaine publique et correctrice à Lausanne (Suisse), membre de l'Académie des écrivains publics de Suisse (AEPS), dont elle a été présidente.

Ensuite, Florence Hügi et Hélène Cassagnol, du collectif helvétique DIRE, qui se définissent comme praticiennes en récit de vie plutôt que biographes, témoigneront de leur activité professionnelle en Suisse.

Enfin Samia Rafie, directrice générale du Train des Mots (Québec), et Ève Leguèbe, coordinatrice des permanences et animatrice du PAC (Belgique), évoqueront les permanences d'écrivain public dans leur pays.

Ces quatre séquences ont été respectivement préparées et seront coordonnées par Marie Huguenin-Dezot, Carla Pinto et Pascal Martineau, Sylvie Monteillet et Sylvie Macquet. Chacune des interventions sera suivie d'un échange avec le public.

## II. L'écrivain public dans l'océan Indien

### 1. Introduction de Marie Huguenin-Dezot

Marie Huguenin-Dezot, administratrice de l'AEPF, présente Dany Andriamampandry, qu'elle remercie vivement pour sa présence.

Dany Andriamampandry vit et travaille à Saint-Pierre-de-la-Réunion, ville située au sud de La Réunion, partie de l'île la plus préservée et la plus authentique. Dany Andriamampandry a été agréée par l'AEPF en 2018 et a participé depuis à toutes les assemblées générales à Paris malgré son éloignement. Elle est née à Tananarive (Madagascar). Le malgache est sa langue maternelle mais elle maîtrise aussi le créole, comme les participants pourront le constater lors de son intervention, et bien sûr le français, qu'elle parle de façon tout à fait naturelle même si elle l'a appris. Outre son activité d'écrivaine publique, elle exerce les missions de commissaire enquêtrice c'est-à-dire qu'elle mène des enquêtes publiques d'envergure relatives à des projets structurants. Il s'agit de projets comme la route du littoral qui passe au-dessus de la mer, mais aussi le plan de prévention des risques naturels de la commune de Saint-Pierre-de-la-Réunion – ceux-ci sont nombreux du fait notamment du volcan au pied duquel la commune est installée ou des cyclones – ou encore le parc national de la Réunion qui représente 42 % de la surface totale de l'île. Dans le cadre de ses missions, Dany Andriamampandry recueille fidèlement les observations et les doléances à la fois orales et écrites du grand public. Elle rédige ensuite un rapport et donne son avis motivé, de défavorable à favorable. Ce rapport est transmis au préfet, qui prend la décision de valider ou non le projet.

Les prestations de Dany Andriamampandry en tant qu'écrivaine publique relèvent plutôt du champ du social, avec beaucoup de dossiers pour des justiciables et des courriers à destination d'avocats. Elle rédige également de nombreuses lettres administratives et parfois des biographies.

Lorsque Marie Huguenin-Dezot l'a sollicitée pour intervenir dans le cadre de la cinquième JNEP, Dany Andriamampandry s'est saisie du projet avec enthousiasme, comme en témoigne cette phrase : « J'ai saisi mon maillet et mon ciseau de tailleur de pierre pour dégrossir ce bloc massif de mon métier, pour tailler dans le vif du sujet sur fond d'histoire géopolitique et socio-économique de cette partie du monde, l'océan Indien, ou Indianocéanie. »

## 2. Intervention de Dany Andriamampandry



Dany Andriamampandry présente le globe terrestre sous un angle inhabituel, cette partie du monde étant relativement méconnue.

Comme La Réunion se trouvait sur la route de tous les aventuriers, commerçants, pirates ou corsaires en route vers les Indes orientales, la Compagnie des Indes orientales a créé au XVII<sup>e</sup> siècle des points d'avitaillement dans le sud-ouest de l'océan Indien, c'est-à-dire dans le sud de Madagascar, puis sur l'île de La Réunion, qui s'appelait l'île Bourbon à l'époque, ainsi que sur l'île Maurice.

Il y a toujours eu, depuis l'Antiquité, un trafic intense dans cette région puisque avant les grandes découvertes par les Européens, les Arabes ont commercé avec les îles de l'océan Indien. Les commerçants de la Compagnie des Indes orientales qui passaient par le cap de Bonne Espérance ont pris leur suite. Puis les Anglais et les Français se sont installés durablement dans cette région des colonies. Le *Paul et Virginie* de Bernadin de Saint-Pierre a ancré solidement le mythe des îles paradisiaques, comme le reprend d'ailleurs la plaquette de présentation de cette cinquième Journée nationale de l'écrivain public en évoquant « le soleil des tropiques », en l'occurrence le tropique du Capricorne.

Les pays riverains du sud-ouest de l'océan Indien sont les suivants : tous les pays de l'Afrique australe, Madagascar avec des îles dites éparses autour d'elle, et enfin les Terres australes et antarctiques françaises.

Quelles sont les langues officielles dans l'océan Indien moderne ?

- Le nord et l'est sont majoritairement anglophones : les États africains riverains du canal de Mozambique et de la mer Rouge sont anglophones, sauf Djibouti, ancien

territoire français des Afars et des Issas, l'archipel des Comores, ancienne colonie française, et enfin le Mozambique lusophone.

- Dans le sud, sur les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), les manchots empereurs donnent des leçons de survie au monde entier, et ce sont les scientifiques en mission qui dialoguent avec eux, exclusivement.
- Dans le sud-ouest, les piliers de la francophonie sont les suivants :
  - À Madagascar, appelée la Grande Île ou encore l'île rouge, la langue vernaculaire, le malgache, s'est d'abord frottée à l'anglais. La colonisation jusqu'au 26 juin 1960 (soixante-quatre ans de colonisation française) a imposé le français. 6 % des 26 millions de Malgaches parlent actuellement couramment cette langue. La majorité des Malgaches sont malgachophones, mais beaucoup comprennent le français sans savoir s'exprimer dans cette langue. Toutefois le français est la langue principale des activités scientifiques, économiques et des échanges internationaux.
  - Maurice est un État souverain depuis le 12 mars 1968, membre du Commonwealth, après une colonisation successivement française et britannique. La langue officielle est l'anglais, mais la langue courante est le créole mauricien.
  - La Réunion est un département français depuis 1946 après une colonisation française dans la continuité d'une administration par la Compagnie des Indes orientales. La langue officielle y est le français, toutefois la langue courante est le créole réunionnais, qui est la langue maternelle, ayant aujourd'hui droit de cité à l'université puisqu'il existe une licence de créole créée en 2003.
  - La République fédérale islamique des Comores, qui s'appelle maintenant l'Union des Comores, est officiellement francophone mais les Comoriens parlent le shikomori forgé à partir du swahili de l'Afrique australe, de l'arabe, du portugais, de l'anglais et du français.
  - Dans l'archipel des Comores, Mayotte est le cent-unième département français depuis 1974. Les Mahorais parlent le shimaoré, un shikomori métissé de malgache. Ils apprennent le français à l'école. Le taux d'analphabétisme est évalué à 40 %.
  - Les Seychelles, indépendantes depuis le 28 juin 1976 après une colonisation française puis britannique, sont anglophones, francophones et créolophones.
  - Pondichéry, ancien comptoir français en Inde, a officiellement quatre langues : anglais, malayalam, tamoul, télougou. Mais dix mille Pondichériens sur deux cent vingt mille parlent français.

Depuis trente ans, le concept d'Indianocéanie fédère les États francophones dans le cadre de la Commission de l'océan Indien (COI), dont les membres sont : l'Union des Comores, la France au titre des départements de La Réunion et de Mayotte, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Cette commission comprend également sept membres observateurs : la République populaire de Chine, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie,



l'Ordre souverain de Malte, l'Inde, le Japon, l'Organisation des Nations unies. La présidence de la COI est aujourd'hui assurée par la République de Maurice depuis le 23 février 2023. Madagascar organisera en août prochain les Jeux des îles de l'océan Indien.

Il faut retenir deux héritages indélébiles dans la francophonie, surtout à Madagascar, à Maurice, à La Réunion et aux Seychelles :

- l'esclavagisme nourri par la traite depuis l'Afrique et Madagascar,
- l'engagisme après l'abolition de l'esclavage, depuis l'Inde, la Chine et Madagascar.

Un tel métissage forme le substrat d'une forte identité créole propre à chaque île, langue imagée qui se parle couramment mais cherche encore son expression écrite. Un créole à la trame française tissée de malgache, d'anglais, d'indien.

Enfin, à Madagascar, la langue nationale, le malgache, s'est forgée depuis des siècles, oralement d'abord. L'écrit se développe au début du XIX<sup>e</sup> siècle grâce à une version malgache de la Bible à l'initiative des missionnaires anglais.

Dany Andriamampandry exerce son métier d'écrivaine publique dans les pays de la COI, puisqu'ils sont réputés francophones. En vue de cette Journée nationale de l'écrivain public, elle est allée d'île en île pour essayer de glaner des informations sur les conditions dans lesquelles on peut exercer cette profession dans ces pays francophones du sud-ouest de l'océan Indien. C'est à Madagascar que ses recherches ont été les plus fructueuses.

Madagascar était un royaume, jusqu'en 1896, quand la France a vaincu les Malgaches après une campagne de deux ans. La forêt et les fièvres ont eu raison des troupes françaises venues par l'ouest, mais celles-ci ont progressivement gagné du terrain et ont fini par bombarder le palais de la reine à Tananarive. Mais pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, les missionnaires, anglais d'abord, ont durablement inscrit leur influence dans la cour même du roi de l'époque, Radama 1<sup>er</sup>, un admirateur de Napoléon Bonaparte. Ce roi a structuré le royaume avec des guerres de conquête mais a aussi favorisé l'activité éducatrice de ces missionnaires. Ceux-ci ont formé une génération d'écrivains publics, qui étaient surtout des écrivains interprètes puisqu'il s'agissait de traduire l'anglais en malgache et inversement. Ils ont créé une version de la bible en malgache, qui a donc constitué le premier écrit dans cette langue. À partir de là s'est développée toute une littérature, la tradition malgache étant surtout orale. D'ailleurs l'art oratoire continue de fleurir aujourd'hui : Dany Andriamampandry prend des cours d'art oratoire en malgache, qui est excessivement difficile. Le roi Radama 1<sup>er</sup> a envoyé en Angleterre, à Manchester, des jeunes gens de l'aristocratie âgés de 11 ans qui ont été éduqués durement, certains en sont d'ailleurs morts. Parmi eux Raombana, considéré comme le premier historien malgache, a laissé des mémoires et donné des indications précises sur l'histoire de Madagascar dans cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Lorsque la reine Ranaivalona I<sup>re</sup> a succédé à son mari, Radama I<sup>er</sup>, elle a fait revenir les jeunes gens d'Angleterre et les a transformés en secrétaires de la cour, chargés d'écrire les discours de la reine en malgache, de traduire en malgache les traités que proposaient

les commerçants anglais et en anglais ce qui se disait en malgache pour une bonne communication. Un aventurier français, Jean Laborde, venu d'Auch, d'abord échoué en Inde avant d'arriver tout à fait par hasard à Madagascar où il a été reçu à la cour, a constitué une armée et a structuré davantage l'État. Les écrivains publics se sont alors mis au français. Aujourd'hui encore, des écrivains publics interprètes traduisent en français tout ce qui est écrit en malgache.

Il existait des écrivains publics pendant la pacification de l'île par Galliéni, qui a fait prononcer la colonisation en 1895. L'un d'entre eux a témoigné de sa condamnation à une peine d'emprisonnement pour avoir écrit à destination du gouverneur les doléances de villageois maltraités par ceux qui les administraient. Il a fallu payer une caution pour le sortir de prison. La vie de l'écrivain public n'était donc pas de tout repos à cette époque.

À l'île Maurice, les écrivains publics se trouvent surtout dans les administrations, où ils remplissent les formulaires pour les justiciables. Il n'y a pas d'écrivains publics installés comme en France.

À Mayotte, les commissaires enquêteurs se font écrivains publics lorsqu'il s'agit de traduire le shimaoré en français et de le transcrire, en vérifiant que les écrits sont fidèles aux déclarations. Comme pour le créole à La Réunion, la compréhension du shimaoré s'impose et les administrations mahoraises ont recours massivement à des personnes faisant fonction d'écrivains publics interprètes et assistant les administrés pour compléter les formulaires et rédiger les requêtes en français.

Dany Andriamampandry n'a obtenu aucune information sur les écrivains publics aux Seychelles.

Quant à La Réunion, où exerce Dany Andriamampandry, il s'agit d'une région monodépartementale qui est aussi une RUP (région ultrapériphérique) par rapport à l'Europe. C'est un concentré d'Indianocéanie, puisqu'on y trouve : des Français venus de France, appelés « les zoreilles » ; les descendants des Indiens engagés qui sont venus au XIX<sup>e</sup> siècle ; les descendants des esclaves venus de Madagascar et de la Corne de l'Afrique, l'Afrique australe, jusqu'à l'abolition de l'esclavage au XIX<sup>e</sup> siècle ; les Chinois venus surtout lors de la construction du chemin de fer, qui n'existe plus maintenant, et formant une communauté assez active ; des Indiens venant de l'Inde (du Gujarat – ils sont alors appelés par les Réunionnais « les Arabes », comme les Indopakistanaïsi – ou de la côte de Malabar – ils sont appelés « les Malbars » et pratiquent l'hindouisme). La Réunion est donc un lieu où cohabitent pacifiquement toutes les religions et toutes les croyances. Elle est identifiée comme département pilote pour le fameux « mieux vivre ensemble ».

Le jeudi 8 septembre 2022 a eu lieu [la Journée nationale de lutte contre l'illettrisme](#). Sont concernés près de 23 % des Réunionnais, soit 116 000 personnes.

Les collectivités de La Réunion mettent gratuitement à la disposition des administrés des écrivains publics qu'elles rémunèrent. Le Conseil Régional rémunère ainsi trois écrivains

publics dans le sud. Carine Mo-Shung Line tient une permanence depuis 2017 à Saint-Philippe, le mardi matin dans la poste communale et le mardi après-midi au Pôle multiservices du Tremblet. Elle indique que « la mission d'écrivain public est d'aider les personnes âgées mais aussi tous les gens voulant se faire accompagner dans leurs démarches administratives. Que ce soit par Internet ou non. Nous serons amenés à remplir ensemble les inscriptions à la CAF, les feuilles d'impôt, les demandes de bourse, etc. »

Les communes mettent en place un dispositif similaire. Par exemple le 1<sup>er</sup> mars 2010, la commune de Saint-Paul a embauché Paul Rivière, écrivain public. Il indique ceci : « Les demandes pour la rédaction d'une lettre de motivation, d'une attestation sur l'honneur pour un hébergement ou encore le remplissage de la déclaration des revenus n'arrêtent pas. En moyenne c'est cinq personnes qui franchissent à chaque permanence les locaux des 17 mairies annexes de la commune. » Six écrivains publics en tout, dont quatre sont des employés communaux permanents. Le dispositif est complété par des écrivains publics bénévoles issus d'associations qui existaient avant 2010. Quatre écrivains publics remplacent les titulaires en congé. Les demandeurs remplissent un questionnaire pour les statistiques justifiant l'activité : 45 % ont été scolarisés en primaire ; 40 % ont le niveau brevet des collèges ; 12 % ont le bac ; 3 % ont fréquenté l'université. Un tiers des personnes sont au RSA et demandeurs d'emploi. Selon Paul Rivière, « certains usagers qui savent lire et écrire viennent car ils ont peur de faire des fautes d'orthographe ». Mis en confiance, d'autres s'installent pour simplement *koz'kosé*, après *sort' la kaz pou bat'karé*<sup>1</sup>. Du 1<sup>er</sup> mars 2010 au 28 février 2011, 1 200 administrés saint-paulois se sont présentés. À 15 euros par formulaire cela ferait un chiffre d'affaires de 18 000 euros avant cotisations URSSAF. En 2023 le service est toujours assuré avec un engagement « d'accompagner les Saint-Paulois et Saint-Pauloises dans leurs démarches administratives, mais aussi numériques ».

Comme la plupart des vingt-quatre communes de La Réunion, Saint-Pierre met le même dispositif à la disposition des administrés. Dany Andriamampandry a découvert que ses coordonnées figuraient dans les tablettes du CCAS (centre communal d'action sociale). Quand les écrivains publics communaux sont absents ou débordés, elle reçoit des appels : « Bonjour madame, la mairie di à moin ou lé ène écrivain public. Ma la besoin faire ène réclamation. » L'annonce du tarif arrache une exclamation : « lé gratuit à la mairie ! » Seule l'urgence absolue aboutit à une commande. Par deux fois elle a rédigé un courrier avec des annexes à l'attention d'un avocat commis d'office pour expliquer les motifs de la démarche auprès de la justice.

En avril 2023, Dany Andriamampandry a fait la connaissance de Virginie Borel, agréée par l'AEPF depuis novembre 2021. Il y a donc deux écrivaines publiques agréées désormais : Virginie Borel à Saint-Louis, en rive droite de la rivière Saint-Étienne, et Dany Andriamampandry en rive gauche à Saint-Pierre. En reconversion professionnelle, Virginie Borel a quitté Bordeaux pour s'établir à Saint-Louis. Voici l'essentiel de son témoignage avec

---

<sup>1</sup> Pour discuter.

son autorisation : assistante de direction dans une agence de communication bordelaise pendant 22 ans, Virginie Borel a accepté un licenciement économique et s'est reconvertie dans la correction et la rédaction. Agréée par l'AEPF en novembre 2021, elle a fait le choix de La Réunion en juin 2022, a intégré la coopérative d'activités et d'emplois (CAE) et continué à travailler pour ses clients métropolitains. Suite à une prospection méthodique, elle a créé son réseau d'abord en tant que correctrice-rédactrice de romans. Chemin faisant, elle s'est heurtée à la barrière de la langue : La Réunion est créolophone. La compréhension de la langue est impérative pour assurer des prestations classiques d'écrivain public, c'est-à-dire écrire un courrier. Virginie Borel suit donc des cours de créole.

Dany Andriamampandry et Virginie Borel sont d'accord sur deux constats : collectivités régionales et communales détiennent le monopole de l'activité d'écrivain public *stricto sensu* ; l'écrivain public est étiqueté « assistant social bénévole ». Dernièrement une personne les a mises toutes les deux en concurrence pour un récit de vie. Finalement, ce n'était pas sérieux et la personne n'a pas donné suite aux devis.

La postière que Dany Andriamampandry a été fut écrivaine publique sans le savoir. Avant d'évoquer son expérience de postière très concrètement, Dany Andriamampandry souhaite évoquer un client spécial, pâtissier traditionnel depuis des lustres dans le Sud sauvage. Ce pâtissier, que l'on appellera ici Joseph, est un petit homme vif et pétillant, tout sec, regard bleu inondé de bienveillance. Dany vient le voir dans le cadre d'une commande pour une association. Il lui fait visiter son atelier : four à bois, moules et ustensiles en quantité. Près du téléphone, un tableau parsemé de symboles multicolores attire le regard. Lettres majuscules, points, traits, chiffres. Une vraie pierre de Rosette. Joseph savoure l'étonnement de Dany et déclare, tout fier : « Ça lé mon carnet de commandes. Zot commande lé dedans. Moin la travaille au lieu d'l'école. Mi koné pas lire, mi koné pas écrire. Un bienfaiteur apprend' à moin pâtisserie. Depuis 60 ans mi fais gâteaux feu d'bois. Out' commande lé pour une église. Mi donne. Mi veux point l'argent. » Dany proteste, Joseph continue : « Mi sa kosé ek ène camarad' à moin. Lu l'avait besoin d'une lettre. Lu i sa appelle a ou. Lu l'été content. » Dany est venue pour une commande de gâteaux, elle repart avec une commande de prestation d'écrivain public ! Joseph expose une situation inextricable : victime de sa générosité, il héberge un couple au comportement agressif et dangereux, l'obligeant à se barricader. Les camarades gendarmes font la main courante et c'est tout, dit-il. « Mon femme lé malade. Moin lé fatigué à c't'heure ! Écris pour moin siouplé. » Dany accepte le travail et découvre une montagne de dossiers empilés dans une armoire. Quelques rendez-vous plus tard, dont elle rapporte toujours contre son gré une grosse boîte de gâteaux, elle livre les lettres adressées à qui de droit prêtes à être signées et postées, prises en charge aussitôt par le facteur, camarade de Joseph évidemment. Considérant avoir été payée en gâteaux, Dany ne facture pas ses prestations et prend congé. Joseph s'exclame alors : « Attend' a ou madame ! » Il disparaît dans son atelier, réapparaît avec des cartons à gâteaux empilés à bout de bras, estampillés avec une carte-pub professionnelle : « Ouv' zot' coffre ! Donne à zot voisins, zot camarades. Ma carte lé collée dessus. Di à zot mi

prend commandes. La boîte là lé pour ou. Spécial. » Dans la boîte spéciale, qu'il a posée sur le siège côté conducteur, Dany trouve des choux à la crème rebondis et, entre deux choux, un billet neuf de 50 euros.

Dans les années 1990, La Poste organise des « Journées de la Lettre » pour réanimer un chiffre d'affaires courrier moribond. Ces journées doivent être organisées par chacun des dix-sept mille bureaux de poste. Dany est alors directrice de La Poste de Saint-Pierre, dite capitale du sud. Elle annonce à son équipe d'encadrants une prestation d'écrivain public par un Pierrot qui prêterait sa plume. Plusieurs saynètes sont ensuite jouées par Dany Andriamampandry, elles sont à retrouver en annexe 1.

Le bilan de la Journée de la Lettre est à l'ordre du jour du conseil de direction du mardi suivant. La direction commerciale exige un reporting, compte rendu en français. Chiffre d'affaires ? Zéro.

Après cette présentation de son activité et les anecdotes de la Journée de la Lettre, Dany Andriamampandry présente ses perspectives en tant qu'écrivaine publique : le domaine « aide et assistance » est occupé durablement par les contractuels municipaux. Après la Journée de la Lettre, elle a assuré bénévolement les fonctions de maître de stage au sein de l'entreprise La Poste. Elle a corrigé des mémoires de collégiens en stage de postiers dans le cadre d'une immersion en milieu professionnel. Sont venus ensuite des étudiants en mastère, des personnes en reconversion professionnelle. Le bouche-à-oreille a construit sa réputation. Elle s'oriente désormais vers les récits de vie des personnes physiques et morales. Enfin, comme elle l'a indiqué, elle mène des enquêtes publiques donnant lieu à indemnités déclarées auprès de l'URSSAF au titre de ses prestations d'écrivain public.

Dany Andriamampandry exprime sa gratitude pour leurs conseils bienveillants et leur participation active à Marie Huguenin-Dezot, administratrice de l'AEPF, et à Philippe Ouzounian, comédien-metteur en scène, écrivain et écrivain public, qui a bien voulu jouer le personnage de Pierrot pendant les saynètes.

Voir en annexe 2 le document rédigé par Dany Andriamampandry, comportant notamment une présentation détaillée des membres de la COI ainsi qu'une bibliographie.

### **3. Questions et témoignages du public**

**Témoignage 1** – Les problématiques, bien qu'à l'autre bout du monde, restent les mêmes. Le rôle de l'écrivain public est très social et, dans les saynètes, à part l'accent et la langue, on reconnaît ce qu'un écrivain public vit au quotidien en permanence. C'est assez troublant.

**Question 1** – Le terme d'Indianocéanie est-il anglais ? À quoi cela correspond-il ?

Dany Andriamampandry répond que c'est du français. Ce concept, né il y a une trentaine d'années, repose sur l'idée qu'il existe dans le sud-ouest de l'océan Indien des énergies à fédérer sur tous les plans (politiques, géopolitiques, environnementaux...). Il s'agit d'une forme de solidarité entre les riverains de l'océan Indien pour qu'émerge une sorte de communauté au sens le plus noble. Différentes manifestations sont organisées, par exemple un prix littéraire de l'Indianocéanie avec des participants toujours plus nombreux. C'est dans cet esprit que s'est créée la Commission de l'océan Indien (COI) qui regroupe donc les États précédemment cités.

**Question 2** – Les locuteurs d'autres langues que le français (malgache, créole par exemple) bénéficient-ils aussi des services d'écrivains publics ?

Dany Andriamampandry a des contacts avec des consœurs et confrères malgaches. Mais il n'y a pas d'académie des écrivains publics à Madagascar, ce sont essentiellement des écrivains interprètes, le plus souvent des professeurs de lycée qui essaient d'arrondir leurs fins de mois. Il existe même des entreprises : elle a vu passer une annonce de recrutement d'un écrivain public, écrit ainsi en toutes lettres en français, pour accompagner une personne âgée et l'assister dans toutes ses démarches et sa vie quotidienne. Il faut aussi signaler que beaucoup de Malgaches travaillent, pour vivre, dans le domaine des data de l'intelligence artificielle, une activité très mal rémunérée.

**Question 3** – Comment fait-on appel à Dany Andriamampandry en tant que commissaire enquêtrice ?

Dany Andriamampandry figure sur une liste d'aptitude à la mission de commissaire enquêteur, liste établie tous les ans par le tribunal administratif. Elle doit d'ailleurs repasser le test d'aptitude cette année. Dans le cadre de la démocratie participative prévue par la loi française et, plus largement, du débat public depuis la [Convention d'Aarhus](#), les porteurs de projets structurants (par exemple la création du parc national de La Réunion, qui couvre 42 % du territoire et qui a donné lieu à toutes sortes d'oppositions et de conflits) doivent informer le public sur ces projets mais aussi recueillir les observations de toute personne pour éclairer le maître d'ouvrage et permettre au préfet de prendre la décision utile, c'est-à-dire donner ou non le feu vert pour la réalisation des projets. L'avis du commissaire enquêteur n'est que consultatif, mais si une enquête publique est mal faite, c'est tout le projet qui capote. Au Canada, l'organisation est différente : ce sont des entreprises privées qui sont chargées de réaliser les enquêtes environnementales sur les projets. On peut regretter que les Français, qui se plaignent de l'insuffisance de démocratie, ne viennent pas lorsqu'on leur propose un exercice démocratique. Ils n'y participent que pour les projets de révision du plan local d'urbanisme, parce que leur parcelle est concernée. Mais pour la création d'une route sans expropriation ou un projet photovoltaïque, il y a peu de participants, à l'exception des écologistes, qui sont très actifs.

Marie Huguenin-Dezot précise que le commissaire enquêteur n'est pas une spécificité réunionnaise, cela existe partout en France : dès qu'il y a un projet, il y a une enquête publique et un commissaire enquêteur. Dany Andriamampandry intègre cette activité dans celle d'écrivaine publique parce qu'elle recueille la parole des personnes et écrit donc pour elles.

**Question 4** – Dany Andriamampandry intervient-elle aussi pour des collectivités, des mairies par exemple ?

Dany Andriamampandry pourrait intervenir à ce titre. D'ailleurs, comme elle l'a signalé, le CCAS lui renvoie des usagers lorsque l'équipe de la mairie n'est pas disponible. Mais dans ce cas, elle est rémunérée par les usagers, qui s'enfuient le plus souvent en courant parce qu'il faut payer.

**Question 5** – Florence Peyronneau, administratrice de l'AEPF, a grandi à La Réunion, qu'elle a quittée à la fin des années 1980 à une époque où l'on faisait entrer à l'université le créole, comme d'autres dialectes régionaux en France métropolitaine. Elle se souvient de sa mère, et surtout de sa grand-mère, complexées par le fait de parler créole et de ne pas maîtriser le français. Pour cette génération, à l'époque de la départementalisation, il avait fallu apprendre le français. En 2023, les écrivains publics de La Réunion ressentent-ils encore ce complexe de mauvaise maîtrise de la langue française dans la population et sont-ils consultés pour cette raison ?

Selon Dany Andriamampandry, c'est une raison de consultation, comme elle l'indique en détail dans le document en annexe 2. En effet, lors des permanences de commissaire enquêtrice, qu'elle assimile à des permanences d'écrivain public, viennent beaucoup de personnes qui savent écrire le français, qui le parlent bien, mais qui n'osent pas de peur de faire des fautes d'orthographe. Ce sont d'ailleurs souvent les enfants qui sont au lycée qui les accompagnent et qui corrigent. On vient donc en famille pour demander à Dany Andriamampandry de vérifier que c'est bien écrit. Ce peut être aussi un couple - Madame écrit, mais sous la surveillance très sévère de Monsieur. Dany Andriamampandry a d'ailleurs assisté un jour à une scène de ménage parce que le mari n'était pas satisfait de ce qu'avait écrit sa femme, qui a fini par lui jeter le stylo à la figure.

En conclusion, Virginie Perrot demande ce qui a donné envie à Dany Andriamampandry de jouer ces saynètes originales, qui ont permis au public de ressentir et de comprendre ce qu'elle vit au quotidien.

Cette idée lui est venue tout à fait spontanément : elle a réellement joué le rôle de Pierrot dans son bureau de poste, ce qui lui a d'ailleurs valu des reproches – « c'était vraiment n'importe quoi » vu le chiffre d'affaires – et l'a fait passer pour une originale. Elle a toujours aimé écouter les gens et aller à leur rencontre. On est venu vers elle spontanément pour traduire et rédiger, ce qu'elle a fait bénévolement jusqu'à son agrément par l'AEPF. Quand elle a alors affiché ses tarifs, elle a perdu quelques amis et connaissances.

### **III. Les entreprises, la correction**

Dans cette deuxième partie, le métier d'écrivain public va être abordé au travers des missions en entreprise – terme générique qui inclut également les institutionnels – et de la correction, en France et en Suisse.

#### **1. Présentation de Michèle Thonney Viani et de l'Académie des écrivains publics de Suisse (AEPS)**

Michèle Thonney Viani est écrivaine publique et correctrice à Lausanne, en Suisse, et membre de l'Académie des écrivains publics de Suisse (AEPS). C'est un plaisir et un honneur pour elle de se trouver ici dans cette salle assez impressionnante et avec une telle assemblée. Elle remercie l'AEPF et les organisateurs de cette journée, en particulier Pascal Martineau et Carla Pinto, de l'avoir conviée.

Écrivaine publique depuis toujours, mais sans le savoir jusqu'à ce qu'elle en ait la révélation au tournant du siècle, elle a finalement ouvert son officine à Lausanne en l'an 2000 et a été reçue par l'Académie des écrivains publics de Suisse deux ans plus tard. Elle a présidé l'AEPS durant six ans, jusqu'en 2013. Elle en profite pour apporter le salut chaleureux et confraternel des douze membres que compte l'AEPS. Ce nombre peut faire rire, mais il faut songer que proportionnellement aux habitants, les adhérents de l'AEPS sont plus nombreux que ceux de l'AEPF : douze membres pour deux millions de locuteurs francophones en Suisse, contre cent trente-huit pour soixante-huit millions de locuteurs francophones en France !

On trouve des locuteurs francophones dans sept des vingt-six cantons suisses, et le français est l'unique langue officielle pour quatre d'entre eux (Genève, Vaud, Neuchâtel et Jura) et l'une des deux langues officielles, à côté de l'allemand, pour Fribourg, Valais et Berne.

L'AEPS est née en 1981, un an après l'AEPF, dont elle s'est directement inspirée d'après les informations que Michèle Thonney Viani a pu retrouver. C'est la seule association professionnelle regroupant des écrivains publics francophones en Suisse. Ses statuts comportent quelques apparentes étrangetés, comme l'un des buts définis à l'article 2, « défendre et servir la langue française (et/ou les autres langues nationales) ». Ça, c'est la théorie, parce qu'en pratique l'AEPS n'a malheureusement aucun contact avec ses pairs de langue allemande ou italienne, à supposer qu'il en existe. Simplement, il semblait inconcevable de parler de l'Académie des écrivains publics de Suisse sans mentionner les deux autres langues officielles du pays. Il faut signaler que s'il y a trois langues officielles en Suisse (français, allemand et italien), il y a quatre langues nationales (les trois langues précitées et le romanche).

Le nombre de membres de l'AEPS n'a jamais été élevé et l'association est sans cesse confrontée à la tentation de réduire ses prétentions de qualité pour accueillir plus de monde. Michèle Thonney Viani est personnellement farouchement opposée à cet artifice et, par chance, on l'écoute encore. Les femmes sont franchement majoritaires. Mais, l'an dernier, l'AEPS a



accueilli trois excellents nouveaux membres, dont un homme, qui a rajeuni l'académie et a doublé la représentation masculine.

Si l'AEPS survit tant bien que mal, le métier d'écrivain public lui-même n'est pas très connu en Suisse. Peu de gens savent que la profession existe, encore moins les prestations qu'elle propose. Il n'est pas facile de trouver une personne dont on ignore qu'elle existe et Michèle Thonney Viani admire toujours les gens qui arrivent finalement chez un écrivain public pour exposer leur demande.

Les membres de l'AEPS sont tous généralistes, mais certains sont également spécialistes. D'une manière générale, ce qui les caractérise, c'est l'ouverture à toute demande. Pour sa part, Michèle Thonney Viani réalise beaucoup de corrections et rédige des discours, privés ou pour des associations, voire des politiciens. Elle intervient également auprès de personnes qui cherchent un emploi et souhaitent un dossier bien construit. Il ne lui semble pas qu'il y ait des différences fondamentales avec les prestations réalisées par les écrivains publics en France.

L'AEPS cherche à rendre plus visible le métier, car le besoin existe, mais les gens ne connaissent pas la profession. Cela passe par différentes actions, notamment des conférences devant un public potentiellement intéressé. L'association tente également de sensibiliser les administrations : en effet, il n'est pas normal que les assistants sociaux, qui ont un métier assez spécifique, doivent effectuer un travail relevant de l'écrivain public. L'AEPS propose depuis longtemps que ces tâches soient déléguées à l'écrivain public. Mais il est vrai aussi qu'en tant qu'écrivain public, on empiète souvent sur d'autres professions (assistante sociale, confesseur, psychothérapeute, etc.).

## **2. Les entreprises**

Quelle dénomination les écrivains publics suisses utilisent-ils lorsqu'ils s'adressent aux entreprises : écrivain public, rédacteur, etc. ? Ne s'adaptent-ils pas aux clients ?

Michèle Thonney Viani considère que l'écrivain public suisse devrait mieux s'adapter aux clients pour être plus visible. Le terme d'écrivain public lui convient et elle y est attachée même s'il fait un peu suranné, mais il serait sans doute assez opportun d'élargir la dénomination. Elle-même ne travaille pas pour les entreprises, qu'elle n'a jamais cherché à démarcher, mais elle a développé des activités en milieu institutionnel, public ou parapublic. Elle a eu le plaisir d'être mandatée par plusieurs institutions publiques ou parapubliques du canton de Vaud, mandats pour lesquels la présence d'une secrétaire bien au courant du système politique est hautement souhaitable. Elle a elle-même siégé plusieurs années dans un conseil communal – c'est l'organe législatif – et la chose politique d'une manière générale ne lui est pas indifférente.

Ce fut le cas par exemple d'un mandat pour le comité de direction (CoDir) d'un organisme politique intercommunal, qui se réunissait tous les quinze jours et avait besoin d'une

secrétaire pour la rédaction des PV. Dans ce cas, les PV n'étaient pas rédigés mot à mot et n'étaient pas non plus des PV décisionnels. Michèle Thonney Viani les synthétisait, mais de manière que rien n'échappe de la discussion et qu'ils puissent être consultés utilement par les personnes absentes lors d'une séance. Elle n'avait reçu aucune consigne particulière sur la rédaction, et c'est de sa propre initiative qu'elle avait fixé un cadre exigeant, voire contraignant, en déterminant comme objectifs de ces PV la consignation des décisions prises, mais aussi une utilité pour les personnes absentes ou pour un autre usage par la suite. Chaque PV était soumis aux participants pour approbation, de sorte que si seules les signatures du président et de la secrétaire figuraient sur le document, c'est tout le conseil qui était engagé par ces signatures. Au fil du temps, elle a aussi été consultée pour la communication interne et externe du CoDir et pour la rédaction des discours annuels ou semestriels du président. Mandat plaisant, auquel elle a mis fin après une dizaine d'années, parce qu'il faut savoir se renouveler et parce que de subites et violentes dissensions ont surgi au sein du comité. Elles ont abouti au licenciement du plus haut cadre de cette institution, lequel a déposé une plainte pénale contre deux membres du CoDir. Il s'agit d'une affaire grave qui fera bientôt l'objet d'un jugement. Le tribunal l'a instruite par l'audition des témoins, dont la secrétaire, et par la production de tous documents utiles et en particulier des PV de séance. Michèle Thonney Viani pense que les deux parties se félicitent aujourd'hui de la manière très stricte dont ces PV ont été tenus.

Qu'en est-il en France en ce qui concerne cette notion de responsabilité ?

Carla Pinto, administratrice de l'AEPF, souligne que le rôle de Michèle Thonney Viani était spécifique puisqu'elle était aussi secrétaire de l'instance. Si l'écrivain public n'est pas dans cette situation, le PV ne l'engage pas dans la mesure où il est amendé, corrigé. Chaque PV est relu avant la signature et l'écrivain public ne le signe pas. En Suisse devient-on automatiquement secrétaire si l'on rédige les PV ou s'agit-il d'un cas exceptionnel ?

Selon Michèle Thonney Viani, les deux situations peuvent se rencontrer. Elle a également travaillé pour une fondation privée qui gère des établissements médico-sociaux (l'équivalent des EHPAD en France), largement subventionnée par l'État. Là aussi, il s'agissait d'être présente à toutes les séances du conseil de fondation, de saisir et synthétiser la substantifique moelle des propos échangés, sans rien omettre. Il vaut mieux être bien au fait du tissu politico-socio-médical pour appréhender le contexte spécifique. Bien qu'il soit aussi possible de réaliser cette prestation sans connaissance préalable, à condition d'être particulièrement ouvert et curieux – deux vertus cardinales des écrivains publics – et de ne pas compter le temps passé à se documenter pour s'immerger dans le milieu, en comprendre le fonctionnement et ainsi travailler efficacement.

Carla Pinto souligne que le terme d'écrivain public ne parle pas du tout au monde de l'entreprise en France. Comme l'indiquait Dany Andriamampandry, l'écrivain public est considéré comme un acteur social, qui plus est bénévole. Pour cette raison Carla Pinto se présente sur son profil LinkedIn comme rédactrice et conseil en communication écrite. En

revanche, lorsque des particuliers ont besoin d'une lettre ou d'une personne pour rédiger leurs mémoires, ils recherchent un professionnel en utilisant le terme d'écrivain public.

En tant que rédacteur, on peut décrocher de nombreuses missions en entreprise, ayant toutes trait à la communication interne ou externe :

- les comptes rendus de réunions - ils sont d'ailleurs obligatoires pour certaines instances (CSE, CSSCT) ;
- les dossiers de presse et communiqués de presse ;
- les sites Internet, les blogs et les réseaux sociaux ;
- les newsletters (internes ou externes) ;
- les journaux d'entreprise ;
- les livres d'entreprise ;
- les rapports annuels d'activité ;
- les livres blancs ;
- les flyers, les catalogues et autres supports commerciaux et de communication ;
- la rédaction de discours ;
- les traductions ;
- etc.

Michèle Thonney Viani indique qu'en Suisse, à sa connaissance, ces missions sont assurées par les employés des entreprises ou par d'autres prestataires que les écrivains publics.

Comment les devis sont-ils établis ?

Michèle Thonney Viani est payée à l'heure de travail. Dans les deux cas des institutions qu'elle a évoqués, elle avait communiqué une estimation avant la première séance, mais pas de devis. Elle pratique en effet le même tarif horaire, quel que soit le travail effectué. Certaines tâches demandent beaucoup plus d'investissement que d'autres, et donc plus de temps facturé. En revanche, pour la correction, elle établit des devis.

Selon la prestation, Carla Pinto tarifie à la journée, à l'heure (facturation le plus souvent à l'heure de présence pour la rédaction de comptes rendus de réunion), au mot (pour Internet, les traductions) ou au forfait (pour des projets comme les dossiers de presse, qui sont assez volumineux et pour lesquels il est assez difficile d'évaluer le temps). Elle s'adapte donc à la demande du client.

### **3. Questions et témoignages du public**

**Question 1** – Quel est le tarif horaire pratiqué par Michèle Thonney Viani ?

Michèle Thonney Viani répond que son tarif horaire s'élève à 70 francs suisses [soit environ 70 €], sachant que les heures comportent parfois plus de soixante minutes.

**Question 2** – Et, pour la France, quel est le tarif ?

Carla Pinto répond que son tarif est variable. Pour le tarif à la journée, cela va de 350 € à 500 €, en fonction de la technicité du travail, de l'ampleur des recherches à effectuer sur Internet. Pour les comptes rendus de réunion (synthèses), cela dépend des clients : de 90 € à 120 € l'heure de réunion, mais il faut signaler que le tarif est minoré parce que Carla Pinto intervient par le biais d'agences, qui se rémunèrent en tant qu'intermédiaires. La majorité des grandes entreprises passent d'ailleurs par des agences et il est très difficile de décrocher des clients en direct. Compte tenu de ce tarif minoré, Carla Pinto privilégie la collaboration de longue durée avec ces clients, ce qui permet de bien connaître leurs attentes, d'obtenir les documents en amont pour préparer et de rédiger ainsi plus rapidement les synthèses. Pour les projets, le tarif dépend du nombre de pages, cela peut aller de 1 500 € à 3 000 € ou 4 000 €, voire plus, pour un livre d'entreprise. C'est la raison pour laquelle elle n'affiche pas ses tarifs sur son site Internet : chaque demande est différente et le tarif est déterminé en fonction du travail à effectuer.

**Question 3** – Les membres de l'AEPS travaillent-ils dans toute la Suisse romande ou seulement autour de Genève et de Lausanne ? Par ailleurs, des conventions ont-elles été signées avec des communes ou des centres sociaux, par exemple pour des permanences d'écrivain public ?

Les douze membres de l'AEPS sont très inégalement répartis en Suisse romande : aucun à Genève, deux dans le canton de Vaux, beaucoup en Valais, à Fribourg. Michèle Thoney Viani signale qu'elle rencontre de moins en moins ses clients et travaille beaucoup par téléphone et par Internet pour des personnes résidant dans toute la Suisse romande. Elle a beaucoup plus rarement des demandes de Suisse alémanique. Elle a été contactée une ou deux fois par des clients français.

Ici et là, il existe des conventions avec les instances publiques. Par exemple, une collègue a une convention pour une permanence hebdomadaire avec une petite commune du Valais, mais c'est quelqu'un qui prospecte beaucoup et sait bien se vendre. Les bénéficiaires paient une petite contribution (5 ou 10 francs suisses). Il y a eu des tentatives de développement de ce mode de fonctionnement dans d'autres villes de Suisse romande, mais elles n'ont pas pris. Les instances publiques ont du mal à se convaincre de l'utilité de ce dispositif, utilité qui est aussi peut-être moins criante en Suisse qu'en France. Et il existe des écrivains publics bénévoles...

**Question 4** – L'AEPS, qui existe depuis quarante-trois ans, ne comporte aujourd'hui que douze membres (et neuf il y a un an). Qu'est-ce qui l'empêche de s'étendre, alors que la nécessité de développer la profession a été mentionnée ? À titre de comparaison, l'AEPF ne comportait qu'une quarantaine de membres en 2008, alors qu'aujourd'hui elle en compte cent quarante parce qu'elle a eu la volonté de se développer pour répondre aux besoins.

L'AEPS cherche toujours à recruter. Si elle identifie un écrivain public qui exerce depuis un certain temps déjà – en effet, certains s'installent mais ne parviennent pas à se maintenir et disparaissent –, elle l'approche pour l'informer de son existence et lui proposer de

la rejoindre. Mais parfois on se trompe, parce que le processus de recrutement n'est pas le même qu'à l'AEPF, faute de moyens. On demande à un postulant de fournir un dossier très représentatif, presque exhaustif, de ses tâches, et de motiver sa demande. Celui qui montre des difficultés avec l'orthographe est évidemment écarté. Si le dossier est retenu, une délégation rencontre le postulant sur son lieu de travail, pour s'assurer que celui-ci permet de respecter la confidentialité. Par exemple, une candidate a été écartée parce qu'elle recevait ses clients dans sa chambre à coucher ! C'est donc beaucoup de travail et, avec douze membres, l'AEPS manque un peu de forces vives pour s'accroître. Quant au développement du métier d'écrivain public, il surgit des cabinets tous les jours, parfois même des bureaux d'écrivains publics.

**Question 5** – Comment l'AEPS est-elle organisée ? Ses membres se réunissent-ils régulièrement, y a-t-il des actions communes ?

L'assemblée générale se réunit une fois par an. Le comité, constitué du président, du vice-président, du caissier [trésorier], du secrétaire et de membres, se réunit quatre à cinq fois par an, plus si nécessaire. Cette année, une manifestation est prévue pour fêter les quarante ans de l'académie, la crise sanitaire en 2020 l'ayant empêchée, mais il n'y a rien d'autre. En revanche, l'AEPS essaie d'être présente lors de salons du livre ou de salons d'écriture.

**Question 6** – Existe-t-il en Suisse des formations au métier d'écrivain public, sanctionnées ou non par un diplôme, comme en France ? S'il en existe, cela joue-t-il sur la possibilité de développement d'une structure ?

Il n'existe aucune formation spécifique au métier d'écrivain public en Suisse, il n'est donc pas possible d'en exiger une. Il faut signaler que l'actuelle présidente de l'AEPS a suivi la formation à distance du CNED avant de s'installer. C'est donc sur la base du dossier et de la rencontre avec la personne que l'AEPS décide de l'entrée ou non d'un nouveau membre. L'étude du dossier, qui doit être d'une certaine épaisseur, donne beaucoup d'informations. Le dossier est examiné par le comité, qui délègue deux membres pour rencontrer le postulant. Ensuite le comité se fait une opinion sur la base du dossier et de l'entretien et la communique à l'assemblée générale, à qui appartient la décision. Le refus n'a pas à être justifié.

**Question 7** – Les prestations de compte rendu de réunion et de correction ont été mentionnées, mais d'autres prestations sont-elles proposées par les membres de l'AEPS, par exemple la biographie ou l'animation d'ateliers d'écriture ?

Trois ou quatre membres de l'AEPS sont biographes. D'autres assurent des prestations qui se rapprochent plutôt du secrétariat d'entreprise. Mais les membres de l'AEPS sont généralistes et ouverts à tout, ils n'ont donc pas de spécialité. C'est un métier d'ouverture et, à l'exception des lettres de menace ou d'insulte bien sûr, Michèle Thoney Viani ne se souvient pas d'avoir refusé une demande de correction, même saugrenue. Sauf une tout de même : un client lui demandait de corriger le discours qu'il entendait faire au mariage de sa fille. Michèle Thoney Viani l'a lu et a fini en larmes. Cette famille avait connu une terrible tragédie. Mais ce client devait-il imposer sa peine à toute la noce en un jour supposé de liesse ? Elle a donc

refusé de corriger ce texte et lui a suggéré de réécrire ce discours, non sans faire allusion en finesse au fils disparu, ce qu'il a accepté.

**Question 8** – Combien de demandes d'adhésion l'AEPS reçoit-elle annuellement ?

L'AEPS reçoit un certain nombre de demandes de renseignements, auxquelles le comité répond toujours très soigneusement lorsque la question est sérieuse, car certaines sont farfelues. Par exemple un homme demandait si on pouvait garantir un revenu minimum de 6 000 francs suisses à sa mère si celle-ci devenait écrivaine publique. L'AEPS étudie trois à six dossiers de candidature sérieux par année.

#### **4. La correction**

Nombreux sont les supports qui donnent lieu à correction. Quelles sont les pratiques de Michèle Thonney Viani en la matière ?

Michèle Thonney Viani adore corriger. D'abord parce qu'il y a toujours quelque chose à apprendre, quel que soit le sujet. Ensuite, parce qu'elle aime se couvrir de sa casquette d'enquêtrice et inspecter de fond en comble un document, traquer la faute et trembler de ne l'avoir peut-être pas vue, ouvrir un dictionnaire, le refermer, en ouvrir un autre, vérifier, douter, chercher, revérifier...

N'importe quel écrit peut lui être soumis pour correction et elle n'en refuse aucun par principe. Parmi les requêtes, de nombreux travaux de fin d'études, de la correction de lettres administratives, parfois aussi des demandes de petites entreprises pour des dépliants publicitaires.

Elle corrige sur Word, en activant toujours le menu « révision », car c'est au client d'accepter ou de refuser ses interventions, étant entendu que la correction des fautes d'orthographe par exemple ne doit pas amener de discussion, mais leur identification grâce au menu « révision » permet de montrer au client que le travail a été fait. Quand Michèle Thonney Viani a un doute, elle insère un commentaire, sur lequel le client est obligé de se prononcer. Elle corrige sans discuter grammaire, syntaxe, orthographe et typographie, sur laquelle elle insiste beaucoup car c'est le parent pauvre alors qu'elle doit être strictement respectée. Elle intervient parfois aussi quand le texte lui semble illogique ou abscons, si le raisonnement est mal mené ou incohérent. Les clients sont en général ouverts à cette intervention, parce qu'ils se rendent compte que c'est un plus, mais certains se vexent. Ils restent libres d'en faire ce qu'ils veulent. Il lui arrive de se demander si elle ne va pas au-delà de son travail d'écrivaine publique correctrice mais elle ne le pense pas. Il lui semble que c'est une constante dans la profession que de connaître une tension entre différentes facettes du métier : il ne s'agit pas seulement d'écrire, le travail consiste aussi à réfléchir, écouter, etc. Mais lorsqu'on intervient sur un texte, il faut se montrer très clair en indiquant ce qui semble ne pas convenir – ce n'est pas une injonction.

Une de ses premières corrections professionnelles l'a convaincue qu'il fallait procéder ainsi. Un jeune médecin s'était fait recalier trois fois par son directeur de thèse en présentant son mémoire de doctorat, et le directeur avait fini par lui demander de le faire corriger. Certes le français n'était pas très académique, mais cela n'expliquait pas les raisons de ces trois refus. Il se trouve que Michèle Thonney Viani a été laborantine spécialisée, responsable d'un laboratoire de recherche, et qu'elle a enseigné la chimie et le laboratoire médical dans une école d'infirmières. Elle est donc à l'aise devant un écrit scientifique et a bien vite remarqué la très mauvaise structure de ce mémoire, et même l'absence de structure. Elle a proposé à son client de mettre une ossature à son texte, autrement dit une table des matières, puis d'ordonner ses contributions autour de cette structure. Il avait visiblement beaucoup travaillé, beaucoup réfléchi et beaucoup rédigé, mais on ne savait jamais si ce qu'il avait écrit découlait d'une revue de la littérature, d'une observation, d'un postulat, d'une hypothèse, d'un résultat, de la discussion de fond, de la conclusion... Le client a accepté de créer cette table des matières. La reprise paragraphe par paragraphe avec Michèle Thonney Viani a ensuite permis de tout réorganiser. Le doctorat en médecine a enfin été obtenu. C'était une correction lourde, mais cela a convaincu Michèle Thonney Viani que c'est souvent la chose à faire.

Comment les écrivains publics pratiquent-ils la correction en France ?

Pascal Martineau répond que le métier de correcteur est une profession à part entière, avec ses formations et ses diplômes spécifiques, mais les écrivains publics sont souvent sollicités pour corriger des textes. Par rapport aux correcteurs comme il en existe – ou plutôt il en existait, car ils sont peu nombreux désormais – dans les journaux ou les maisons d'édition, les écrivains publics apportent peut-être, comme l'illustre l'exemple donné par Michèle Thonney Viani, une plus-value en s'intéressant au fond, notamment pour ce qui concerne les travaux universitaires, même s'il n'est bien sûr pas question d'écrire ou de réécrire à la place de l'étudiant. C'est la raison pour laquelle ils sont écrivains publics-correcteurs, et non seulement correcteurs. Ainsi dans la presse, que connaît bien Pascal Martineau pour avoir été journaliste, les correcteurs n'interviennent pas sur le fond. Cela dit, lorsqu'on est confronté à des textes universitaires qu'on ne comprend pas parce qu'on ne maîtrise pas le domaine, on apprend beaucoup de choses, mais il est impossible de déceler les erreurs de fond et c'est la responsabilité d'un étudiant de présenter un document qui en sera exempt. En France, les écrivains publics corrigent aussi des récits de vie ou des œuvres de fiction. Ainsi Pascal Martineau a corrigé un roman fantastique pour enfants et adolescents, en vérifiant les incohérences, les anachronismes, les raccourcis qui gênent la compréhension, etc., et en proposant des modifications. Le travail va donc au-delà de la correction.

Pascal Martineau partage le constat de Michèle Thonney Viani concernant l'importance de la typographie. En tant que correcteur au CNED, il reçoit régulièrement des copies où il est amené à attirer l'attention des étudiants à ce sujet. En effet, c'est là aussi une plus-value des écrivains publics dans la présentation d'un texte qui respectera l'ensemble des règles, y compris typographiques, par rapport à d'autres métiers, comme les enseignants, qui maîtrisent très bien

la langue française, mais pas forcément la typographie. Les écrivains publics qui font de la correction doivent donc maîtriser ces règles.

Michèle Thonney Viani relate une autre expérience de correction : un très haut fonctionnaire d'un pays africain francophone demandait la relecture du tome 2 de ses mémoires, passionnantes. Il l'invitait à corriger son orthographe quand c'était nécessaire, mais aussi à remanier le texte, voire le compléter pour rendre son écrit accessible à chacun et pas seulement à ses compatriotes, comme cela avait d'ailleurs été le cas du premier tome, sur lequel Michèle Thonney Viani n'était pas intervenue. Par exemple, quand il avait omis de le faire, elle plantait un décor, définissait un contexte, ce qui l'amenait à se renseigner sur le pays, sur ses coutumes et ses traditions. C'était bien évidemment soumis à l'approbation du client. Cette collaboration a duré plusieurs années car, comme bien des auteurs qui voient arriver la conclusion et donc leur manuscrit leur échapper, il ne réussissait pas à mettre un point final. Il était convenu que lorsqu'il y serait parvenu, Michèle Thonney Viani ferait une ultime lecture afin d'harmoniser le tout et qu'elle procéderait aussi à la lecture pour le bon à tirer. Mais les choses se sont emballées, le client a été jugé et condamné à une lourde peine de prison pour tentative de coup d'État, ayant juste le temps d'envoyer le manuscrit à son éditeur, mais pas celui de le soumettre préalablement pour cette ultime vérification. Ce fut un peu frustrant. Il est récemment sorti de prison et a annoncé pour très bientôt le tome 3 à Michèle Thonney Viani.

Qu'en est-il de la méthodologie de correction ?

Michèle Thonney Viani procède à une première lecture sur écran où elle corrige absolument tout ce qu'elle voit. La deuxième lecture intervient idéalement quelques jours plus tard, quand c'est possible, et elle inclut l'utilisation d'Antidote. Elle pratique une troisième lecture sur le document imprimé. En principe, après trois lectures, elle considère que le travail est fait et elle arrête le compteur. Par la suite, il lui arrive de songer à une ou des améliorations possibles sur tel ou tel point, et elle se lance alors dans une quatrième, voire une cinquième lecture, mais c'est pour le plaisir et elle ne facture pas cette ou ces lectures supplémentaires.

Pascal Martineau indique souvent, lors des journées d'information de l'AEPF qu'il anime ou dans les commentaires des copies qu'il corrige pour le CNED, que lorsqu'on corrige, on doit douter par défaut : on n'applique pas une règle si l'on n'est pas certain que c'est la bonne règle. En cas de doute, outre les correcteurs, il existe de nombreux outils pour vérifier. Ne pas hésiter également, comme le signale Michèle Thonney Viani, à insérer un commentaire en marge lorsque quelque chose ne semble pas clair, ce qui peut être le cas notamment avec des thèses écrites par des étudiants étrangers, par exemple italiens ou comoriens comme Pascal Martineau en a eu l'expérience, qui vont utiliser un mot pour un autre. Il pratique également en général trois lectures, dont assez souvent une à voix haute, parce qu'il ne voit certaines fautes que de cette manière. Quant au devis, il est essentiel pour faire comprendre au client l'importance du travail à réaliser sur son texte : joindre au devis un extrait du texte corrigé en utilisant le mode « révision » de Word fait prendre conscience au client de l'importance de faire appel à un écrivain public.



Pascal Martineau ajoute que l'écrivain public se situe dans une démarche de communication : son objectif est de faire en sorte que le message soit compréhensible par son destinataire, qu'il s'agisse de la famille pour une biographie, de la CAF pour une lettre ou d'un jury pour une thèse. En ce sens, l'écrivain public est un élément important de la communication écrite.

## 5. Questions et témoignages du public

**Question 1** – Y a-t-il des demandes de correction de la part des entreprises, et sur quel support (site Internet, prospectus, etc.) ?

Carla Pinto ne fait pas de correction pour les entreprises.

Florence Peyronneau indique avoir effectué la correction orthographique de supports de communication, dont le contenu avait déjà été travaillé sur le fond mais qui comportaient de nombreuses fautes.

Anne Picamilh, trésorière de l'AEPF, témoigne de son expérience de correction/réécriture de présentations PowerPoint et de comptes rendus d'activité synthétiques pour des TPE.

Sylvie Monteillet, secrétaire de l'AEPF, corrige de manière récurrente d'une année sur l'autre de très grosses bases de données pour des entreprises. Elle harmonise également des documents écrits par plusieurs collaborateurs de différents services au sein d'une entreprise, par exemple des rapports RSE (Responsabilité sociale d'entreprise).

Virginie Perrot demande si les corrections peuvent aussi porter sur des contenus à destination d'Internet.

Carla Pinto répond qu'elle a déjà rédigé des sites Internet, mais qu'il y a aussi des demandes de correction de sites, d'ailleurs peut-être pas suffisamment au vu du nombre de sites bourrés de fautes. Souvent, ce sont plutôt des écrivains publics plus jeunes qu'elle ou que la plupart de ses confrères et consœurs qui sont recherchés pour la rédaction de blogs ou de sites, si elle en juge par les annonces qui utilisent facilement le tutoiement. Pour les sites Internet plus institutionnels, Carla Pinto est davantage approchée.

**Question 2** – Qu'en est-il du travail du texte sous l'angle du conseil littéraire, au sens artistique du terme (travail du style, amélioration de l'intrigue, etc.) ?

Michèle Thonney Viani répond qu'elle a parfois reçu des demandes en ce sens, de la part de personnes qui possédaient du reste un très bon niveau littéraire. Elle ne les accepte plus et les transfère à des collègues de l'AEPS – c'est l'avantage d'un réseau – qui apprécient davantage ce genre de travail. Cependant sa première demande de correction a porté sur un ouvrage bien écrit, qu'il lui était demandé de corriger et d'améliorer. C'était un écrit érotique, dont la cliente lui avait envoyé quelques pages pour le devis. Mais cet extrait n'était pas

représentatif du reste du manuscrit, qui s'est révélé être un roman pornographique, sur lequel Michèle Thonney Viani a finalement refusé d'intervenir.

Pascal Martineau témoigne d'une biographie complètement désordonnée qu'il a totalement remaniée en intervenant également sur le style, à la demande de la cliente. Dans ce cas-là, à la différence d'un travail universitaire, l'écrivain public a toute liberté, dans les limites données par le client : il peut mettre en œuvre toutes ses compétences littéraires pour améliorer le texte, dès lors que le client est d'accord et satisfait du résultat.

Marie Huguenin-Dezot témoigne d'une demande d'un client francophone luxembourgeois pour la correction d'un recueil d'une soixantaine de poèmes érotiques, dont certains paraissaient redondants. Elle avait proposé d'effectuer une correction orthotypographique, sans intervenir sur l'écriture, qui est très personnelle pour ce genre littéraire. Mais au fil du temps s'est développée une forme de collaboration avec le client, qui souhaitait l'avis de Marie Huguenin-Dezot en tant que femme : elle est ainsi intervenue sur une quarantaine de poèmes au-delà de la correction orthotypographique. À la différence de Michèle Thonney Viani, elle demande toujours l'intégralité du manuscrit pour le devis. En effet, il y a une quinzaine d'années, alors qu'elle venait de s'installer, elle a établi un devis pour la correction d'une thèse de quatre cents pages sur la base d'un extrait, devis qui s'est révélé complètement sous-estimé lorsqu'elle a reçu la thèse complète parce que l'extrait n'était pas représentatif.

**Question 3** – Personne n'a encore évoqué l'intelligence artificielle. Est-ce un sujet pour les écrivains publics ?

Pascal Martineau répond que cela aura peut-être un jour une incidence sur les récits de vie et la correction, mais le métier d'écrivain public est un métier de relations humaines. Deux grandes qualités sont nécessaires pour cette profession : la maîtrise de la langue française – des machines pourront peut-être le remplacer sur cet aspect, des logiciels de correction comme Antidote existent d'ailleurs déjà et sont une forme d'intelligence artificielle – et la compétence en relations humaines. Or une machine ne peut pas – en tout cas pas avant longtemps – remplacer ce qui se passe entre la personne qui raconte sa vie et celle qui l'écrit. Pascal Martineau n'a donc pas peur de l'intelligence artificielle. Il en est de même dans les permanences qu'il assure : les usagers n'accepteront jamais de dire à une machine ce qu'ils lui confient, ils ont besoin d'un visage humain pour raconter leurs déboires avec leur banquier, avec SFR ou avec la CAF.

Carla Pinto indique que deux de ses clients ont comparé des textes qu'elle avait rédigés pour eux avec ceux produits par l'intelligence artificielle. Ceux-ci étaient tout à fait corrects, mais ils n'avaient pas de profondeur. L'intelligence artificielle sera peut-être adaptée pour des sujets très techniques, mais pas pour des textes qui demandent plus de profondeur, d'émotion. Il est certain que les entreprises y feront appel, tout comme pour assurer le travail des graphistes, et les écrivains publics perdront donc une partie de leur clientèle. En revanche, pour les récits

de vie, les textes non techniques, on peut douter de la pertinence de l'intelligence artificielle, en tout cas à l'heure actuelle.

Sylvie Monteillet témoigne d'un court texte biographique réalisé par l'intelligence artificielle sur la base de données issues d'un entretien avec un client : le texte était correct, mais la machine avait menti, elle avait ajouté des éléments pour que ce soit assez romanesque et intéressant, par exemple un mariage à l'église. Pour l'instant ce n'est donc pas au point. En revanche, Sylvie Monteillet connaît des traducteurs qui commencent à être concurrencés par l'intelligence artificielle. Elle est donc moins optimiste en ce qui concerne la correction : ce champ d'activité aura sans doute complètement disparu des prestations de l'écrivain public dans quelques années parce que l'intelligence artificielle aura pris la place. Mais l'aspect des relations humaines, qui est aussi nécessaire en biographie, notamment pour les entretiens, n'est aujourd'hui pas remplaçable.

Pour sa part, Michèle Thonney Viani ne craint pas l'intelligence artificielle et recommande aux écrivains publics de continuer à proposer des prestations de correction de qualité car cela en vaut la peine.

## **6. Présentation du logiciel de correction Antidote**

Laurence Ulloa, de la société Mysoft ([lulloa@mysoft.fr](mailto:lulloa@mysoft.fr)) qui est partenaire de l'AEPF, présente le logiciel de correction [Antidote](#). Voir documentation en annexe 3.

## IV. La biographie

En quoi les pratiques suisses diffèrent-elles de celles de la France en matière de biographie ?

Pour répondre à cette question, Sylvie Monteillet accueille Florence Hügi et Hélène Cassagnol, du [collectif DIRE](#). C'est Michèle Thonney Viani qui a signalé à Sylvie Monteillet l'existence de ce collectif spécialisé dans la biographie, en précisant cependant qu'il n'utilisait pas le terme de biographie. Et, effectivement, dès le premier échange, il est apparu que les pratiques étaient très différentes, même s'il existe des similitudes.

### 1. Intervention de Florence Hügi et Hélène Cassagnol

Florence Hügi confirme que lors de la première discussion avec Sylvie Monteillet il est apparu que les termes étaient différents pour parler d'une activité pourtant assez semblable : « pratique du récit de vie » en Suisse, « biographie » en France. Après une présentation du collectif et de ses membres, il sera donc nécessaire d'éclaircir ce vocabulaire. Puis seront abordées la question de la posture en matière de pratique du récit de vie, les conditions dans lesquelles ce métier est pratiqué, et enfin la formation en récit de vie mise en œuvre par le collectif depuis 2021.

Le collectif DIRE (« DIRE » pour Définir, Innover, Recueillir et Échanger) est composé de quatre femmes (Hélène Cassagnol, Florence Hügi, Emmanuelle Ryser et Marie-Josèphe Varin), respectivement situées à Fribourg, Neuchâtel, Lausanne et Saignelégier.

Hélène Cassagnol est arrivée au récit de vie grâce à sa grand-mère Denise, originaire de Carcassonne. Celle-ci vieillissait et se languissait. Sa petite-fille, qui était très proche d'elle, cherchait une idée de projet qui pourrait la motiver. Ayant de magnifiques souvenirs avec elle, Hélène Cassagnol a eu l'idée, un été, de lui demander de raconter ses souvenirs. Après lui avoir répondu qu'elle n'avait rien à dire, Denise s'est petit à petit prêtée au jeu. Cette expérience a été fondatrice pour Hélène Cassagnol, d'une part parce qu'elle a resserré des liens déjà forts avec sa grand-mère, d'autre part parce qu'elle lui a ouvert un champ d'activité. Elle a en effet pensé que ce qu'elle avait vécu avec sa grand-mère, elle pouvait peut-être le revivre avec d'autres personnes âgées. Or, l'université de Fribourg lançait à cette époque une formation sur les récits de vie, qu'Hélène a décidé de suivre.

Quant à Florence Hügi, sa famille paternelle est très grande, avec de nombreux frères et sœurs autour de son père, et lors des rencontres familiales, il y avait toujours beaucoup d'histoires et de conflits. Enfant, elle les observait et quand elle rentrait à la maison, elle disait à sa mère qu'elle avait envie de raconter l'histoire de sa famille, qui lui semblait être celle de *Dallas*, une série américaine des années 1980. Mais finalement, elle ne l'a jamais écrite, parce

qu'elle a fait d'autres choses et a notamment été journaliste. Quand elle exerçait ce métier, ce qui l'intéressait vraiment, et c'était le fil rouge de ses débuts, était de rencontrer les gens et de les entendre raconter leur histoire, leur vie et surtout d'aller en coulisses, de voir l'envers du décor, ce que le journalisme rend possible. Puis elle est entrée à la télévision et, allant travailler dans la région où vit Hélène Cassagnol, elle a découvert cette fameuse formation au récit de vie. Elle a été assez sidérée parce qu'elle ne savait pas que cela pouvait être un métier. Elle en avait fait une sorte de mythe, elle l'avait rêvé – certes elle écoutait la vie des gens et la racontait, mais dans des formats très courts – et tout à coup elle découvrait qu'il était possible d'en faire un vrai métier. Elle a commencé par faire un sujet pour la télévision sur cette formation puis elle s'est inscrite et c'est dans ce cadre qu'elle a rencontré Hélène Cassagnol.

Hélène Cassagnol, elle, a toujours travaillé dans la presse et dans l'édition, mais du côté marketing-diffusion. Elle a donc toujours écrit, mais elle n'était jamais passée de l'autre côté du miroir.

Une des deux autres membres du collectif a exercé la profession d'infirmière, l'autre était journaliste.

Il est intéressant de prendre en considération ces métiers, parce que lorsque le collectif DIRE a décidé de proposer une formation, il l'a fait à destination de personnes exerçant ces professions.

La rencontre des membres du collectif a eu lieu en 2013, après cette formation. Le collectif a été créé avec un double objectif : faire connaître et reconnaître ce métier qu'est la pratique en récits de vie et continuer à progresser, à se former ensemble dans le cadre de l'intervision car il s'agit d'un métier d'engagement – ce thème a d'ailleurs été beaucoup abordé lors des deux précédentes interventions de ce jour. La forme du collectif a été choisie parce qu'elle ne correspond pas à un statut juridique et n'enferme donc pas dans un carcan particulier d'un point de vue institutionnel, permettant ainsi de conserver une grande liberté. En effet, chacune des membres mène en parallèle au sein de sa propre entreprise des activités relevant du récit de vie, de l'écriture ou d'autres sujets. Un cadre suffisamment cadrant était nécessaire, mais en même temps il devait être suffisamment libre pour pouvoir continuer d'avancer dans ce projet sans avoir besoin de remplir un certain nombre d'attendus institutionnels. Le choix a également été fait d'un petit groupe (au départ, il y avait cinq membres), sans chercher à recruter d'autres personnes, parce que le but était de disposer de l'espace pour pouvoir travailler ensemble et pour construire la structure de ce qu'il paraissait important de faire en récit de vie, ce qui n'était pas abordé dans le cadre de la formation de l'université de Fribourg.

Les membres du collectif se rencontrent mensuellement depuis dix ans pour échanger sur leurs pratiques et les questions qu'elles posent. Les premières années ont été notamment consacrées à la création d'une charte et d'un contrat, outils importants pour pratiquer ce métier. Une réflexion a également été menée concernant les tarifs. Ensuite, afin de faire connaître cette profession, le collectif a lancé des projets publics, dès 2016. Compte tenu de la présence de ses

membres dans chacun des cantons de la Suisse romande, le premier projet a consisté à organiser dans chaque canton un évènement au cours duquel le récit de vie était présenté et une personne avec laquelle un membre du collectif avait travaillé était invitée à témoigner, ce qui était très vivant. Les médias ont rendu compte de ces manifestations, faisant ainsi connaître davantage le collectif, au-delà des personnes qui participaient à ces rencontres.

Le deuxième projet public a eu lieu en 2019 et avait pour titre *Les apéros récits de vie*. Ceux-ci ont eu lieu à nouveau dans toutes les villes où les membres du collectif sont présentes. Le dispositif consistait en une frise chronologique accrochée au mur, sur laquelle les participants étaient invités à noter des évènements de leur vie en lien avec des évènements de l'histoire du monde et de la région de Suisse où se situait la ville, dans l'objectif de les faire s'inscrire dans cette histoire et raconter leurs souvenirs. Un thème différent pour chaque rencontre avait été retenu, sur lequel les participants pouvaient s'exprimer, avec un fil rouge autour des étapes de la vie, de la naissance à la mort. De ce fait certaines personnes ont suivi plusieurs rencontres et ont donc traversé la Suisse romande avec le collectif, parce que le thème différait d'une soirée à l'autre. Un dessinateur croquait ces moments, ce qui a donné de la matière à la communication du collectif, mais aussi aux participants puisque les dessins leur ont été envoyés après les rencontres. Ils ont ainsi pu conserver une trace, la notion de trace étant très importante pour le collectif, et ce retour en images les a beaucoup touchés. Ces évènements publics, qui venaient en plus des rencontres mensuelles du collectif, ont soudé celui-ci. En effet, se mettre en danger à travers la prise de parole en public a contribué à cet esprit du collectif.

Ensuite, le collectif a décidé de créer une association, afin de disposer d'une forme juridique pour collecter des fonds et ainsi permettre à des personnes qui n'en ont pas les moyens financiers d'accéder au récit de vie. Cela lui a aussi donné la structure nécessaire pour la formation qui sera présentée ensuite.

Ainsi, le collectif DIRE, c'est surtout penser le récit de vie en collectif depuis dix ans et c'est en cela que sa posture est originale. Il a permis à ses membres de se doter d'outils et de pratiques pour être au plus proche en matière d'écoute et d'accompagnement, avec la richesse d'un groupe composé de personnalités différentes venant d'horizons divers. Ce collectif est la plus-value et la source de la créativité de ses membres. Et finalement, cette forme qui semblait au départ la plus souple est aussi apparue comme une forme d'engagement. En effet, pour ses membres, la démarche en récits de vie a une dimension politique à travers la création de liens et la reconnaissance des savoirs. Le fait de disposer de ce contenant collectif correspond exactement à ce que ses membres veulent faire avec les personnes avec lesquelles elles travaillent. Autrement dit, l'ADN du collectif correspondant à l'ADN du métier.

Pourquoi les membres du collectif ne se présentent-ils pas comme biographes mais comme praticiennes en récits de vie ? Parce que la biographie concerne des textes qui peuvent être basés par exemple sur des archives, du matériel historique, des personnes qui ne sont pas face aux biographes. Or, la pratique que défend le collectif DIRE, c'est le récit de vie où l'on

se trouve face à une personne ou à plusieurs personnes vivantes qui racontent leur histoire, sans recherche d'archives ou très peu, alors que les compétences de journaliste de certains membres du collectif leur permettraient de faire ces recherches et de croiser des sources. Cela définit aussi une posture particulière, qui consiste à ne se baser que sur la parole. Cela pose la question de la vérité – à quel moment se trouve-t-on dans la vérité ou dans l'interprétation ? –, mais ici c'est l'authenticité qui est recherchée prioritairement, même s'il arrive que le praticien en récit de vie vérifie des faits historiques et corrige un certain nombre d'éléments lorsque c'est nécessaire. Mais avant tout, c'est la parole de la personne, sa propre vision et sa propre subjectivité qu'on essaie de mettre en avant. On se situe donc réellement dans un processus de coconstruction, ce qui définit toute la pratique du collectif. Si deux praticiens travaillent sur le même récit de vie, ils n'obtiendront pas le même résultat, parce qu'il y a l'histoire de la personne, l'histoire de la rencontre, la chronologie des entretiens : tout cela fabrique une histoire différente, une subjectivité liée au fait que les deux praticiens ne se seront pas intéressés au même sujet de la même manière et ne l'écriront pas de la même façon. La rencontre avec l'autre en face-à-face est donc la posture professionnelle des membres du collectif, c'est là qu'ils puisent leur force, en reconnaissant l'autre dans sa singularité, en travaillant avec lui en coconstruction, sans recherche de vérité. Celle-ci est de toute façon vaine, puisque chacun recrée sans cesse ses souvenirs. Et tout comme le praticien va s'engager dans le récit de vie, il est demandé à la personne de s'engager, ce qui est rappelé dans la charte et dans le contrat qu'elle signe.

Il faut signaler que le collectif a élargi sa pratique du récit de vie au groupe et non à une personne seule, alors qu'[Annemarie Trekker](#), par exemple, considère que le récit de vie ne concerne que le face-à-face entre le praticien et la personne. Les précédentes professions des membres du collectif amènent celles-ci à donner une couleur différente à leur pratique, mais il ne faut pas laisser les identités personnelles et professionnelles parasiter le processus de travail. Ainsi, Florence Hügi pratique aujourd'hui par ailleurs l'accompagnement de personnes, mais sa posture en tant que praticienne en récit de vie est spécifique et diffère de l'accompagnement : elle n'est pas là pour faire avancer la personne ou lui faire dépasser les difficultés qu'elle rencontre dans sa vie, elle lui fait simplement raconter son histoire. Chaque praticienne en récit de vie a son identité et il est important de savoir quelle casquette on porte lorsqu'on fait ce métier.

Cette posture de praticienne en récit de vie est remise en scène à chaque rencontre. Or qui dit rencontre dit implication de la sensibilité de la praticienne en récit de vie. Celle-ci fonctionne en miroir de la personne et ne va donc pas du tout éviter les résonances, c'est au contraire un des matériaux qu'elle va travailler.

Les membres du collectif ont mené divers projets : récits individuels, récits de groupe, récits d'association, projets donnant lieu à des expositions, des pièces de théâtre ou encore des cafés récits. Concernant ces derniers, Héléne Cassagnol en anime en institution pour personnes âgées : la matière du récit de vie est ici travaillée totalement à l'oral, mais avec tout de même

après chaque rencontre une trace, qui ne prend cependant pas la forme d'un recueil. L'ouvrage de Catherine Schmutz-Brun, auquel ont participé des membres du collectif, *Le récit de vie de la personne âgée en institution*<sup>2</sup>, rend compte de cette pratique.

Ce qui est présenté dans le document en annexe 4 correspond à des ouvrages qui ont été publiés, mais les membres du collectif travaillent aussi souvent sur des récits de vie dont la diffusion reste limitée au cercle de la famille. En outre, des projets futurs pourraient aussi prendre d'autres formes, qui restent à explorer, par exemple des podcasts.

La déontologie repose sur un engagement et une réflexion en continu sur les effets de se raconter, avec le souci constant de préserver l'identité et la dignité de la personne, en se reposant sur les moyens suivants : charte, mode d'emploi, contrat, dont le contenu évolue régulièrement en fonction des réflexions menées par le collectif et de ses pratiques. Le fonctionnement en collectif favorise la fluidité de la réflexion.

La fluidité concerne aussi les pratiques, parce que chaque membre a sa particularité et propose donc un contrat qui n'est pas identique à celui des autres membres, pour tenir compte de ses spécificités.

La pratique du récit de vie n'est pas encadrée par une convention salariale ou un autre cadre légal. Le collectif a donc créé sa propre grille tarifaire que toutes ses membres s'engagent à respecter. Sachant que pour mémoire, le salaire médian suisse s'élève à 6 665 francs, soit 6 850 € (chiffres de 2020), les heures de recueil sont facturées 600 euros l'heure. Cela comprend l'entretien lui-même, ainsi que le travail de transcription, d'écriture et de remise d'un manuscrit final, qui peut d'ailleurs prendre une autre forme que l'écrit (document audio, etc.), ce qui correspond à 150 € l'heure de travail. Il faut compter entre 5 et 10 heures d'entretien pour un récit complet, relectures comprises, soit entre 3 000 et 6 000 francs.

Un texte signature (voir dans l'annexe 4) a été élaboré dans le cadre du collectif : figurant à la fin de chaque récit de vie, il précise que la praticienne a écrit à partir de ce qu'elle a entendu et ressenti, mais que la personne doit s'y reconnaître et l'approuver. C'est l'occasion d'insister sur la singularité de la pratique des membres du collectif, qui consiste en un travail à partir de la langue et de l'oralité. En ce sens, les particularismes, les fautes de syntaxe (par exemple, l'absence de « ne » pour marquer la négation) sont considérés comme faisant partie de la personne et seront donc respectés.

Afin de transmettre sa pratique et de former, et partant du constat que la formation universitaire que les membres avaient suivie leur avait moyennement convenu, le collectif DIRE a lancé au printemps 2021 une formation qui s'intitule « Comment (se) dire ? ». À ce jour soixante personnes ont été formées et, dès la première année, le succès a été au rendez-

---

<sup>2</sup> Catherine SCHMUTZ-BRUN, avec la participation de Hélène CASSIGNOL, Daniela HERSCH-TAUSKY, Anne-Marie NICOLE, Marie-Josèphe VARIN, *Le récit de vie de la personne âgée en institution*, Éditions Eres, 2019.



vous, imposant de doubler les groupes. Depuis, il a été décidé de ralentir le rythme, avec une session par année, soit dix jours, plus six jours d'approfondissement dans la forme actuelle. La quatrième session est en train de se terminer. À partir de 2024, la formule comprendra seize jours d'emblée, parce que l'expérience montre que la plupart des personnes choisissent l'approfondissement. Une version en ligne sera disponible dès août 2023. Un QR code figurant dans le document en annexe 4 permet d'accéder à la master class enregistrée par le collectif. La formation comporte cinq modules de base : le premier consiste en un récit de soi, qui est un préalable indispensable. En effet, il n'est pas envisageable d'entrer en récit de vie avec une autre personne si l'on n'est pas conscient des effets que produit le fait de se raconter et de se lire. La majorité des personnes souhaitant se former sont surprises de cette exigence, mais le collectif estime qu'elle est essentielle et cela fait d'ailleurs partie des spécificités par rapport au biographe. Les prérequis pour s'inscrire à la formation sont la fourniture d'une lettre de motivation et d'un CV. Les personnes, qui sont parfois déjà porteuses d'un projet de récit de vie, sont sélectionnées en fonction de leur intérêt réel pour ce métier, qui va au-delà d'aimer écrire. Le récit de soi n'est pas une condition d'entrée, mais il doit être mené avant le début de la formation, et le premier module est l'occasion non pas d'utiliser ce récit écrit mais de se raconter devant d'autres personnes. Les autres modules sont consacrés à la posture, aux rôles, à l'écriture, à l'écoute et à l'éthique. Les modules complémentaires portent sur les questions de communication, de contrat et de construction du projet.

Cette formation s'adresse aux professionnels des soins, de l'accompagnement, des activités socioculturelles, de l'enseignement ou de l'écriture. Ainsi, en raison de leur diversité d'origine, les participants contribuent à enrichir la formation.

Dans *Les funambules*<sup>3</sup>, Mohammed Aïssaoui raconte qu'il a été engagé par un mécène pour aller à la rencontre de personnes engagées, notamment aux Restos du Cœur et chez ATD Quart Monde. Voici ce qu'il écrit : « Je ne peux m'empêcher de trouver toute existence extraordinaire. Pour peu qu'on veuille bien prendre la peine de se pencher dessus, chaque vie est exceptionnelle et mérite d'être contée, avec sa part de lumière, ses zones d'ombre et ses fêlures. C'est mon obsession : quand je rencontre quelqu'un, je me demande quelle est sa fêlure : c'est ce qui le révèle. » Ces phrases rejoignent la démarche du collectif DIRE en récit de vie, qui a pour objectif la transformation, car toute rencontre est transformatrice, à la fois pour la personne et pour le praticien.

Virginie Perrot demande à Sylvie Monteillet si cette différence sémantique entre biographie et récit de vie recouvre une différence de pratique entre la France et la Suisse.

Sylvie Monteillet répond qu'il existe des différences flagrantes de méthode, notamment en ce qui concerne la part de soi que le professionnel met dans la biographie, que ce soit au

---

<sup>3</sup> Mohammed AÏSSAOUI, *Les funambules*, Gallimard, 2020.

niveau des entretiens ou de l'écriture. Cependant il faudrait examiner le texte produit pour en mesurer ce qu'il en reste dans l'écriture. En France, la pratique consiste plutôt à être totalement invisible et à laisser la personne dérouler son récit, alors que la posture des membres du collectif est totalement différente puisqu'il s'agit d'assumer totalement son vécu, son passé, ses précédentes expériences professionnelles pour faire ressortir ses ressentis.

Une démarche collective telle que celle qui vient d'être présentée pour la Suisse existe-t-elle en France ?

Sylvie Monteillet indique qu'il existe plusieurs collectifs de biographes en France, mais à sa connaissance ils ne pratiquent pas d'intervision. L'AEPPF avait tenté en 2014 de mettre en place des ateliers d'analyse de la pratique, au sens large, qu'il s'agisse de biographie ou d'autres domaines de l'activité d'écrivain public, mais ils n'ont pas vu le jour faute de participants.

## 2. Questions et témoignages du public

**Question 1** – La différence entre le récit de vie et la biographie n'apparaît pas flagrante, cela semble être le même métier. L'intervention du praticien dans l'histoire de la personne et l'alchimie avec cette histoire n'ont pas été détaillées. Est-il possible de préciser ?

Hélène Cassagnol répond qu'effectivement cela n'a pas été détaillé, même si la notion de transformation a été évoquée. En fait, il s'agit d'une coconstruction, c'est-à-dire que le praticien en récit de vie travaille pour, mais aussi avec la personne. Il apparaît donc en tant que tel. En outre, dans l'écriture, il peut s'autoriser, sans que ce soit systématique, à figurer à la première personne du singulier.

Florence Hügi estime qu'au fond il s'agit bien du même métier. C'est le sentiment qu'elle a eu en discutant avec Sylvie Monteillet ou encore lors des échanges au sein du collectif car les pratiques peuvent différer selon les membres et surtout celles-ci n'apparaissent pas systématiquement dans les récits de vie qu'elles écrivent. Pour sa part, elle a l'expérience de récits de vie avec des personnes qui se racontent, dans une chronologie qui se déroule autour de l'histoire de la personne, et une autre chronologie qui se met en place en parallèle autour des rencontres et de la relation qui se crée entre la personne et elle. Et cette histoire-là est aussi racontée. Il y a donc comme une double chronologie, même si l'histoire de la personne prend le dessus, avec cette rencontre qui fabrique quelque chose de particulier, que l'on met en avant. Mais ce n'est pas systématiquement le cas, Florence Hügi a aussi écrit des récits de vie où elle n'apparaît pas, parce que cela n'a pas de sens.

**Question 2** – Concrètement, qui est l'auteur et qui perçoit les droits d'auteur si l'ouvrage est commercialisé ? Y a-t-il des cas où le client ne souhaite pas que le praticien en récit de vie apparaisse, et dans ce cas cela se monnaie-t-il ? Ou, compte tenu de la posture du praticien, le nom de celui-ci apparaît-il systématiquement ?

Hélène Cassagnol répond qu'il lui arrive de faire de l'accompagnement à l'écriture lorsqu'elle reçoit un texte déjà abouti ou presque, et dans ce cas elle n'est créditée de rien, à l'exception souvent de remerciements. En revanche, quand elle entre en récit de vie, elle signe toujours l'ouvrage. Il y a parfois une double signature en cas de production totalement personnelle de la personne. Pour tout ce qui reste dans le cercle familial ou amical, le nom du praticien apparaît, d'où le texte signature qui a été évoqué plus haut.

**Question 3** – Il semble que cette pratique emprunte beaucoup aux méthodes de coaching. En fait, ne s'agirait-il pas d'une démarche de coaching qui serait assortie d'une promesse rédactionnelle à l'issue de ce coaching ?

Florence Hügi répond que ce n'est jamais le cas. Il est très clair qu'il s'agit de récit de vie et non de coaching, qui est une autre prestation.

La personne ayant posé la question fait remarquer que pourtant, la posture revendiquée est exactement celle du coach, avec par exemple l'effet miroir, la position basse, etc., autant d'aspects vertueux dans le processus d'élaboration. C'est donc un compliment.

Florence Hügi l'entend bien, mais ce n'est pas le cas parce que l'objectif n'est pas du tout le même. Les personnes qu'elle a eues en récit de vie n'étaient pas là pour avancer dans leur vie, pour résoudre des problématiques qu'elles traversaient, elles étaient là pour déposer leur histoire, et cet objectif est très clairement fixé dès le départ dans un contrat. Évidemment, il y a toujours des objectifs derrière les objectifs, les membres du collectif en sont conscientes et travaillent d'ailleurs avec la personne sur l'adresse, c'est-à-dire à qui elle veut s'adresser et ce qui la motive dans l'écriture de son récit de vie. Mais jamais, à aucun moment, il ne s'agit de permettre à la personne d'avancer grâce à son récit. Pour sa part, Florence Hügi est prudente concernant le sujet de la transformation, parce que celle-ci s'accomplit peut-être par le fait de se raconter, mais elle n'est pas un objectif poursuivi par la démarche proposée. Cependant les membres du collectif ne sont jamais d'accord sur ce point !

Hélène Cassagnol répond qu'effectivement elle n'est pas d'accord, parce que qui dit rencontre, quelle qu'elle soit – amoureuse, amicale, etc. –, dit transformation. Et la transformation n'est pas un gros mot, elle signifie simplement « avancer avec ». C'est une démarche où il y a une reconnaissance de l'intelligence et des compétences de l'autre. Le sujet du public visé n'a pas été beaucoup abordé, mais il faut savoir que l'on s'adresse parfois à des publics qui n'ont pas toujours la parole, qui sont empêchés. Si le coaching signifie « être en équipe », « être avec », alors oui, il s'agit de coaching, mais Hélène Cassagnol ne croit pas que ce soit le cas.

Florence Hügi souligne que cet échange montre comment fonctionne le collectif : les quatre membres ne sont jamais d'accord, ce qui donne lieu à des débats infinis sur ces questions fondamentales, sur les postures qui sont parfois différentes selon les personnalités, les origines, les travaux réalisés, les demandes des clients. Il n'existe donc pas une ligne identique pour toutes les membres du collectif, et c'est aussi cela qui en fait le sel et l'intérêt.

**Question 3** – Comment peut-on travailler les résonances qui ont été évoquées tout à l'heure ? Ne faut-il pas disposer de quelques notions de psychologie ? On peut certes signer un contrat, mais on ne sait pas ce qu'il y a dans la tête des personnes, et cela peut réveiller des choses auxquelles le praticien ne s'attendait pas forcément, ce qui peut compliquer tout le travail de récit de vie.

Hélène Cassagnol répond que le praticien ne se positionne pas du tout en thérapeute, en psychologue, et c'est dit systématiquement. Mais qui, biographe ou pas, peut affirmer qu'il n'y a jamais de résonance ? Il y a toujours des résonances, et travailler dessus, c'est être conscient de leur existence. Cela explique d'ailleurs l'intervision : parfois, sans qu'on le veuille, on est embarqué là où on ne voulait pas. Ainsi, le fait de disposer d'un espace où l'on peut poser ses doutes et ses questionnements existentiels est très important, pour ne pas faire n'importe quoi. On est dans l'humain, avec chacun ses fragilités, et on ne peut pas gommer cela puisque l'instrument premier est le praticien lui-même. C'est tout l'intérêt de ce fonctionnement en collectif, de ce questionnement sur la déontologie, sur la charte, qui permet d'avoir des garde-fous, mais on peut tomber dans des ornières imprévues.

Florence Hügi ajoute que concernant les effets du récit de vie, le fait de se raconter, de se narrer, c'est parfois aussi se « renarrer », se raconter peut-être autrement, prendre conscience de certaines choses, élaborer sa pensée, réfléchir à ce qui s'est passé pour soi, et c'est là l'effet du récit de vie.

**Question 4** – Je ne me prononce pas sur la question de savoir s'il s'agit d'une biographie ou d'un récit de vie, parce que j'estime que c'est l'interlocuteur qui va définir cela. Cependant, certaines personnes sont effrayées par le mot « biographie » et d'autres ne veulent pas parler de récit de vie et sont attachées à la racine grecque du terme. Mon interrogation est la suivante : une femme, ayant émigré de son pays à l'âge de 14 ans et à la vie très douloureuse, m'avait confié la rédaction de son histoire. Au bout de la énième séance, je lui dis : « Mais enfin, vous n'avez jamais su dire “non” ! » Elle me regarde et me répond : « Mais vous avez raison ! » Et trois semaines plus tard, sa fille qui me rémunérait me déclare à propos de sa mère : « Oh mais je ne sais pas ce qui se passe en ce moment, elle dit “non” à tout ! » Dans le cadre d'un récit de vie, les membres du collectif se permettraient-ils, en accord sans doute avec la personne, d'insérer cela dans le récit, sachant que dans une biographie, cela ne figurerait pas ?

Florence Hügi répond que ce serait évoqué, car cela fait sens. Concernant la façon dont les membres du collectif travaillent en fonction du client et de sa demande, il faut préciser qu'ils n'acceptent pas toutes les demandes, car c'est eux qui « sont à la barre ». Un des clients de Florence Hügi dit d'elle qu'elle est son capitaine et qu'il est le moussaillon, image qu'elle n'aime pas. C'est donc un sujet dont ils discutent beaucoup, et finalement cela fait partie du récit. Cependant ce n'est pas complètement faux, car c'est bien elle qui décide dans quoi elle a envie de mettre de l'énergie, quel travail elle a envie de réaliser avec ce client. C'est bien sûr

lui qui adresse la demande, et celle-ci sera respectée, mais Florence Hügi n'est pas obligée de tout accepter.

**Question 5** – Combien de temps Florence Hügi se donne-t-elle pour accepter le contrat ?

Florence Hügi répond qu'il peut y avoir un entretien préalable au cours duquel on échange avec la personne sur la façon dont on a envie de travailler. Le cas échéant on peut signer le contrat, en tout cas partager la charte, qui définit les points sur lesquels s'engage le praticien en récit de vie, mais aussi la personne. Cet entretien permet de définir s'il est possible de travailler ensemble.

Hélène Cassagnol ajoute qu'on peut à nouveau évoquer les résonances. En effet, les membres du collectif se sont toujours dit qu'elles avaient chacune une sorte d'histoire impossible, et qu'elles n'y entreraient pas parce que justement cette histoire-là pourrait les entraîner très loin. Pour Hélène Cassagnol, une de ces histoires impossibles, c'est la mort de l'enfant. Or, il se trouve qu'elle a été amenée à travailler sur ce thème, qu'elle avait d'abord refusé. Mais la personne a insisté, en affirmant qu'elle n'avait pas du tout besoin d'être accompagnée, que sa peine et son chagrin étaient son affaire, mais qu'elle avait besoin d'Hélène Cassagnol en miroir, pour lui permettre d'aboutir sur ce travail qu'elle voulait transmettre. Ce fut une collaboration extraordinaire. Les histoires impossibles ne sont pas les mêmes d'un membre à l'autre du collectif, ce qui amène beaucoup de discussions.

**Question 6** – Le collectif ne comporte que des femmes. Est-ce fortuit ou est-ce une volonté féminine, voire féministe, et qu'est-ce que cela implique ?

Florence Hügi répond que les membres du collectif se sont rencontrées au cours de la formation. C'est Sylvie, qui n'est plus dans le collectif, qui a impulsé sa création. La première volonté du groupe, c'était de définir le cadre dans lequel on devait travailler, comme cela a été dit. Il se trouve que les personnes qui se sont intéressées à ces questions étaient toutes des femmes. C'est donc fortuit de ce point de vue, mais c'est évidemment très féministe – c'est une demi-plaisanterie. Mais on le sait, les femmes sont surreprésentées dans la profession, ce qui pose beaucoup d'autres questions qui ne seront pas abordées dans le cadre de cette JNEP. Lorsque Sylvie a quitté le collectif, les membres n'ont pas cherché à la remplacer. Concernant la formation proposée par le collectif, on constate que sur les soixante personnes formées jusqu'à présent, il y a eu deux hommes...

**Question 7** – Le public des membres du collectif est-il le même que celui des biographes, à savoir des personnes majoritairement très âgées ? Par ailleurs, qu'est-ce qu'un récit de vie de groupe ? Enfin, qu'est-ce qui a déçu aux membres du collectif dans la formation qu'elles ont suivie à l'université de Fribourg ?

Florence Hügi répond que pour sa part elle n'a pas de public âgé, à la différence d'Hélène Cassagnol. Le public de personnes très âgées est celui qui est attendu, mais les

membres du collectif reçoivent aussi des personnes plus jeunes qui viennent déposer leur histoire pour continuer plus légères sur leur chemin de vie. Par exemple, Florence Hügi a écrit le récit de vie de deux conjoints âgés d'une cinquantaine d'années et malades du cancer au moment du récit : leur objectif était de déposer leur histoire de couple malade en parallèle, mais pas dans la perspective de la fin de leur vie. Il y a beaucoup d'autres exemples de ce genre, avec des publics différents. Concernant les récits de vie de groupe, Florence Hügi a écrit des récits anonymes, parfois collectifs, de migration. Elle a aussi réalisé des écrits individuels, mais pour une exposition présentant des récits personnels dans le cadre d'un ensemble, ce qui a amené à organiser des rencontres collectives. Elle a aussi collaboré avec des travailleurs et travailleuses du sexe qui se racontaient individuellement pour construire une œuvre collective. Une des membres du collectif a écrit un récit de village, une communauté entière qui est venue se raconter. On peut aussi citer un récit familial, un récit de maison, à l'occasion duquel toute une famille intervient autour d'un thème commun.

Hélène Cassagnol a travaillé avec des personnes en situation de handicap, concernant le récit d'un voyage de sportifs en situation de handicap au Népal pendant trois ans. Concernant la formation suivie à l'université de Fribourg, c'est le dogme qui a posé problème : la formatrice avait une certaine manière de pratiquer le récit de vie et il fallait passer en quelque sorte sous les fourches caudines de cette pratique, alors que la rencontre ne passe pas par des fourches caudines.

Florence Hügi précise que c'est la raison pour laquelle la formation proposée par le collectif est animée par les quatre membres du collectif, à raison d'un duo de deux animatrices, duo qui change par module de deux jours. Cela permet de montrer quatre manières différentes de travailler, quatre options, avec l'ouverture sur toutes les autres options possibles. Certains stagiaires ne participent pas à la formation pour pratiquer ensuite le récit de vie, mais pour devenir célébrants laïcs ou célébrantes laïques ou encore pour ajouter cette corde à leur arc dans leur activité d'accompagnement social. D'autres sont journalistes et ont envie de travailler différemment. La formation accueille donc des personnes qui ne veulent pas s'installer comme praticiens ou praticiennes en récit de vie mais qui viennent chercher une posture, une manière ou une ouverture différentes à l'accueil et à la rencontre avec les personnes.

**Question 8** – Qu'advient-il de ces récits de vie ? Sont-ils par exemple déposés à l'APA (Association pour l'autobiographie) ? Et il faut que ces archives soient consultables...

Florence Hügi répond qu'effectivement l'APA, située à Ambérieu-en-Bugey en France, a un rôle très important de conservation des archives et des paroles de la vie ordinaire. Le collectif est donc en lien avec l'APA et d'ailleurs une des membres participe en ce moment à la rencontre annuelle de cette association. Le collectif est également par exemple en contact avec les archives de la vie ordinaire du canton de Neuchâtel, car ce service fait partie des acteurs qui travaillent sur les récits privés en Suisse. Ces archives sont consultables. Florence Hügi a eu l'occasion de visiter les archives de l'APA, ce qui lui a permis de se rendre compte

du nombre de personnes qui déposent leur matériel, parfois pas du tout sous forme de récit mais sous forme de matériel de base. Ainsi, les archives déposées à l'APA ont servi à la construction d'un documentaire d'Arte sur la vie oubliée des femmes au foyer.

Quand les membres du collectif ont la possibilité de déposer des récits, elles le font. Le développement des liens avec les différents intervenants dans ce domaine est nécessaire et le collectif est convaincu que ces récits qu'il recueille racontent une histoire collective et une histoire individuelle. Même s'il ne milite pas à ce sujet, il croit en l'intérêt du travail de Pierre Rosanvallon avec le Parlement des invisibles : donner la parole aux personnes qui ne l'ont jamais, c'est limiter le vote aux extrêmes. Il est important de valoriser la vie de toutes les personnes qui peuvent en avoir besoin ou envie. Le collectif est donc également conscient de l'importance de ce travail d'archives dans ce sens.

Sylvie Monteillet précise que lors de la JNEP qui a eu lieu en 2014, l'AEPF a reçu Philippe Lejeune, président de l'APA.

Virginie Perrot conclut en proposant, au terme de cet échange très fructueux sur les similitudes et les différences entre récit de vie et biographie, une autre signification à l'acronyme DIRE : le « D » du défi dans chacun des projets, le « I » d'identité et de particularité, le « R » de rencontre, et le « E » d'évènement public, élément original de la démarche.

## V. Les permanences

Pour le dernier débat de cette journée qui aura fait voyager géographiquement mais aussi dans les différents univers du métier, il sera question des permanences d'écrivain public en Belgique et au Québec. Virginie Perrot accueille pour cela Samia Rafie, directrice générale du Train des Mots (Québec), et Ève Leguèbe, coordinatrice des permanences et animatrice du PAC (Présence et action culturelles) (Belgique), ainsi que Sylvie Macquet, administratrice de l'AEPF qui coanimera ce débat.

### 1. Intervention de Samia Rafie et Ève Leguèbe

Sylvie Macquet demande ce qu'évoque le mot « permanence » pour Samia Rafie et Ève Leguèbe. En France, on appelle « permanence » le fait de recevoir des personnes pendant plusieurs heures (en général une demi-journée).

Ève Leguèbe répond qu'en Belgique, on parle aussi de permanences, dont la durée va d'une à quatre heures, le plus souvent deux heures. Pour Samia Rafie, au Québec, il s'agit également de permanences, qui durent entre une et deux heures.

Sylvie Macquet propose à Ève Leguèbe et Samia Rafie de se présenter.

Après avoir étudié le montage dans une école de cinéma, Ève Leguèbe a exercé le métier de monteuse documentaire pendant une dizaine d'années. Elle a ensuite suivi la formation d'écrivain public, parce que cela l'a toujours intéressée, qu'elle a des facilités à écrire et que la dimension sociale d'accompagnement par l'écriture l'attirait. Elle a tenu une permanence pendant plus de deux ans. On lui a alors proposé de reprendre la coordination du [réseau écrivains publics PAC](#).

Samia Rafie vient également d'un autre milieu, celui de la télévision, dans lequel elle a travaillé pendant vingt-cinq ans. Puis elle a eu envie avec son conjoint de vivre à la campagne, ce qui impliquait de se réorienter professionnellement. Une évaluation de ses valeurs avec un conseiller en orientation a montré que sa valeur principale était d'aider son prochain. C'est ainsi qu'elle a répondu à une annonce d'un organisme d'alphabétisation pour adultes, le Train des Mots, qui recherchait une directrice générale véritablement empathique, dans une petite région couvrant quelques dizaines de milliers d'habitants. Le [service d'écrivain public](#) est offert par le Train des Mots.

Quel est le paysage social des deux pays ? Quelles sont les difficultés de la population ?

Samia Rafie indique qu'au Québec une personne sur deux pourrait avoir des difficultés à atteindre le niveau 3 en littératie, qui est celui permettant de comprendre un article de fond d'un journal.



Selon Ève Leguèbe, en Belgique, il y a beaucoup d'inégalités sociales, mais elles varient d'une ville à l'autre. À Bruxelles par exemple, il y a beaucoup d'immigration, et donc beaucoup de difficultés qui y sont liées, comme la maîtrise de la langue française. En ce moment, le PAC bataille contre l'ordonnance « Bruxelles numérique » qui est en train de digitaliser tous les services publics alors que 40 % de la population est en situation de fragilité numérique. De ce fait, beaucoup de personnes n'ont par exemple plus accès à l'emploi. D'autres difficultés sont changeantes, par exemple en ce moment il existe une crise importante de l'accueil des étrangers, avec de ce fait beaucoup de demandeurs d'asile, de réfugiés qui sont sans logement.

Sylvie Macquet souligne que ces situations existent aussi en France. Le réseau PAC qu'anime Ève Leguèbe fait partie d'un mouvement d'éducation permanente. De quoi s'agit-il et quelle est la mission du PAC ?

Ève Leguèbe répond que l'éducation permanente correspond à une façon d'appréhender la société dans laquelle on vit, de s'y positionner en tant que citoyen, citoyenne, de développer un esprit critique et de s'interroger sur les difficultés quotidiennes, d'évoluer dans cette société de façon individuelle et collective en défendant des valeurs de solidarité, de diminution des discriminations et des inégalités. C'est aussi la mission du PAC. En France l'éducation permanente a pour nom l'éducation populaire.

Le Train des Mots est un organisme d'alphabétisation pour adultes, qui parle de « guide », de « voyageur », de « car »... À quoi cela correspond-il ?

Samia Rafie indique que comme le public visé a en général connu de mauvaises expériences à l'école, on a préféré les appeler des « voyageurs » plutôt que des « apprenants » ou des « élèves », les bénévoles prenant, eux, le nom de « guides ». Et le local s'appelle « la gare », tout naturellement.

D'où viennent les financements ? Comment ces deux organismes sont-ils structurés ?

Pour le Train des Mots (voir en annexe 5 le rapport annuel 2022), ils proviennent du ministère de l'Éducation et de quelques municipalités environnantes ainsi que du député et de quelques particuliers. La structure comprend deux salariés – Samia Rafie et son adjoint – et environ vingt-cinq bénévoles. Ceux-ci sont en général des retraités venant de différents milieux (enseignant, dentiste, VP de grandes entreprises, etc.).

Pour le PAC, le financement vient de la fédération Wallonie-Bruxelles, il s'agit donc également d'argent public. Une cinquantaine de travailleurs exercent au PAC, celui-ci s'étendant sur toute la fédération Wallonie-Bruxelles. Le PAC comprend une « générale », qui est un peu la tête pensante, et douze « régionales », dont celle de Bruxelles qui compte quatre employés (une personne à mi-temps chargée de l'administration, une personne animatrice coordinatrice de la régionale, une autre personne à mi-temps chargée de l'alphabétisation, et enfin Ève Leguèbe qui est pour moitié de son temps occupée par la coordination des écrivains publics et pour l'autre moitié par l'animation).

Sylvie Macquet fait remarquer qu'aucune charte n'encadre l'activité d'écrivain public au sein du Train des Mots, mais l'équipe de bénévoles est sans doute animée par des valeurs clés.

Samia Rafie répond qu'effectivement la charte n'existe pas et fait défaut. Il faudrait en créer une, d'où la présence de Samia Rafie ce jour pour apprendre les bonnes pratiques de l'écrivain public. Le slogan du Train des Mots est : « On écrit vos mots. » Cependant chaque demande est unique et ne consiste pas toujours en l'écriture d'un texte. Les services rendus sont très larges. Tous les mois et demi ou deux mois, des rencontres avec les bénévoles ont lieu pour échanger les expériences, s'enrichir et s'entraider. Les valeurs d'empathie, d'écoute, d'entraide et de respect sont importantes.

Sylvie Macquet indique que le PAC dispose d'une charte (voir en annexe 6), qui présente d'ailleurs beaucoup de points communs avec celle de l'AEPF. Par exemple, en ce qui concerne l'accompagnement à la compréhension et l'écriture, on trouve notamment ceci : « l'écrivain public écrit avec » ; « une écoute active » ; « il écoute, il informe la personne bénéficiaire de son service sur les conséquences possibles de l'écrit ». On précise également que la personne prend seule la responsabilité des écrits. En revanche, une différence importante avec l'AEPF concerne le fait que la charte du PAC stipule qu'« afin de préserver l'aspect public de son service, l'écrivain public ou l'écrivaine publique veillera à rester disponible afin de participer à la mise en forme de revendications collectives ».

Ève Leguèbe précise qu'il ne s'agit pas d'une obligation, puisque cela concerne des bénévoles. Par conséquent chacun s'engage comme il peut et comme il veut. Cependant en effet, le PAC agit sur deux axes : celui des permanences, qui est individuel, où les écrivains publics et les écrivaines publiques reçoivent des personnes en permanence et les accompagnent dans la compréhension et la rédaction de courriers gratuits et confidentiels, ce qui est très important ; mais aussi l'axe des revendications collectives, qui est important, car si l'on constate que des problématiques reviennent régulièrement dans les différentes permanences, sur le terrain donc, il faut pouvoir rendre compte de ces réalités sociales et mener des projets collectifs pour ensuite les remonter au politique. C'est donc une façon de militer.

Quel genre de revendications collectives le PAC a-t-il mis en œuvre ?

À propos de la fracture numérique, le PAC a écrit en 2022 une carte blanche qui a été publiée dans les journaux. Il y a eu également un projet, [Co-vide ton sac](#), recueil de témoignages des différents confinements montrant la variété des ressentis d'une personne à l'autre, et mis sous forme de plusieurs grandes fresques visibles dans l'espace public. Dans le cadre de la régionale de Mons, des ateliers d'écriture avec des personnes sans abri ont abouti à une pièce de théâtre qui tourne maintenant et est jouée par ces personnes. C'est l'occasion pour elles de parler de leur expérience sur scène et d'être valorisées. Il y a beaucoup d'autres projets collectifs et cette dimension collective est importante dans le réseau des écrivains publics.

Quel est le public au Québec ?

Samia Rafie indique que le but de la création du service d'écrivain public était de faire venir des personnes qu'on aurait aidées à lire et à écrire. Mais on s'est rendu compte que cela ne fonctionnait pas ainsi, car le public est finalement constitué de personnes qui ne rencontrent pas de difficultés à lire ou à écrire, mais qui manifestent de l'anxiété, qui ont peur des formulaires.

Est-ce parce que le public que le Train des Mots souhaite atteindre n'existe pas ou est-ce parce que le Train des Mots a du mal à l'atteindre ?

Samia Rafie répond que ces deux raisons peuvent jouer. Elle travaille beaucoup sur la promotion cette année, car il est possible que les personnes ignorent l'existence du service. Celles qui viennent sont envoyées par les organismes environnants (centre des femmes, banque alimentaire, etc., soit au total une quarantaine d'organismes) ou par des personnes qui ont déjà eu recours au service. Celui-ci est gratuit et confidentiel. Les usagers rencontrent souvent des problèmes de vie : par exemple une femme de 75 ans ayant vécu une dépression et mise sous tutelle à cette occasion par sa fille souhaitait reprendre ses droits et a sollicité le service pour l'aider à écrire des courriers à l'administration.

Qu'en est-il du public en Belgique ?

Le service est ouvert à tout le monde, mais le public est essentiellement constitué de personnes vivant dans la précarité, ayant des difficultés avec la langue française, et c'est ce public que l'on cible prioritairement.

Comment le service se fait-il connaître ?

Ève Leguèbe répond que le service commence à être de plus en plus connu dans le milieu associatif, qui redirige vers lui. Par ailleurs, aller à la rencontre des gens fonctionne très bien : quand une permanence est lancée dans un quartier, on essaie d'être sur place, d'aller sur les marchés, dans l'espace public, dans les commerces de quartier (pharmacie, épicerie, etc.), car il s'agit d'un service de proximité – les permanences sont implantées par quartier et visent les habitants du quartier. Des flyers sont distribués. Il y a aussi un site Internet, mais les personnes qui fréquentent les permanences n'ont pas toujours accès à Internet.

Samia Rafie indique que le service est proposé depuis cinq ans. Les deux premières années, avant la pandémie – Samia Rafie n'était pas encore là –, deux écrivains publics étaient envoyés dans différents lieux publics, par exemple à la pharmacie, à la bibliothèque, à l'épicerie, à la banque alimentaire, mais ça ne fonctionnait pas très bien, les gens étaient intimidés, ne voulaient peut-être pas parler de leurs problèmes dans ces endroits. Le Train des Mots dispose de deux salles privées à la « gare », et c'est davantage là que cela se passe. Après la pandémie, Samia Rafie a tenté de réactiver les permanences – elle est récemment allée dans une résidence pour personnes âgées – mais le service est alors davantage tourné vers la rédaction de carte de vœux, pour la fête des Mères ou pour Pâques, et ce dans des salles ouvertes où rien ne peut être confidentiel, à la différence de ce qui se passe quand la personne vient dans

les locaux de la structure. Mais cela permet de se faire connaître, et les vraies demandes, plus complexes, plus sérieuses, se passent dans les locaux du Train des Mots, porte fermée.

Concrètement, comment prend-on rendez-vous ?

Ève Leguèbe répond qu'on ne prend pas rendez-vous, parce que lors du premier confinement, tous les lieux qui accueillait les permanences ont fermé les uns après les autres. Comme il était important de pouvoir garder ce service accessible aux personnes isolées, on a bataillé et on s'est donc efforcé de maintenir des permanences accessibles sur rendez-vous. Mais on s'est rendu compte que pour beaucoup de personnes qui ont entrepris d'aller voir un écrivain public, ce qui est déjà un effort en soi, téléphoner pour prendre un rendez-vous et être au rendez-vous à l'heure était compliqué et constituait un frein supplémentaire. On insiste donc pour que les permanences soient hebdomadaires, à un horaire donné, dans les lieux partenaires (bibliothèques, maisons de quartier, associations), sans rendez-vous. Lorsqu'il y a trop de monde, on leur demande de revenir la semaine suivante ou on les oriente vers une autre permanence. Mais il est rare qu'il y ait trop de monde : généralement sur une permanence de deux heures, on arrive à recevoir entre deux et trois personnes et il y a rarement une file d'attente.

Lorsque quelqu'un contacte Le Train des Mots – c'est en général par téléphone, les personnes se déplacent rarement –, Samia Rafie ou son adjointe prend l'appel et pose des questions afin d'avoir une idée de la demande. Le plus souvent, les personnes s'ouvrent assez facilement, car elles ont déjà fait le premier pas en appelant, et comme elles sentent qu'elles sont écoutées, il leur est assez aisé de raconter ce dont elles ont besoin. Ensuite on détermine quel écrivain public pourrait y répondre. Dans les 48 h en général, la personne reçoit un appel d'un écrivain public pour fixer un rendez-vous. Lorsqu'il s'agit d'un lieu de permanences où les personnes viennent directement, l'organisme qui accueille a en général communiqué sur l'existence de la permanence.

À quel type de demandes le service répond-il ?

Samia Rafie répond que cela peut concerner tout type de demandes : une personne en soins palliatifs qui souhaite une lettre pour sa femme, que celle-ci lira après son décès ; un homme qui souffre de surdit  et a besoin d'aide pour qu'on appelle pour lui, afin de récupérer sur une clef USB des photos de son téléphone cellulaire, mais sans regarder celles qui relèvent de sa vie privée. Les personnes sont souvent des écorchés de la vie. Il y a aussi un rôle d'orientation. Mais quand les personnes tombent dans une faille du système et que Samia Rafie ne sait pas où les orienter, elle peut prendre en charge elle-même la demande : par exemple, aider une jeune femme haïtienne à préparer son examen pour devenir citoyenne canadienne parce que personne ne propose cet accompagnement. Cependant un des problèmes est de savoir jusqu'où ce service peut aller. Et également de savoir comment se détacher émotionnellement car Samia Rafie a envie de tous les aider : elle s'est ainsi retrouvée à accompagner une voyageuse aux urgences parce qu'elle était seule ! Elle ne sait donc plus où mettre la limite.

Mais lorsqu'il existe un organisme apte à effectuer telle ou telle démarche – par exemple pour les logements –, elle oriente vers lui. Quand les personnes contactent le Train des Mots, c'est souvent parce que les autres organismes ne savent pas où les orienter. Par exemple, un organisme qui fait de la thérapie par les arts et qui envoie au Train des Mots quelqu'un ayant besoin d'un passeport, non pas pour voyager mais tout simplement pour l'avoir. La directrice de cet organisme a ensuite témoigné du sentiment de liberté qu'avait ressenti cette personne en disposant de son passeport. Samia Rafie a par ailleurs intégré le conseil d'administration d'une corporation de développement communautaire qui regroupe une quarantaine d'organismes (banques alimentaires, centre des femmes, etc.), ce qui lui permet de mieux connaître leurs services et leur clientèle, de faire connaître ceux du Train des Mots et de développer chez eux le réflexe d'envoyer leurs clients lorsqu'ils constatent des difficultés à lire ou à écrire.

La limite concernant le type de demandes n'est donc pas toujours claire. Cela va-t-il jusqu'à des conseils juridiques ou fiscaux par exemple ?

Ce type de conseil n'est pas donné par le Train des Mots. En outre, le service est assuré par des bénévoles et ce bénévolat est quelquefois une difficulté car les bénévoles n'ont pas toujours les compétences nécessaires (par exemple la maîtrise du français) et refusent parfois certains travaux. Ainsi, lorsque Samia Rafie a pris son poste au Train des Mots, il y avait deux coordonnateurs bénévoles qui refusaient de travailler sur les CV. Or, une personne avait un besoin urgent de CV pour un entretien en vue d'un emploi : comme l'organisme Orientation-travail ne pouvait pas prendre en charge sa demande dans un délai si court, c'est Samia Rafie qui l'a aidée.

Ève Leguèbe indique qu'en Belgique, le PAC répond à tout type de demandes, mais la réalité sociale fait qu'il y a beaucoup d'accompagnement administratif. Certaines demandes sont plus personnelles, comme des discours à l'occasion d'un mariage ou d'un enterrement, qui sont assez régulièrement demandés. Il faut signaler beaucoup de demandes de lettre au roi. Les Belges adorent écrire au roi. Au palais royal, il existe un service social et il est possible de demander au roi une faveur, une aide financière ; même si celle-ci est modeste, cela peut aider des personnes dans des situations vraiment très difficiles... Une réponse personnalisée est systématiquement donnée, mais elle n'est pas toujours positive.

En termes d'orientation, le PAC est un service de première ligne, les écrivains publics viennent d'horizons très différents, ils ont chacun leurs compétences, leurs parcours professionnels, et on ne peut pas les former à toutes les demandes. Il est donc important de pouvoir réorienter les publics vers des centres d'alphabétisation quand on s'aperçoit que la personne ne sait ni lire ni écrire, ou encore vers des services juridiques ou des services de santé mentale, etc. Une bonne connaissance du champ associatif est ainsi nécessaire pour pouvoir rediriger vers le service compétent. Il faut signaler qu'il existe des informaticiens publics : en effet, de plus en plus de personnes se présentent en permanence parce qu'elles sont confrontées à la barrière du numérique et la frontière entre écrivain public et informaticien public devient

très poreuse. Le PAC travaille de plus en plus dans des lieux, comme les bibliothèques, qui disposent d'espaces publics numériques, avec un informaticien public sur place, dont le rôle est d'accompagner les personnes dans la création d'une adresse mail par exemple. Il est important de pouvoir travailler ensemble et de rediriger les personnes vers cet interlocuteur ou au contraire vers l'écrivain public en fonction du besoin.

Qu'en est-il de l'accompagnement au récit de vie ?

Ève Leguèbe indique que quelques écrivains publics du PAC sont spécialisés dans le récit de vie, mais il s'agit d'un tout autre travail, qui ne peut pas être réalisé durant les permanences. Ces écrivains publics ont été formés, ce qui est important car, comme cela a été signalé, il faut savoir avant de s'engager dans l'accompagnement au récit de vie ce que cela peut provoquer. Régulièrement, le PAC reçoit des demandes de personnes qui veulent raconter leur histoire, souvent pour la famille, rarement pour une publication. Ève Leguèbe redirige dans ce cas vers un écrivain public compétent, qui rencontre la personne. Ensemble ils mettent en place une méthode de travail et ils se voient pendant plusieurs semaines à plusieurs mois, en fonction du besoin. Il existe aussi des récits de vie collectifs, par exemple des récits de mémoires de quartier, pour lesquels plusieurs écrivains publics vont à la rencontre des gens. Le PAC accompagne également des demandeurs d'asile, en les préparant à l'entretien avec le CGRA (Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides). Il s'agit d'un entretien très long, difficile psychologiquement, et le PAC aide ces personnes à remettre un récit et une chronologie dans leur vécu pour être un peu plus solides et préparées face aux enquêteurs.

Samia Rafie indique qu'au Train des Mots, le service d'écrivain public est beaucoup plus ponctuel. Il n'y a pas de récits de vie, mais elle peut citer le cas, dans le cadre du service d'accompagnement en alphabétisation, d'une dame de 75 ans déficiente intellectuelle qui raconte sa vie à partir de photos qu'elle commente – par exemple la photo de son village – et qui apprend à écrire en même temps.

Comment les bénévoles auxquels recourent le PAC et le Train des Mots sont-ils formés ?

Pour le PAC, la formation, assez conséquente, dure 154 heures, à raison de deux jours par semaine sur trois mois (<https://www.pac-g.be/formation/ecrivains-publics/>). Il s'agit donc d'un engagement important. Cela permet de garantir la qualité des services mais aussi d'outiller les écrivains publics qui peuvent gérer des situations compliquées. Des réunions de coordination avec les écrivains publics sont par ailleurs organisées tous les mois, pour échanger sur les difficultés rencontrées pendant les permanences. Elles sont aussi l'occasion de définir des sujets de formation continue, par exemple sur la façon de recevoir des personnes en situation de fragilité mentale, ce qui amène à mettre en place une formation spécifique sur les problèmes de santé mentale, ou encore sur l'accompagnement au logement social, les demandes de régularisation des personnes sans papiers, etc.

Sylvie Macquet signale que la formation de 154 heures recouvre des sujets assez classiques, comme la déontologie, les compétences et les limites de l'écrivain public, la rédaction de CV et de lettres de motivation. En revanche d'autres sujets ne sont en général pas abordés dans les formations en France, comme le décrochage social et les modes de vie atypiques, l'écoute active – qui est aussi tout de même un peu traitée dans les formations françaises –, le regard critique et réflexif sur l'orthographe française, l'interculturalité et la migration (voir en annexe 7 le programme de cette formation).

Samia Rafie indique que pour le Train des Mots, il n'y a pas de formation, à l'exception d'une formation de neuf heures seulement consacrée à l'accompagnement en alphabétisation, et cela commence à manquer de manière flagrante. Vingt-cinq bénévoles interviennent, soit dans l'accompagnement en alphabétisation, soit en tant qu'écrivains publics ou simplement en offrant leurs compétences comme orthopédaogogue ou conseiller pédagogique retraité par exemple. Tout récemment Samia Rafie a réalisé un sondage auprès de ces bénévoles pour identifier ceux qui souhaitaient offrir le service d'écrivain public : dans les réponses reçues, elle a constaté des fautes de français qui l'ont vraiment atterrée. Elle est donc en train de concevoir un test pour les futurs bénévoles, car elle s'aperçoit que certains bénévoles actuels ont rejoint l'équipe sans disposer des compétences de base. La formation, tout comme la charte, fait défaut pour les écrivains publics. Tous les mois et demi, des réunions sont organisées avec tous les bénévoles pour leur donner des informations sur le Train des Mots et échanger sur les sujets qu'ils ont traités, sans nommer les usagers bien sûr puisque le service est confidentiel.

Quelles sont les perspectives au niveau de l'activité d'écrivain public ?

Ève Leguèbe répond que le nombre de demandes est important. L'objectif est donc de continuer à former des bénévoles et de répondre à un maximum de demandes. Il y a de plus en plus de demandes provenant de sites partenaires (associations, maisons de quartier, bibliothèques), qui souhaiteraient offrir une permanence en leur sein. Il s'agit également de s'adapter aux difficultés et aux réalités sociales qui changent tout le temps.

L'objectif pour le Train des Mots est de travailler la visibilité, avec de la publicité – présence dans le journal local, campagne commerciale sur une radio pendant six semaines –, partant du constat que si l'on ne peut pas joindre le public cible par l'écrit, on peut le faire par l'oral. Pour cette campagne, Samia Rafie a travaillé avec une petite entreprise de communication un message qui peut être adapté assez facilement sans coût excessif et qui peut être martelé pour donner le réflexe d'orienter vers le Train des Mots. Par ailleurs, elle organisera une dictée familiale en octobre 2023, pour la troisième année consécutive. Cet événement fera l'objet d'une publicité à la radio et sur les journaux, avec pour objectif de faire connaître le Train des Mots grâce à une activité ludique sur la base d'un slogan qui vise à diminuer la pression pour ceux qui envisagent d'y participer : « Deux cent cinquante mots dans la dictée, vous pouvez faire deux cent cinquante fautes. » Comme le Train des Mots dispose par ailleurs de beaucoup de plantes vertes, Samia Rafie a eu l'idée de s'en servir pour la communication.

Elle se rend sur les marchés avec ces plantes et incite les passants à venir vers elle grâce à des affiches comme « Faites connaître le Train des Mots en donnant cette plante au suivant » ou « Plantes gratuites ». Cette dernière pancarte attire les badauds, qui découvrent alors qu'il faut redonner la plante à quelqu'un d'autre ! Ainsi, la multiplicité de lieux de présence, des actions de publicité et le fait d'être membre du conseil d'administration de la corporation contribuent à faire connaître les services du Train des Mots.

Virginie Perrot est frappée par le caractère social extrêmement fort des permanences. L'écrivain public est ainsi le témoin de la vie sociale du pays, ce qui demande des qualités d'empathie et pose aussi la question des limites, comme on l'a vu précédemment. L'envergure du métier est donc stupéfiante. Dans ces conditions, tout écrivain public peut-il tenir une permanence ? Quel conseil les intervenantes donneraient-elles à quelqu'un qui envisagerait cette activité ?

Ève Leguèbe conseille de se lancer. On peut être inquiet face à la complexité, se demander si l'on est à la bonne place, si on ne risque pas d'accroître le problème, les formations n'étant pas toujours suffisantes en ce qui concerne la psychologie, l'assistantat social, le droit... Avant de commencer, les angoisses sont donc importantes, mais finalement on se rend compte face à l'usager que même si on n'a pas les réponses à tout, on peut chercher ensemble, et donc reconnaître ses propres limites et en faire part à la personne. Il faut aussi savoir s'appuyer sur le réseau, ce qui est très important pour pouvoir échanger avec une personne plus compétente que soi dans le domaine concerné.

Samia Rafie est d'accord avec d'Ève Leguèbe, mais elle rappelle qu'il n'y a pas d'autres écrivains publics que les deux personnes qui assurent cette fonction au sein du Train des Mots. Cet organisme est donc le seul à offrir ce service, qui plus est dans une petite région du Québec. En revanche, Samia Rafie reçoit régulièrement des appels de personnes qui voudraient offrir ce service dans leur région mais ne savent pas comment commencer. Elle leur conseille de se rapprocher d'un organisme d'alphabétisation, car il en existe plusieurs dizaines dans la province de Québec. Par ailleurs, elle se rend compte qu'elle doit désormais s'assurer des compétences des candidats, au moins au niveau de la qualité du français.

Virginie Perrot déduit de ces deux réponses qu'il faut de la volonté, du savoir-être et des compétences. Celles-ci priment parce qu'il s'agit d'un vrai métier, comme on a pu le constater au travers des différentes interventions de cette journée.

## 2. Questions et témoignages du public

**Question 1** – D'après des témoignages, il peut être difficile de passer à l'écrit parce que le québécois parlé n'est pas le québécois écrit, qui lui-même diffère du français officiel écrit. Remarque-t-on cela en tant qu'écrivain public et de quelle manière cela rentre-t-il en considération ?



Samia Rafie répond qu'elle n'a pas constaté de difficultés à ce niveau. Les écrivains publics sont habitués à travailler avec le français international : la personne qui vient chercher de l'aide s'exprime dans le français qu'elle connaît, avec l'accent et le vocabulaire qu'elle a, et on l'aide au mieux.

**Question 2** – Quel est le profil des bénévoles ? S'agit-il de personnes retraitées qui veulent sortir d'un isolement parce qu'elles ne travaillent plus ou de jeunes qui ont envie de s'engager même s'ils travaillent par ailleurs ?

Samia Rafie répond qu'il s'agit essentiellement de retraités provenant de l'enseignement ou d'autres secteurs, par exemple des avocats, qui ne donnent bien sûr pas de conseils juridiques. Deux personnes sur les vingt-cinq bénévoles recherchent un emploi, dont une avocate de 33 ans. La motivation de certains retraités est parfois simplement de se désennuyer.

Ève Leguèbe répond que les bénévoles, majoritairement des femmes, sont de tous les âges : retraités, jeunes, moins jeunes, personnes en réorientation professionnelle à la recherche d'un emploi. Certaines personnes sont engagées depuis longtemps et sont bien implantées dans le réseau, d'autres sont là temporairement parce que ça correspond à un moment de leur vie où elles ont du temps et souhaitent le consacrer à cette activité.

Samia Rafie ajoute que comme il s'agit de retraités, les bénévoles arrêtent parfois pour des raisons de santé ou parce qu'ils deviennent proches aidants d'un conjoint ou d'un parent. Avant la pandémie, les permanences étaient organisées par deux bénévoles qui coordonnaient le tout, mais compte tenu du va-et-vient des bénévoles, Samia Rafie a décidé de gérer elle-même les permanences, ce qui constitue une charge de travail supplémentaire. Elle a constaté que les services rendus lors des permanences étaient moins sérieux que ceux procurés dans les locaux du Train des Mots. De la même manière, les permanences en bibliothèque amènent plus de bénévoles que de personnes ayant besoin d'aide.

**Témoignage 1** – *La combattante*, très beau documentaire de Camille Ponsin (2022), semble relier ce qui a été exprimé au cours de cette journée au sujet des récits de vie et des permanences. Ce film fait en effet le portrait d'une femme de 90 ans qui était ethnologue au Soudan dans les années 1960 et qui accueille aujourd'hui les personnes refusées par l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides). Elle écoute leurs récits de vie pour les développer, mener des enquêtes et identifier ce qui peut les aider à obtenir des papiers, en vue d'un recours devant la CNDA (Cour nationale du droit d'asile).

**Question 3** – On a parlé tout à l'heure des informaticiens publics en Belgique, qui sont un peu l'équivalent des conseillers numériques en France. L'État français a également mis en place ces dernières années les maisons France Services, qui accueillent des personnes rencontrant des difficultés administratives. Cela pose problème quand on se lance dans l'activité de permanences, car les élus considèrent que celles-ci sont redondantes avec les missions des maisons France Services, qui leur coûtent déjà de l'argent. Existe-t-il l'équivalent au Québec ou en Belgique ?

Samia Rafie répond que cela n'existe pas au Québec. À la bibliothèque de la municipalité dans laquelle elle travaille, des cours pour apprendre à utiliser une tablette sont proposés, mais rien d'autre. Si une personne a besoin d'une aide numérique, elle puise parmi ses bénévoles. Mais un tel service serait sûrement utile.

Cela n'existe pas non plus en Belgique. Ève Leguèbe a même l'impression qu'on cherche à entraver les actions citoyennes en ce sens. Les informaticiens publics et les écrivains publics constituent une sorte de sparadrap sur des blessures que l'État provoque. En effet, comme les pouvoirs publics ne prennent pas leur responsabilité, le PAC essaie de compenser ce manque. Mais certaines mairies sont réticentes à la mise en place de permanences d'écrivains publics pour aider les personnes qui en ont besoin, alors qu'elles ferment par ailleurs tous les guichets des services publics.

La personne ayant posé la question indique que c'est également ce qui s'est passé en France : les maisons France Services ont été créées parce que les services publics disparaissaient complètement, surtout en milieu rural. Cela permet donc aux usagers de s'y rendre sans passer par un écrivain public, d'où la difficulté rencontrée lorsqu'on veut développer l'activité de permanences. Les personnes travaillant dans les maisons France Services ont un contrat de travail et sont formées pour exercer leurs missions.

**Intervention de la salle** – Il faut signaler que les maisons France Services existent sur tout le territoire français et pas seulement en milieu rural. Certains écrivains publics travaillent dans des maisons France Services dans le cadre de marchés publics. Il faut signaler la particularité de la ville de Paris, qui ne fait appel qu'à des bénévoles pour assurer la fonction d'écrivain public.

**Question 4** – Il est étonnant qu'il n'y ait aucune formation d'écrivain public au Québec ou même au Canada et qu'il soit nécessaire de faire appel aux bonnes volontés. On pouvait s'attendre à une organisation similaire à ce qui existe en France, comme c'est le cas en Belgique. On a l'impression que le Train des Mots joue le rôle à la fois d'écrivain public, d'assistant social, d'animateur social, alors qu'en France c'est beaucoup plus scindé.

Samia Rafie répond qu'il n'y a pas de formation et qu'il n'y a pas d'écrivains publics, hormis l'équipe du Train des Mots. Personne ne connaît ce métier et Samia Rafie doit à chaque fois expliquer ce que c'est, d'où la nécessité de la publicité. Elle vient de commencer une campagne publicitaire pour l'alphabétisation, avec le slogan « Mieux lire pour avancer dans la vie », qui sera suivie d'une campagne pour la prestation d'écrivain public. Elle aimerait beaucoup que les différents rôles tenus par le Train des Mots soient mieux séparés, parce qu'elle se sent dépassée par cela. Ainsi le nouveau logo représente une locomotive vue de face, avec un livre et la voie ferrée formée par la lettre A. Il est accompagné de la phrase suivante : « Vous désirez apprendre à lire et à écrire » – il s'agit donc de l'alphabétisation –, « comprendre un document, écrire une carte de souhait, remplir un formulaire, lire votre courrier, écrire une lettre » – cela correspond aux missions de l'écrivain public –, « réussir un examen de français »

– on retrouve l'alphabétisation –, « on peut vous aider ». On voit bien que tous les rôles sont mélangés.

Selon Pascal Martineau, on a l'habitude que le Canada soit en avance, comme c'est le cas notamment en matière de prisons, et il est surprenant de constater le contraire au sujet des écrivains publics. Concernant France Services, l'expérience vécue par Pascal Martineau en tant qu'écrivain public assurant des permanences montre que les deux services sont complémentaires et non concurrents : France Services assure l'accompagnement numérique immédiat, par exemple la création d'une adresse e-mail, ce qui décharge l'écrivain public d'activités qui ne sont pas au cœur de son métier. Par ailleurs, si France Services s'est mis en place, c'est grâce au Défenseur des droits, M. Jacques Toubon, qui a martelé chaque année dans son rapport national le problème posé par la fracture numérique. L'État a fini par réagir, aussi sous la pression des collectivités locales qui se rendent compte que les administrés ont besoin d'accompagnement.

Par rapport aux revendications collectives du PAC évoquées par Ève Leguèbe, Pascal Martineau signale que même si ce n'est pas le cœur de son activité, l'AEPF a tenté il y a quelques années de lancer une pétition nationale concernant la fracture numérique, mais cela n'a pas abouti. Par ailleurs l'action de l'AEPF concernant la présence de l'écrivain public en milieu pénitentiaire est une manière de revendiquer en aidant des personnes détenues à avoir accès à l'écrit.

Ève Leguèbe signale que la dématérialisation s'est fortement accélérée avec la Covid, mais en Belgique, il existe beaucoup d'associations qui luttent contre ce phénomène, avec des pétitions qui tournent, des débats... ça bouge donc, mais quel en sera le résultat ?

**Question 5** – En Belgique, tous les écrivains publics du PAC sont bénévoles, alors que la formation dure 154 heures sur trois mois à raison de deux jours par semaine : cela n'amène-t-il pas le gouvernement à se poser la question de la professionnalisation et de la rémunération d'une activité pour laquelle on forme de manière aussi sérieuse ? N'existe-t-il aucune permanence d'écrivain public assurée par des professionnels rémunérés en Belgique ?

Ève Leguèbe répond que le PAC est désolé de cette situation et aimerait pouvoir payer tous les écrivains publics qui accomplissent un travail extraordinaire, mais cela n'est pas possible. La formation est en effet un engagement important pour ensuite exercer une activité seulement bénévole. Certaines personnes s'installent comme écrivains publics indépendants rémunérés, mais elles sont tout à fait hors du réseau du PAC. À la connaissance d'Ève Leguèbe, il n'existe pas de permanence d'écrivain public assurée par des professionnels rémunérés. Certains services qui accueillent des permanences d'écrivain public appartenant au réseau PAC pourraient peut-être les rémunérer, mais il ne serait pas juste que certains soient payés et d'autres pas au sein du même réseau.

Samia Rafie demande si certaines personnes abandonnent après la formation. En effet, au Train des Mots, la formation en alphabétisation, même si elle ne dure que neuf heures, coûte de l'argent et certains bénévoles partent tout de suite après l'avoir suivie...

Ève Leguèbe répond que c'est très peu le cas au PAC, avec environ une à deux personnes qui abandonnent sur un groupe de vingt. Il y a une sélection à l'entrée dans la formation : on demande une lettre de motivation et un CV ; au cours d'une séance d'information, on demande à chacun et chacune de se présenter, pour être certain que les mêmes valeurs sont défendues. En général, les personnes sont acceptées. Très peu arrêtent donc, mais on essaie aussi de les fidéliser, de leur apporter quelque chose, de créer une dynamique de réseau collectif pour que chacun puisse y trouver un intérêt personnel.

**Question 6** – L'accompagnement au récit de vie est-il aussi assuré par des écrivains publics bénévoles et ceux-ci sont-ils formés ?

Ève Leguèbe répond qu'ils sont formés. C'est une formation de cinq jours, différente de celle de 154 heures.

Virginie Perrot invite l'ensemble des intervenantes depuis le début de la journée à la rejoindre pour poser leurs questions au public.

## **VI. Questions des intervenantes au public**

**Question 1** – Ève Leguèbe demande quel type de demandes reçoivent les écrivains publics assurant des permanences en France. Quel est le type de public ? De manière générale, comment fonctionne une permanence ?

Nella Ciona, écrivaine publique assurant trois permanences par semaine à la mairie de Compiègne depuis quinze ans, indique que les demandes sont de toute sorte et concernent tous les domaines de la vie courante. Les permanences se déroulent à la mairie, avec une salle d'attente. Chaque permanence dure trois heures au minimum, mais ce temps est très régulièrement dépassé : si quelqu'un a attendu une heure, il est pris même si la permanence est normalement finie. Cela fonctionne sans rendez-vous et les usagers sont reçus au fur et à mesure de leur arrivée. Selon les cas, le traitement des demandes prend plus ou moins de temps, de cinq minutes à une heure, il est donc impossible de fixer des rendez-vous. Nella Ciona s'adapte par conséquent à la demande, tant pis si cela déborde. Cette permanence est un peu devenue un salon de thé sans le thé : les gens aiment s'y rencontrer. Ils s'arrangent pour venir le jour où la personne qu'ils veulent rencontrer se rend à la permanence. Il y a toujours de nouveaux usagers, grâce au bouche-à-oreille, et de plus en plus à cause de la fermeture des accueils de tous les centres (CAF, etc.), qui renvoient directement à l'écrivain public. L'accompagnement numérique est énorme.

Chrystelle Chevalier assure, essentiellement en Seine-Saint-Denis, cinq à sept permanences par semaine qui ne fonctionnent que sur rendez-vous. Avant le confinement, certaines permanences étaient sans rendez-vous : quand elle arrivait à 9 h, des usagers attendaient parfois depuis plusieurs heures devant le centre administratif et la file d'attente pouvait compter jusqu'à une vingtaine de personnes. Même avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de recevoir vingt personnes en trois heures. Cela entraînait des conflits et Chrystelle Chevalier ne terminait jamais à l'heure. Elle a donc dû mettre le holà. À la reprise des permanences après le confinement, les collectivités ont décidé de mettre en place des rendez-vous. Cela comporte des inconvénients, par exemple lorsque l'utilisateur ne vient pas sans prévenir. Pour pallier cela, on recourt aux listes d'attente pour certaines permanences. En ce moment, la demande qui revient le plus souvent concerne les dossiers de retraite. Peut-être est-ce un effet de la réforme : beaucoup de personnes s'inquiètent et ont décidé de prendre leur retraite alors que parfois elles ne sont pas concernées par la réforme. Il y a aussi beaucoup de demandes de logement (et tout ce qui y a trait comme la reconnaissance du caractère prioritaire du relogement) et de demandes de titre de séjour et de naturalisation.

**Question 2** – Ève Leguèbe demande où se passent les permanences.

Chrystelle Chevalier répond que pour ce qui la concerne, elle intervient dans un tribunal, dans des centres administratifs, dans des centres sociaux et dans des bibliothèques.

**Question 3** – Ève Leguèbe demande s'il a fallu démarcher ou si ce sont les lieux d'accueil qui ont demandé la présence d'un écrivain public.

Chrystelle Chevalier répond que cela dépend des cas. Pour la permanence au tribunal de Bobigny, assurée depuis dix ans, le CDAD (conseil départemental d'accès au droit) cherchait un écrivain public. La secrétaire du CDAD a cherché dans les Pages Jaunes, le nom « Chevalier » l'a fait rire et c'est pour cette raison qu'elle l'a contactée. Chrystelle Chevalier a rencontré la responsable du CDAD et l'entretien a été concluant. Pour d'autres collectivités, il s'agit de marchés publics ou de contrats.

Pascal Martineau assure trois permanences : une, hebdomadaire, de six heures au centre pénitentiaire d'Orléans-Saran, une autre, mensuelle, de six heures au centre de détention de Châteaudun, et enfin une de six heures en alternance dans deux maisons de quartier des quartiers populaires d'Orléans, dans le cadre de la maison de justice et du droit (MJD) qui est elle-même supervisée par le CDAD. Ces permanences sont donc financées par le ministère de la Justice. Elles fonctionnent uniquement sur rendez-vous, gérés par la MJD où d'ailleurs d'autres professionnels interviennent (délégué du Défenseur des droits, médiation numérique, surendettement, notaires et avocats dans le cadre de rendez-vous gratuits, droit au logement). Les personnes de l'accueil sont chargées d'orienter vers le bon interlocuteur. Les rendez-vous durent une demi-heure et il y a concrètement entre huit et treize rendez-vous par jour en fonction de la présence des usagers. Les permanences fonctionnent grâce au dynamisme du CDAD – souvent cité en exemple –, grâce aussi au soutien de la métropole d'Orléans pour la mise à

disposition des locaux et à celui du conseil départemental puisque la MJD est reliée par visioconférence à toutes les maisons du département, les personnes qui ne peuvent pas se déplacer bénéficiant ainsi des mêmes services que si elles se rendaient à la MJD. Il y a deux jours se déroulait la Journée nationale de l'accès au droit (<https://www.justice.gouv.fr/actualites/espace-presse/acces-au-droit>) et la MJD a connu une forte affluence à cette occasion. Les deux écrivains publics qui y interviennent, Ghislaine Koenig et Pascal Martineau, étaient présents, ainsi que tous les autres professionnels. C'est une chance pour la métropole d'avoir des pouvoirs publics très attentifs et convaincus de l'intérêt de ce service public. En effet, Pascal Martineau considère que les écrivains publics fonctionnent comme une délégation de service public.

**Question 4** – Samia Rafie rentre parfois chez elle accablée par les problèmes des personnes qui ont eu recours aux services du Train des Mots. Dans le cadre des formations en France, est-il prévu quelque chose pour aider à gérer cela ?

Marie Huguenin-Dezot, qui n'assure pas de permanences mais anime beaucoup d'ateliers d'écriture, dont certains avec des personnes âgées, très âgées ou en situation de handicap, et écrit aussi des récits de vie, confirme qu'on peut être parfois débordé par ce qu'on entend et que cela peut être très difficile à gérer. Même si on est membre d'une association professionnelle, en tant qu'écrivain public indépendant on n'a personne pour débriefer, à la différence de ce qui se passe dans un service hospitalier ou dans une autre structure. Si on consulte un psychologue, on peut lui en parler, sinon on se tourne vers les proches, les amis, le conjoint ou les enfants.

Samia Rafie signale que souvent les personnes ont des problèmes de santé mentale.

Marie Huguenin-Dezot répond que lorsqu'on intervient dans des structures s'occupant de personnes polyhandicapées, on peut se tourner vers l'équipe, à condition que celle-ci voie l'écrivain public comme quelqu'un qui fait du soin, ce qui n'est pas toujours le cas alors que ce serait nécessaire. Comme cela a été signalé, l'AEPF a essayé, en vain, de mettre en place des ateliers d'échanges de pratique. Rien n'a donc été fait concernant cet aspect, mais il y a à faire.

Pour Chrystelle Chevalier, le métier d'écrivain public est effectivement assez solitaire et cela fait du bien de parler de ce que l'on vit. Il lui est ainsi arrivé d'échanger avec trois autres écrivaines publiques une fois par mois le vendredi après-midi. On ne peut en effet pas toujours communiquer à sa famille le ressenti de l'ensemble des usagers qui, bien malgré eux, font porter le poids de leurs problèmes à l'écrivain public, ceux-ci venant parfois s'ajouter à ceux qu'il rencontre lui-même. Partager permet d'alléger cette charge.

Florence Hügi signale que depuis que le collectif DIRE a lancé la formation en 2021, le temps disponible a manqué pour l'intervision, même si les rencontres mensuelles ont continué. Or l'intervision est absolument essentielle pour échanger sur les pratiques et demander l'avis des autres. Dans d'autres professions d'accompagnement au sens large, des systèmes de

supervision ou d'intervision existent, il est donc un peu bizarre de constater que cette possibilité n'est pas offerte aux écrivains publics dont les missions sont pourtant riches et variées.

Hélène Cassignol ajoute, car cela n'a pas été mentionné, que cinq collectifs ont été créés par des personnes ayant suivi la formation du collectif DIRE. En effet, celle-ci insiste beaucoup sur l'intérêt de l'intervision.

**Question 5** – Hélène Cassignol demande en quoi consiste l'agrément de l'AEPF.

Pascal Martineau répond qu'il y a un préalable à l'agrément : les personnes qui souhaitent devenir membres de l'AEPF et ne sont pas encore installées, ou depuis moins de deux ans, doivent d'abord participer à une [journée d'information](#) animée par deux administrateurs qui exposent les différentes facettes du métier et les illustrent par leur pratique personnelle. À l'issue de cette journée, qui permet de confronter l'idée qu'on se fait du métier à la réalité de celui-ci, les participants décident ou non de poursuivre l'aventure. La seconde étape consiste alors à [passer l'agrément](#), chez un administrateur ou à la fin d'une semaine de formation : pendant une journée, les candidats passent une série de tests professionnels, écrits et oraux (orthographe, résumé de texte, correction de texte, mise en situation, exposé argumenté, rédaction de courriers, etc.), sans l'aide de dictionnaires. Ces tests sont notés. Pour obtenir l'agrément, il faut avoir la moyenne, soit 50 points sur 100, la note en orthographe étant éliminatoire si elle est inférieure à 11/20, tout comme la note aux tests oraux si elle est inférieure à 5/10. Une fois l'agrément obtenu et la cotisation payée, on devient membre de l'AEPF. Les écrivains publics agréés sont répertoriés sur le site de l'académie, à condition d'avoir démarré leur activité professionnelle, quelle que soit la forme (indépendant, salarié, etc.) – il n'y a pas de bénévoles. L'agrément est une sorte de label de qualité qui présente l'avantage, dans un métier non réglementé, de rassurer les clients quant aux compétences. Pascal Martineau a constaté que c'était un vrai plus pour les collectivités : à partir du moment où de l'argent public est en jeu, elles ont plus tendance à contractualiser avec des écrivains publics membres de l'AEPF ou d'autres organisations plutôt qu'avec des personnes qui n'appartiennent à aucune structure.

**Témoignage 1** – Michèle Thonney Viani fait part d'une expérience à la demande de Virginie Perrot. Elle a reçu un jour une demande de correction de manière particulièrement pressante de la part d'un homme. N'ayant pas beaucoup de temps, elle a proposé un report à la semaine suivante, mais il a refusé. Il fallait corriger une lettre qu'il voulait envoyer en réponse à une annonce matrimoniale. Une lettre d'amour, ce n'est pas si fréquent. Michèle Thonney Viani a donc accepté de le recevoir en urgence : un homme grand, beau, avec une belle prestance, médecin libéral qui avait exercé dans le canton de Vaux, y avait été très connu et venait de prendre sa retraite à 70 ans, cinq ans après l'âge officiel de la retraite en Suisse. Du jour au lendemain, il avait donc perdu sa vie professionnelle et visiblement la vie sociale qui allait avec. Il s'était aussi alors rendu compte qu'il était veuf depuis trente ans. Il était temps qu'il reprenne femme. Il souhaitait donc que Michèle Thonney Viani corrige la lettre manuscrite

qu'il avait rédigée pour répondre à cette annonce. Cette réponse, sidérante, commençait ainsi : « Voici l'annonce matrimoniale que j'aurais mise moi-même si j'en avais mis une... » S'ensuivait une liste de qualités et caractéristiques attendues de la dame : elle devait être grande, belle, cultivée, intéressante, posséder des qualités de ménagère, savoir s'occuper d'un époux, tenir une maison, recevoir. Il disait à peine quelques mots sur lui. Il voulait que Michèle Thonney Viani écrive la réponse à la main, parce qu'il avait très peur que son écriture soit reconnue, ce qui était possible vu la petite taille de la localité. Michèle Thonney Viani a refusé, en arguant que c'était impossible déontologiquement car il y aurait eu tromperie, et l'a convaincu de l'écrire à l'ordinateur. Comme il n'était pas équipé, elle a dû s'en charger en reproduisant mot à mot sa réponse, sans parvenir à ajouter des informations le concernant. Elle pensait ensuite ne plus le revoir, mais il est revenu quelques jours plus tard avec une nouvelle annonce et la même réponse. Michèle Thonney Viani a donc réécrit la même lettre à l'ordinateur, en changeant simplement la référence. Pendant presque deux mois, ce client est venu deux ou trois par semaine. Puis plus rien, jusqu'à ce qu'il rappelle Michèle Thonney Viani pour la remercier pour tout le travail fait pour lui et pour l'informer qu'il n'avait plus besoin de son aide parce qu'il avait compris qu'il ne cherchait pas une femme, mais une gouvernante.

**Question 6** – Samia Rafie demande comment on vérifie qu'un écrivain public a bien fait son travail. Y a-t-il des superviseurs qui, aléatoirement, assurent cette vérification ? En effet, en tant que directrice du Train des Mots, il lui est arrivé de s'interroger sur la qualité du service rendu par un bénévole. Vers qui peuvent se tourner les personnes qui pensent avoir été mal aidées ?

Sylvie Monteillet répond qu'il n'y a pas de superviseur puisqu'on exerce seul. Néanmoins, et c'est aussi un des avantages pour les clients de faire appel à un écrivain public agréé, les adhérents de l'AEPF doivent respecter une charte qui est publique et les clients insatisfaits peuvent se plaindre auprès du conseil d'administration de l'AEPF. Celui-ci étudie les réclamations et, le cas échéant, peut infliger des sanctions.

Pascal Martineau ajoute qu'il y a aussi, dans le cadre des permanences de la MJD par exemple, des enquêtes de satisfaction, ce qui permet d'avoir un retour. Ce n'est pas systématique, mais c'est régulier. Les usagers peuvent aussi déposer une réclamation s'ils ne sont pas satisfaits.

Isabelle Olivré, écrivaine publique dans le Var et administratrice du SNPCE, précise que certaines structures professionnelles ont conclu des partenariats avec un médiateur à la consommation (l'AMIDIF pour ce qui concerne le SNPCE), auquel les indépendants peuvent adhérer individuellement. Les clients particuliers mécontents peuvent saisir ce médiateur.

Chrystelle Chevalier indique que de façon plus subjective, on peut penser que les personnes sont satisfaites dans deux cas : lorsqu'on ne les revoit pas parce que cela signifie qu'elles ont obtenu gain de cause ou lorsqu'elles reviennent avec des gâteaux !



**Témoignage 2** – Pour ce qui concerne La Réunion, qui est un département français, Dany Andriamampandry signale que le contexte n'est pas foncièrement différent de celui de la métropole, mais le public est peut-être un peu plus varié et présente peut-être la particularité d'être beaucoup moins agressif, plus chaleureux et plus enclin à se moquer un peu de tout le monde. Les choses se passent donc de manière joyeuse, sans méconnaître toutes les difficultés de la vie.

**Question 7** – Ève Leguèbe demande comment les écrivains publics font connaître leurs services en France.

Pour Dany Andriamampandry, cela passe exclusivement par le bouche-à-oreille, la carte de visite ne servant à rien. La réputation se construit progressivement. Dany Andriamampandry bénéficie d'une réputation de longue date, mais elle porte une étiquette indélébile de bénévole.

Caroline Blouët signale que l'annuaire sur le site Internet de l'AEPF fonctionne bien car elle reçoit souvent des appels de personnes qui ont trouvé ses coordonnées par ce biais.

Pascal Martineau précise que le site Internet de l'AEPF est très bien référencé.

Fabienne Reichenbach, écrivaine publique en Seine-Saint-Denis, a suivi le conseil, donné lors d'une formation de l'AEPF, de contacter des écrivains publics déjà en place. Elle s'est ainsi fait connaître et a pu remplacer certains confrères ou consœurs lors de permanences. Cela a été plus simple et plus rapide que de contacter les mairies.

Virginie Perrot récapitule les différents moyens pour se faire connaître évoqués au cours de la journée : le réseau, le bouche-à-oreille, les prescripteurs, la communication via les sites web, le référencement sur le site de l'AEPF, les réseaux sociaux, la radio...

## VII. Intervention de Philippe Caillol

Après avoir remercié une nouvelle fois le ministère de la Justice qui a mis à la disposition de l'AEPF ce beau lieu pour le déroulement de cette cinquième Journée nationale de l'écrivain public, Pascal Martineau accueille Philippe Caillol, chef du service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV).

Philippe Caillol indique qu'il lui paraissait tout à fait indispensable de venir saluer les écrivains publics présents, parce qu'ils sont des acteurs essentiels de l'accès au droit en France, et de saluer également leurs collègues suisses, belges et québécois dans le cadre de cette journée dont la dimension francophone est tout à fait remarquable. La mission des écrivains publics, qui consiste en l'aide dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation de nature juridique, ainsi que l'assistance au cours de procédures non juridictionnelles, n'est pas éloignée de ce que fait l'équipe du SADJAV au quotidien. En effet, celle-ci donne, notamment, la possibilité à chacun sur le territoire national, quels que soient ses revenus, son lieu de vie, son âge, son sexe, sa nationalité, de connaître gratuitement ses droits et obligations et d'être aidé dans ses démarches. Or, si on ne connaît pas le système juridique et ses droits, on peut rester sur le côté de la route. Cette démarche d'explication du fonctionnement de la justice et des droits de chacun est donc indispensable et relève de la responsabilité du ministère de la Justice.

Le SADJAV essaie de remplir cette mission au travers d'un travail qui s'accomplit en réseau. L'équipe est petite – six personnes pour ce qui concerne l'accès au droit –, mais c'est un réseau énorme puisque le SADJAV travaille grâce aux CDAD, qui sont des émanations des tribunaux judiciaires et qui permettent de fédérer les énergies et les acteurs publics autour de cette question. Ainsi, préfecture, élus, associations, barreau s'associent dans cet objectif de permettre l'accès au droit. Cela passe aussi parfois par une dimension financière : si le ministère finance, il incite aussi les autres acteurs à le faire car dès que l'on paie, même modiquement, on s'intéresse au résultat. L'action de ces CDAD est déployée sur le terrain grâce aux [points-justice](#), dans lesquels toute personne peut obtenir de l'information juridique de façon anonyme, gratuite, et surtout sûre. Ces points-justice sont symbolisés par un hexagone vert à l'intérieur duquel figure un « I » pour « information ». Il en existe environ deux mille, installés dans les cent cinquante MJD, mais aussi dans des mairies ou des CCAS. C'est une politique dynamique et pour la faire connaître le SADJAV a mis récemment en place un numéro d'appel, le 3039, qui permet de contacter le point-justice le plus proche de chez soi.

Il existe également France Services, dispositif récent puisqu'il a été créé en 2019. Il couvre désormais presque l'ensemble du territoire, avec deux mille cinq cents France Services déployés. L'objectif est de proposer un bouquet de neuf services, dans lequel figure celui de la justice. Le SADJAV contribue à ces structures qui sont des relais en matière d'accès au droit, sa présence pouvant être plus importante dans certains lieux grâce aux points-justice par le biais de permanences tenues sur place.

Les écrivains publics font partie de cette politique de l'accès au droit, comme l'illustre leur contribution dans les points-justice qui reçoivent plus de 23 000 personnes par an, auxquelles il convient d'ajouter les 28 000 personnes reçues en MJD.

## VIII. Conclusion

Virginie Perrot invite Pascal Martineau à conclure cette journée. Celui-ci lui a fait part, lors de la préparation de cette manifestation, de son rêve de voir se créer une fédération francophone. Cette journée l'a-t-elle conforté dans ce rêve ?

Pascal Martineau espère que cette rencontre avec les consœurs, qu'il remercie à nouveau très chaleureusement de leur présence, sera une première étape vers une collaboration, dans leur pays ou ici en France. Et peut-être, oui, sera-t-il possible de fédérer les forces et qu'il existe des lieux d'échanges réguliers. Cette journée a montré à quel point ce que l'on pouvait s'apporter mutuellement par les pratiques et les organisations était riche.

Tout comme l'AEPF a signé une convention avec l'administration pénitentiaire pour développer l'activité d'écrivain public en milieu pénitentiaire, ce qui commence à porter ses fruits, Pascal Martineau espère qu'il sera possible de développer l'intervention de l'écrivain public dans les points d'accès au droit, dans le cadre d'un partenariat à construire. En effet, de nombreux points d'accès au droit sont encore dépourvus de permanences d'écrivain public, ce qui est préjudiciable aux usagers.

Enfin, Pascal Martineau remercie les membres du conseil d'administration de l'AEPF, qui se sont beaucoup investis dans la préparation et le déroulement de cet événement. Il donne rendez-vous aux participants pour la sixième Journée nationale de l'écrivain public, qui se déroulera en 2025. Cette manifestation est le seul événement national d'écrivains publics en France, il est donc important qu'il puisse avoir lieu régulièrement.

## **IX. Annexes**

- Saynètes de Dany Andriamampandry
- Document de Dany Andriamampandry
- Présentation du logiciel de correction Antidote
- Présentation du collectif DIRE
- Rapport annuel 2022 du Train des Mots
- Charte des écrivains publics du PAC
- Programme de la formation de base écrivain public du PAC

## Annexe 1. Saynètes de Dany Andriamampandry

*Jour J. Tout le bureau de poste, une centaine de personnes, est au spectacle. C'est le début du mois. Les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales, les Vieux Travailleurs Salariés retraités, les bénéficiaires du RMI patientent dès l'aube. 7 h 30 : ouverture.*

*Pierrot, revêtant son costume (collerette avec pompon noir) chante :*

*« Je forme l'espoir que cet habit que j'ai voulu  
Et que j'ai cousu point par point  
Fera des milliers de jolies lettres en bon français  
Bien écrites par ma main... »*

### • Saynète 1

« Bonjour mesdames, bonjour messieurs. Votre bureau de poste fête la Journée de la Lettre. Bienvenue ! Moi, l'ami Pierrot, je prête ma plume pour écrire un mot. Pour vous. Voyez, je vous reçois là-bas, où brille une chandelle.

— Hin, quoi i dit, quoi i fait la madame là ?

— Lu la di néna ène Pierrot

— Ki sa i lé Pierrot ?

— Ou koné pas chanson marmailles au clair de la lune ? Mi crois que c'est la receveuse. Lu na ène déguisement Pierrot.

— C'est pas encore l'heure carnaval pourtant ?

— Mi koné pas. Lu la dit lu écrit pou ou in taratasse si ou veux. »

[Taratasse vient du malgache *taratasy*, papier, lettre.]

*Pierrot chante :*

*« Andefaso taratasy aho raha lasa ianao*

*Ho jerijereko ny andro*

*Ho nofininofisiko ny alina »*

*(Envoie une lettre quand tu t'en va-as*

*Pour lire et relire le jou-our*

*Pour en rêver et la nui-it...)*

« Mesdames, messieurs, j'écris pour vous, venez !

— Hin, allons voir femme là.

— Oté madame Pierrot, mi veux faire ène plainte au juge. Voisins là i insulte à moin.

— Ban' Comores là y pren' nout l'arzent, nout logement, nout pays. Mi veu zot' i rent' Comores.

— A koz la Poss n'a point assez de guichets ter-là ? La queu i arriv' dan' chemin !

— Ti lamp ti lamp camarades. I déranz' pas moi venir La Poste. Mi aime bat'Karé. Mon madame i fé mangé la kaz.

— Allez a ou ! Demand' a lu ène lettre d'amour pou out' tantine.

— Pourquoi ène lettre d'amour ? Mi di aou in zafèr. Tantine lu veut pas ène lettre. Lu veut l'argent pou achète ène joli linge chez ban' zarab. »

### • Saynète 2

*Se présente une femme en lambahoany et masque de beauté en bois de santal et curcuma.*

« Bonjour madame le Pierrot. L'assistante sociale m'a dit comme ça la CAF ne veut pas payer mon allocation pour tous mes enfants dans ma maison.

— Bonjour madame. Combien d'enfants avez-vous ?

— J'ai huit enfants, madame. Ils vont tous à l'école Louis Aragon. Vous comprenez, madame. Ils vont tous à l'école.

— Pourquoi l'assistante sociale vous a-t-elle dit cela ?

— J'ai avec moi les enfants de ma sœur à Mayotte. Ils sont tous mes enfants. Faites une lettre à l'assistante sociale. C'est urgent. Les enfants ont besoin de manger, faites une lettre.

— Je peux écrire une lettre pour vous. Pour expliquer la situation à votre sœur, pour qu'elle ne vous envoie plus ses enfants.

— Les enfants de ma sœur, c'est mes enfants ! Pourquoi ils ne comprennent pas ça ? Faites-moi la lettre s'il vous plaît !

*Pierrot fait signe à la femme de partir. Celle-ci s'exclame :*

— Je vais à la mairie. Là-bas, au moins, quelqu'un écrit pour moi ! Excusez ma colère, mais tout de même, je suis mahoraise, je suis française, ma sœur est française, mais à Mayotte, nous n'avons pas les mêmes allocations qu'à La Réunion. Les enfants de ma sœur, c'est mes enfants, ils sont chez moi, je les élève pour elle, ils vont à l'école, ils travaillent très bien à l'école. Voilà pourquoi je suis en colère. »

### • Saynète 3

*Se présente une femme drapée d'un lamba, étole traditionnelle à Madagascar. La femme parle en malgache. Sa parole est traduite mot à mot en français.*

— Salama tompoko, bonjour madame, mpiray tanindrazana isika ô, nous avons terre ancestrale commune n'est-ce pas ? Quelle joie de vous rencontrer ! Fahasalamana ? Votre santé, je l'espère, est prospère.

— Je vous salue madame et vous souhaite la bienvenue.

— Je suis la belle-sœur d'un cousin de votre père. Marina tokoa ! On m'a dit bien vrai comme quoi il y a une Malgache de la famille, receveur des PTT ici. Arahaba ! Je vous félicite d'occuper une si haute fonction, Madame le Receveur.

— Comme vous le voyez, c'est la Journée de la Lettre. Que puis-je écrire pour vous, madame ?

— Jereo, voyez, voyez ces formulaires à remplir. Pour le fils de ma sœur, étudiant à Saint-Denis. Pour renouveler son visa à la préfecture. Je vous en prie et veuillez d'avance accepter l'expression de ma profonde gratitude. Aza fady, que ça ne soit pas un tabou à vos yeux. Manahirana, c'est farci de difficultés, mille fois plus que pour son passeport au ministère à Tananarive chez nous. J'ai préparé une enveloppe pour vous. Dieu vous bénisse.

— Pas d'enveloppe s'il vous plaît madame. Je vous recevrai en particulier pour faire le nécessaire. Prenez rendez-vous au guichet, je vous prie.

— Prendre rendez-vous ? Nahoana ? Mais pourquoi êtes-vous là vous-même en personne ?

— Comme je vous l'ai dit, je prête ma plume à l'occasion de la Journée de la Lettre. Pour écrire un mot. Une lettre personnelle.

— Une lettre personnelle ? Écrite avec une plume ? Comme dans l'ancien temps ? Madame le Receveur, saluez bien vos parents de ma part. Je pose un veloma entre vos mains.

— Veloma, madame, tâchez de rester en vie.

#### • Saynète 4

*Pierrot dialogue avec des clients divers :*

« Moi lé rentier. Moi néna in locataire mauvais payeur. Mi réclame seulement sak li doit à moïn. Foutor ! Mi veux expulser a lu. Vitement. Fais la lettre pou moi siouplé !

— Bonjour monsieur. Peut-être devriez-vous saisir le tribunal d'instance.

— Kel tribunal ? Mi veux pas zavocat, mi veux pas Juge, tout ène ban' makros !

— Monsieur, veuillez modérer votre parole

— Quoi ou fais alors, ek zot costume Pierrot. Mi veux écrire pou faire sort' boug'là d'mon Kaz' ! Ou comprend ?

— Je regrette, mais c'est impossible. Je ne suis pas le juge.

— Foutor va ! »

*Un métropolitain en bermuda et polo :*

« On vous paie pour ça ? Vous feriez mieux de leur apprendre à lire et écrire au lieu d'entretenir l'analphabétisme et l'illettrisme. Comme apprendre à pêcher au lieu de donner du poisson.

— Bonjour monsieur, peut-être souhaiteriez-vous écrire une belle lettre à votre grand-mère ?

— Je sais écrire ! Je n'ai pas besoin de vous. »

*Une gramoune (personne âgée) désespérée :*



« Ma fille ma fille, explique à moi quoi i écrit dan' lettre là !

*Pierrot examine la lettre.*

- C'est une lettre de rappel. Vous n'avez pas payé votre facture d'électricité.
- Kel pas payé ? Moi la donne l'argent pou payer !
- À qui avez-vous donné l'argent madame ?
- Mi koné pu. À mon z'enfant mi crois.
- Allez à l'agence EDF. Expliquez-leur.
- Aide à moi siouplé.
- Revenez me voir demain.
- Ma fille, ou lé gentille. Merci. »

*Pierrot essaie encore d'attirer des clients, Journée de la Lettre oblige :*

« Une lettre pour des nouvelles aux enfants en Métropole ?

- Moi la pas besoin lettre. Zot i téléphone à moi.
- Faites-leur la surprise d'une lettre.
- Mi koné pas quoi dire à zot. »

« Une missive sentimentale pour votre fiancé, votre fiancée ?

— Ou la di fiancé ? Fiancé lontan ? Zordi na pu fiancé. Navé na pu. Néna petit ami.  
Zot y ékri pu. Zot i kok direk. »

« Ayo cousine ! Joli déguisement ! Mo raconte collègues Post Office Mauritius La Poste Réunion a beaucoup beaucoup zimagination !

- Bonjour cher collègue de Maurice. Ki manière ?
- Toi parlé créole mauricien ?
- Non. Seulement quelques mots.
- Définitivement content de te voir. À bientôt Maurice cousine ! »

## **JNEP 26 mai 2023**

Contribution de Dany ANDRIAMAMPANDRY, écrivain public agréé par l'AEPF à Saint-Pierre, La Réunion.

Thème : L'écrivain public dans l'Océan Indien.

Plan :

1. Introduction
2. L'Océan Indien francophone : approche géopolitique et socio-économique
3. L'écrivain public en Indianocéanie
4. Mon expérience à La Réunion, concentré d'Indianocéanie

### **1. Introduction**

L'écrivain public façonne la parole volatile. L'outil : sa plume. Le chef d'œuvre : l'écrit sur commande. Ecrivain ? oui, mais par procuration.

En décembre 2018 l'Académie des Ecrivains Publics de France m'a honorée d'un agrément.

Cette cinquième Journée Nationale accueille le monde francophone : Belgique, Québec, Suisse, l'Entreprise, enfin l'Océan Indien.

Ma contribution : dans quelles conditions l'écrivain public de l'Océan Indien exerce-t-il son métier ?

Comment dire le réel et le véridique en quarante minutes quand l'invitation promet une découverte de notre beau métier « sous le soleil des tropiques » ?

Ciseau et maillet du tailleur de pierre en main j'ai dégrossi un bloc massif, taillé dans le vif, sculpté deux pavés :

- L'Océan Indien francophone : approche géopolitique et socioéconomique
- L'écrivain public en Indianocéanie

sur lesquels se fonde mon expérience à La Réunion, région monodépartementale des outre-mer.

### **2. L'Océan Indien francophone : approche géopolitique et socioéconomique**

(Projeter et commenter la carte du Sud Ouest de l'Océan Indien)

Depuis l'Antiquité navigateurs et commerçants de l'Arabie fréquentent des archipels : Comores, Seychelles, Mascareignes. Et l'île-continent Madagascar où ils laissent en héritage une écriture coranique adoptée par le premier roi lettré : Radama 1<sup>er</sup> admirateur de Napoléon Bonaparte.

A partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, dans le sillage des Hollandais et Portugais, pirates, corsaires, aventuriers, marchands de la vieille Europe sur la route des Indes orientales se croisent au Cap de Bonne Espérance où furieusement se mélangent océan atlantique, océan indien, océan glacial antarctique. Les escales d'avitaillement : Madagascar, île de France (actuelle Maurice), île Bourbon (actuelle La Réunion) pour le malheur des dodos et des tortues.

Hin, ko ça i lé in dodo ? Un dindon dodu de vingt kilos à gros bec recourbé incapable de voler. Dévoré jusqu'au dernier.

A la veille de la Révolution française le *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre glorifie une paradisiaque île de France, l'actuelle île Maurice.

Aux XVIIIème et XIXème siècles l'Europe dite des Lumières répand dans l'Océan Indien des principes humanistes solubles dans la traite négrière et l'impérialisme, missionnaires chrétiens et francs-maçons en tête. Britanniques et Français sont les colonisateurs majeurs.

Au mitan du XXème siècle l'indépendance balaie en surface les colonisations. Sous les tapis reste la poussière. En profondeur saignent des blessures.

### **Quelles langues parle officiellement l'Océan Indien moderne ?**

Le Nord et l'Est sont majoritairement anglophones,

- les Etats africains riverains du Canal de Mozambique et de la Mer Rouge sont anglophones sauf Djibouti, ex territoire français des Afars et des Issas, l'archipel des Comores ex colonie française, enfin le Mozambique lusophone.
- les Terres Australes et Antarctiques Françaises dites TAAF. Les manchots empereurs donnent des leçons de survie aux chercheurs scientifiques de passage (photos).

Les piliers de la francophonie se situent dans le Sud-Ouest.

- Madagascar la Grande Île ou l'Île Rouge, redevenue souveraine le 26 juin 1960 après soixante-quatre ans de colonisation française. La langue vernaculaire, le malgache, s'était frottée à l'anglais d'abord. La colonisation ensuite a imposé le français. 6% sur les 26 millions de Malgaches sont bilingues malgache-français. J'en fais partie. 15% comprennent le français. 75 à 80% des ruraux ne maîtrisent pas du tout le français. Toutefois « le français est la langue principale des activités scientifiques, techniques et intellectuelles malgré une faible émergence de l'anglais. »
- Maurice, Etat souverain depuis le 12 mars 1968, membre du Commonwealth, après une colonisation successivement française et britannique. Langue officielle : anglais. Langue courante : créole mauricien. Langue connue : français.
- La Réunion, département français depuis 1946 après une colonisation française dans la continuité d'une administration par la Compagnie des Indes Orientales. Langue officielle : français. Langue courante : créole réunionnais. (Maurice et La Réunion sont appelées « îles sœurs » et forment les « Îles Vanille » avec Madagascar).
- L'archipel des Comores dans le canal de Mozambique. La République Fédérale Islamique des Comores est officiellement francophone mais les Comoriens parlent le shikomori forgé à partir du swahili, de l'arabe, du portugais, de l'anglais, du français.
- Dans l'archipel des Comores, Mayotte, cent-unième département français depuis 1974. Les Mahorais parlent shimaoré, un shikomori métissé de malgache. Ils apprennent le français à l'école. En 2020 Caritas de l'île Maurice initie une formation de formateurs auprès des jeunes en grande difficulté de lecture. Le taux d'analphabétisme est évalué à 40%.
- Les Seychelles, Etat souverain depuis le 28 juin 1976, membre du Commonwealth après une colonisation française puis britannique. Langues officielles : français, anglais, créole.
- Pondichéry, ex-comptoir français de l'Inde, terre ancestrale de quelques familles mauriciennes et réunionnaises. Langues officielles : français (10 000 francophones sur 220 000 habitants), anglais, malayalam, tamoul, télougou.

Depuis 30 ans le concept d'Indianocéanie fédère les Etats francophones dans le cadre de la Commission de l'Océan Indien dite COI.

Cinq Etats membres : l'Union des Comores, la France au titre des départements de La Réunion et de Mayotte, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Sept membres observateurs : la République populaire de Chine, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Ordre Souverain de Malte, l'Inde, le Japon, l'Organisation des Nations Unies.

Le 23 février 2022 Madagascar succède à la présidence française. Elle organise en août prochain les Jeux des Îles de l'Océan Indien. En février 2023 Madagascar passe le relais à la république de Maurice.

En filigrane aux îles Maurice et La Réunion des Mascareignes, aux Seychelles, deux héritages indélébiles :

- l'esclavagisme nourri par la traite depuis l'Afrique et Madagascar,
- l'engagisme après l'abolition de l'esclavage, depuis l'Inde, la Chine, Madagascar.

Un tel métissage forme le substrat d'une forte identité créole propre à chaque île, langue imagée qui se parle couramment mais cherche encore son expression écrite. Un créole à la trame française tissée de malgache, anglais, indien.

A Madagascar la langue nationale, le malgache, s'est forgée depuis des siècles. Oralement d'abord. L'écrit se développe au début du XIX<sup>ème</sup> siècle grâce à une version malgache de la Bible, à l'initiative des missionnaires anglais.

Voici les Etats membres de la Commission de l'Océan Indien.

### **L'Union des Comores, République Fédérale Islamique**

En 1946 la colonie des Comores, dépendance de la colonie de Madagascar depuis 1897, accède au statut de territoire d'outre-mer. L'archipel comprend la Grande Comore, Mohéli, Anjouan, Mayotte.

En 1974 les Comoriens se prononcent par référendum sur une question : Voulez-vous l'indépendance ? Résultat : Oui, sauf Mayotte qui dit Non.

Par conséquent Mayotte s'individualise et devient le cent-unième département français.

L'Union des Comores est recensée, comme Madagascar, parmi les pays les plus pauvres du monde.

Membre de la Commission de l'Océan Indien, elle fait vivre l'indianocéanie francophone.

L'actuelle Union des Comores, république fédérale islamique, revendique l'intégration de Mayotte. C'est un cas d'école fertile pour les politologues.

120 000 habitants à Moroni. 60 000 Comoriens à Marseille. Dont le chanteur Soprano.

### **La République de Maurice**

Les Mauriciens se moquent de leurs « cousins-cousines » réunionnais soi-disant « assistés » par la France. Nous sommes indépendants clament-ils. Autre sujet de fierté : la Banque Mondiale classe Maurice parmi les « économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ».

Environ 1,25 millions d'habitants et une économie relativement florissante font de Maurice un membre influent de l'OUA, Organisation de l'Union Africaine, devenue UA, Union Africaine, en 2002.

Les aïeux français, anglais, indiens, chinois, africains de l'Est, malgaches, ont des descendants métissés identifiés comme des créoles. Toutefois les communautés gardent vivante leur culture et leur langue originelles. 65 % environ des Mauriciens sont indiens hindouistes.

Les franco-mauriciens, 3% de la population, cultivent l'entre-soi et le français de leurs aïeux aristocrates propriétaires des plantations prospères du XVIIIème siècle. Le père de l'écrivain Jean Marie Gustave Le Clézio, franco-mauricien ruiné, a quitté l'île pour Nice.

L'usage commun de la langue créole cimenter ces communautés malgré un esprit communaliste bien ancré.

## **La France**

### **Le département de La Réunion**

La Réunion de 1977, année de mon arrivée, tournait le dos à son histoire. Aujourd'hui elle cultive et revendique vigoureusement une identité créole. La rue et les cours d'école parlent créole.

La langue créole réunionnaise diversement codifiée pour l'écrit au XIXème siècle est officiellement reconnue, pratiquée, enseignée à l'école et à l'université comme langue maternelle et langue non pas régionale mais des outre-mer. A l'horizon 2030 l'île atteindra le million d'habitants.

Le 8 septembre 2022 la Journée Nationale de lutte contre l'illettrisme intéresse 120 000 personnes soit 23% de la population.

Sous le Second Empire le gouverneur créole Louis Henry Hubert de Lisle né à Saint Benoît de l'île Bourbon le 1<sup>er</sup> janvier 1810 dit l'essentiel à travers une correspondance avec sa femme et cousine germaine Amélia Pignolet de Fresne, créole aussi, restée à Bordeaux.

Amélia suit en pensée son gouverneur de mari qui enchaîne les tournées d'inspection. Il raconte inaugurations, banquets, discours. Moque les colons indociles, turbulents et noceurs. Détaille l'exploitation du patrimoine familial. Narre sa vie quotidienne, les changements d'air en altitude pour échapper à la fournaise estivale du littoral. Et avoue « que les (femmes) créoles de Maurice ont plus d'entrain que celles de Bourbon et surtout d'un naturel parfait » mais question mode « les mauriciennes se mettent très mal en comparaison ... de nos bourbonnaises. » En attendant le poste prestigieux métropolitain que lui prépare Amélia le gouverneur désœuvré une fois le budget voté lit les poésies de Lamartine.

Les gouverneurs coloniaux se succèdent jusqu'en 1946, année de l'accession au statut de département français au même titre que les colonies antillaise et guyanaise.

La colonie de Bourbon a envoyé ses enfants au front en 14-18 et en 39-45 aux côtés des Malgaches et des Comoriens. Mobilisés ensuite en Indochine et en Algérie.

L'île a été le théâtre des rivalités franco-britanniques sous Napoléon Ier, ensuite sous Pétain.

La loi de 1946 a impliqué le comblement d'un abîme entre une société de type colonial radicalement inégalitaire et une citoyenneté assise sur l'idéal républicain.

Environ 160 000 Réunionnais sont établis en France métropolitaine.

Dans le sens inverse des Français métropolitains s'installent à la Réunion avec armes et bagages. Arrivées croissantes depuis la dernière pandémie. Le télétravail est possible à La Réunion.

### **Le département de Mayotte, le cent-unième.**

Sous protectorat français le 25 avril 1841 par acte de vente à la France par le sultan malgache Andriantsoly, Mayotte fait partie de l'entité coloniale « Les Comores » devenue territoire d'outre-mer en 1946.

Le non au référendum de 1974 fait de Mayotte une collectivité départementale française contrairement aux trois autres îles des Comores devenues indépendantes.  
Entièrement à part d'abord, à part entière depuis peu. Notamment par rapport aux prestations sociales. Il s'ensuit un afflux de Mahorais à La Réunion dans les années 1990.

Mayotte, phare français dans le Canal de Mozambique, fait pôle d'attraction.

Y déferlent en kvasa kvasa, frêles embarcations qui chavirent, ceux et celles de la Grande Comore, d'Anjouan, de Mohéli.

A la maternité de Mamudzu des parturientes exténuées offrent le droit du sol français à leur enfant. Cette maternité détient le record national des naissances.

Y échouent pareillement des Malgaches de la côte Nord-Ouest proche. Et ceux que la piraterie, les guerres civiles, la misère chassent de la corne de l'Afrique, du Mozambique.

S'y installent enfin des Français de France ainsi que des Réunionnais fonctionnaires et entrepreneurs séduits par le soleil et le lagon.

### **La République de Madagascar**

Les missionnaires chrétiens anglais ont codifié en caractères latins le malgache, langue nationale du royaume de Madagascar au XIX<sup>ème</sup> siècle. La Bible en malgache devient une référence linguistique dans un pays où l'art oratoire reste majeur.

Le royaume de Madagascar envoyait des diplomates à l'île Maurice, Paris, Londres, Washington. Après deux années d'une guerre de conquête l'Assemblée Nationale vote une loi d'annexion le 6 août 1896. Le Général Galliéni officiellement pacifie le pays, en réalité mate la résistance, fait déporter la Reine Ravalona III à La Réunion le 28 février 1897 avant de l'envoyer mourir à Alger.

Galliéni instaure un code de l'indigénat inspiré du code noir esclavagiste.

Un gouverneur général à Tananarive administre l'entité coloniale « Madagascar et Dépendances »

Les dépendances :

- L'archipel des Comores dans le canal de Mozambique,
- Les actuelles TAAF

En 1946 l'assemblée nationale vote un statut de département pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française, La Réunion.

Les Réunionnais désormais citoyens français à part entière endossent un habit de colonisateurs à Madagascar. Des concessions minières et agricoles leur sont attribuées, qu'exploitent les indigènes Malgaches à leur service.

Le 29 mars 1947 la résistance à la colonisation déclenche un soulèvement armé. La répression avec le concours de tirailleurs sénégalais donne lieu à des massacres. Les historiens avancent en moyenne 80 000 victimes. Evaluation hypothétique, les archives restant secrètes en partie. Mes grands oncles paternels, anticolonialistes militants, ont été condamnés à l'exil intérieur, c'est-à-dire assignés à résidence loin de leur domicile avec obligation de se présenter régulièrement à la gendarmerie.

En 1952 le député réunionnais Raphaël Babet fait voter l'envoi à Madagascar d'un contingent d'agriculteurs réunionnais démunis. Seize familles s'installent sur 12 000 hectares de bonne terre

près de la rivière Sakay dans le Moyen Ouest. Ils reçoivent subsides et outils nécessaires pour une exploitation fructueuse. Ces Réunionnais symbolisent la colonisation triomphante.

Une « Babetville » à la gloire du député fait de La Sakay une îlette réunionnaise en terre malgache.

En 1960 Madagascar indépendante fait du malgache la langue nationale mais les programmes scolaires ainsi que les administrations conservent le français.

En 1972 une révolution de type marxiste nationaliste impose une « malgachisation » à marche forcée. Les Réunionnais de la Sakay choisissent quoique contraints le rapatriement dans les mêmes conditions que les Pieds Noirs d'Algérie en 1962. L'un d'entre eux témoigne : « il reste des souvenirs et des douleurs ».

Dans les années 1990 le français devient deuxième langue officielle.

Les étudiants malgaches vont « pêcher le savoir » en France, mais aussi dans le monde : Russie, Roumanie, Chine, Royaume Uni, Etats-Unis d'Amérique du Nord, Canada. Et à La Réunion voisine.

Les 26 et 27 novembre 2016 Madagascar accueille le XVIème sommet de la Francophonie, à l'issue d'une succession de crises politiques assimilables à des répliques du soulèvement de 1947. L'indépendance recouvrée en 1960 met la jeune République à l'épreuve des normes internationales incompatibles avec les valeurs enracinées dans une terre des ancêtres, le Tanindrazana inviolable, et un imaginaire collectif tissé sur la trame des traditions immémoriales fondatrices des relations socio-économiques.

L'Académie malgache constate que moins de 1% de la population parle uniquement le français, 16% le pratiquent occasionnellement et 83% ne parlent que le malgache.

### **La République des Seychelles**

Cent quinze îles granitiques et coralliennes forment la République des Seychelles au large de l'Afrique orientale, à 1100 km au Nord Est de Madagascar, 1800 km au Nord de La Réunion.

Possession française, les Seychelles deviennent colonie britannique après Waterloo.

Elles accèdent à l'indépendance le 28 juin 1976 mais gravitent, comme Maurice, autour de la couronne britannique.

En 1966 j'étais étudiante à la magnifique université de Tananarive, phare culturel gaulois et gaulien dans l'Océan Indien. Des turbo-profs venaient d'Aix-Marseille. J'ai côtoyé Seychellois, Mauriciens, Kenyans, Ougandais, Tanzaniens. Une Rhodésienne genre visage pâle venue de l'actuelle Zimbabwe se déclarait de race supérieure devant la table que je réunissais au restau U. Je faisais un job d'étudiante : parler français aux camarades anglophones. Ceux de la race inférieure avaient affiché la sagesse et l'élégance du no comment. Les Mauriciens alors britanniques corrigeaient gentiment mon anglais rudimentaire. Certains soirs, un Seychellois encore britannique criait sa nostalgie sur un balcon de la Cité-U.

### **3. Ecrivain public dans l'Indianocéanie**

J'explore le sujet depuis le début de l'année.

Aucune information sur les Seychelles.

Du côté de l'île Maurice j'interroge le dit prolifique des écrivains parmi lesquels le prix Nobel Jean-Marie Gustave Le Clézio, franco-mauricien, Ananda Dévi la Mauricienne, Edouard Maunick le poète très parisien ami de Senghor et de Césaire.

Je questionne une connaissance mauricienne.

Réponse lapidaire : Ayo cousine, il y a des écrivains publics fonctionnaires dans les tribunaux et les administrations publiques. Les Mauriciens sais-tu parlent anglais, français, surtout créole. Les écrivains publics transcrivent leur parole en anglais pour les formalités officielles.

Pourquoi cette question cousine ? Tu trouves des clients à La Réunion parce que les Réunionnais sont définitivement illettrés ?

En réalité le gouvernement mauricien s'investit dans la lutte contre l'illettrisme au même titre que le préfet de La Réunion.

### **Mes recherches du côté de Madagascar sont plus fructueuses.**

. Le roi Radama 1<sup>er</sup> admirait son contemporain Napoléon Bonaparte. Il écrivait le Sorabe en caractères arabes issus du Coran. Il a confié la transcription de la langue malgache à des secrétaires issus de sa cour eux-mêmes instruits par les premiers missionnaires anglais presbytériens.

Ainsi furent rédigés contrats commerciaux avec les traitants de l'île Maurice et de La Réunion, correspondances diplomatiques avec le royaume britannique. Les missionnaires publient la Bible en malgache. Le roi écrit en malgache, les secrétaires traduisent en anglais si nécessaire. Il envoie des jeunes gens de la haute noblesse se former aux arts et métiers à l'île Maurice et en Angleterre. D'où une profession prestigieuse toujours vivante : écrivain interprète. Assimilable à un écrivain public bilingue prestataire de services exclusivement dans la sphère administrative royale.

. En 1828 la Reine Ranavalona Ière succède à son époux Radama 1<sup>er</sup>. Elle règne jusqu'en 1861. Réputée barbare sanguinaire elle veut en réalité protéger son royaume des appétits impérialistes européens. Missionnaires et commerçants anglais et français rivalisaient d'intrigues pour asseoir leur emprise et préparer un protectorat.

La Reine fait confiance à ses deux meilleurs généraux : Hazo et Tazo, forêts et fièvres.

L'infranchissable forêt primaire et la malaria des marécages protègent en effet le cœur de Madagascar.

Ranavalona Ière rapatrie les jeunes gens d'Angleterre. L'un d'entre eux, Raombana, devient son secrétaire particulier qui transcrit édits et discours royaux, les traduit en anglais. Inversement il traduit en malgache les plis sous le sceau britannique.

Jean Laborde, aventurier français de génie réputé amant de la Reine, contribue à la prospérité du royaume par des entreprises industrielles et agricoles. Avec l'appui des missionnaires jésuites la langue française concurrence l'anglais.

Jean Laborde instruit le prince, futur roi Radama II qui complotait pour écarter sa mère, ce qui garantirait un protectorat français. La Grosse Bertha empêche Napoléon III d'y donner suite.

Les écrivains interprètes ajoutent le français à leurs compétences.

.En 1897 la France colonialiste implante durablement à Madagascar son millefeuille administratif où pullulent requêtes, formulaires, justificatifs à l'appui de la moindre démarche à tous les niveaux. L'écrivain interprète est mieux considéré que l'instituteur.

Aujourd'hui, recruté sur concours, il assure la traduction officielle des actes administratifs.

En 2013 Nicolas COURTIN de l'université de Lorraine publie une étude sur l'émergence des dispositifs de police à Madagascar lors de la transition entre le royaume malgache et la colonie française. Le contexte où exercent les écrivains publics de l'époque s'y découvre en filigrane.



La police française importée de la métropole se superpose aux organisations policières du royaume, ce qui multiplie les rapports, les notes de service et autres formulaires à remplir. Le royaume héritait d'une tradition établie au XIX<sup>ème</sup> siècle sous le règne de Ranavalona I<sup>ère</sup>.

Une confrérie d'écrivains interprètes anglais-malgache évolue vers le français-malgache sous la colonisation française de 1897 à 1960.

Dans sa Contribution à l'histoire de la nation malgache Pierre BOITEAU rapporte la condamnation et l'incarcération en 1932 de Pierre RANDRIA, écrivain public, « pour avoir rédigé une lettre collective adressée au gouverneur général » réclamant justice et réparation suite à des exactions commises par des colons. Jean RALAIMONGO, indépendantiste militant, ancien des tranchées de la grande guerre, fiché comme dangereux criminel, « réussit à trouver l'argent nécessaire pour obtenir sa libération sous caution. Il devient son secrétaire et sera incarcéré à de multiples reprises par la suite. »

Aujourd'hui les profs de français arrondissent leurs fins de mois dans le parvis des ministères et autres administrations où l'héritage du millefeuille administratif prospère.

Dans une cellule territoriale de base appelée « fokontany » j'ai constaté qu'une personne propose de rédiger formulaires et actes moyennant un « petit goûter », comprendre un pourboire ouvertement réclamé, comme votre cœur vous dicte madame, avant le coup de tampon final.

## **A Mayotte**

Aucun écrivain public agréé par l'AEPP.

Des confrères commissaires enquêteurs mènent des enquêtes publiques relatives à des projets, plans, programmes structurants. Ils rédigent un rapport d'enquête et concluent par un avis motivé. Leur champ d'action est comparable à celui d'un écrivain public. En effet ils recueillent fidèlement des observations du grand public sur un registre dédié. Etant donné le taux d'illettrisme d'un public largement non francophone ils transcrivent nombre d'observations orales.

Comme le créole à La Réunion, la compréhension du shimaoré s'impose.

Les administrations mahoraises ont recours à des personnes faisant fonction d'écrivains publics interprètes assistant les administrés pour servir les formulaires et rédiger les requêtes en français.

## **4 Mon expérience d'écrivain public à La Réunion, concentré d'indianocéanie.**

Un constat le jeudi 8 septembre 2022, journée nationale de lutte contre l'illettrisme. Sont concernés près de 23% des Réunionnais, soit 116 000 personnes.

Les collectivités de La Réunion mettent gratuitement à la disposition des administrés des écrivains publics. Ces confrères tiennent permanence rémunérée.

Le Conseil Régional rémunère trois écrivains publics dans le Sud. Carine MO-SHUNG LINE tient permanence depuis 2017 à Saint-Philippe le mardi matin dans la poste communale et l'après-midi au Pôle multiservices du Tremblet. Selon Carine MO-SHUNG-LINE « la mission d'écrivain public est d'aider les personnes âgées mais aussi tous les gens voulant se faire accompagner dans leurs démarches administratives. Que ce soit par internet ou non. Nous serons amenés à remplir ensemble les inscriptions à la CAF, les feuilles d'impôt, les demandes de bourses etc. »

Les communes mettent en place un dispositif similaire. Par exemple le 1<sup>er</sup> mars 2010 la commune de Saint-Paul embauche Paul RIVIERE, écrivain public de son état. Il déclare que « les demandes pour la rédaction d'une lettre de motivation, d'une attestation sur l'honneur pour un hébergement

ou encore du remplissage de la déclaration des revenus n'arrêtent pas. En moyenne c'est cinq personnes qui franchissent à chaque permanence les locaux des 17 mairies annexes de la commune. » Six écrivains publics en tout, dont quatre sont des employés communaux permanents. Le dispositif est complété par des écrivains publics bénévoles issus d'associations qui existaient avant 2010. Quatre écrivains publics font volant de remplacement des titulaires en congé.

Les demandeurs remplissent un questionnaire pour les statistiques justifiant l'activité. 45% ont été scolarisés en primaire. 40% ont le niveau brevet des collèges. 12% ont le bac et 3% ont fréquenté l'université. Un tiers des personnes sont au RSA et demandeurs d'emploi.

« certains usagers qui savent lire et écrire viennent car ils ont peur de faire des fautes d'orthographe ». Mis en confiance, d'autres s'installent pour simplement koz'kosé, après sort' la kaz pou bat'karé.

Du 1<sup>er</sup> mars 2010 au 28 février 2011, 1 200 administrés saint-paulois se sont présentés.

A 15 euro par formulaire cela ferait un chiffre d'affaire de 18 000 euro avant cotisation URSSAF. En 2023 le service est toujours assuré avec un engagement « d'accompagner les Saint-Paulois.es dans leurs démarches administratives, mais aussi numériques ». La lutte contre l'illectronisme est une priorité de la Ville qui déploie six conseillers numériques itinérants dans les Bassins de vie ainsi qu'une vingtaine d'« aidants connect » accompagnant au plus près les administrés dans leurs démarches en ligne.

Comme la plupart des 24 communes de La Réunion Saint-Pierre où je réside met le même dispositif à la disposition des administrés. Mes coordonnées figurent dans les tablettes du CCAS. En réalité, quand les écrivains publics communaux sont absents ou débordés je reçois des appels. Bonjour madame, la mairie di à moin ou lé ène écrivain public. Ma la besoin faire ène réclamation. L'annonce du tarif arrache une exclamation : lé gratuit à la mairie ! Seule l'urgence absolue aboutit à une commande.

Par deux fois j'ai fait un courrier avec des annexes à l'attention d'un avocat commis d'office pour expliquer les motifs de la démarche auprès de la Justice.

En avril je fais la connaissance de Virginie BOREL, agréée AEPF depuis novembre 2021. Virginie à Saint-Louis, en rive droite de la Rivière Saint-Etienne, moi en rive gauche à Saint-Pierre.

En reconversion professionnelle Virginie a quitté Bordeaux pour s'établir à Saint-Louis. Elle vient à vélo au lieu de rendez-vous : le bar de la piscine donnant sur la plage à Saint-Pierre.

Voici l'essentiel de son témoignage avec son autorisation.

Assistante de direction dans une agence de communication bordelaise pendant 22 ans Virginie accepte un licenciement économique et se reconvertit dans la correction et la rédaction.

Agréée AEPF en novembre 2021 Virginie fait le choix de La Réunion en juin 2022, intègre la coopérative d'activités et d'emplois (CAE) et continue à travailler pour ses clients métropolitains. Suite à une prospection méthodique Virginie crée son réseau d'abord en tant que correctrice-rédactrice de romans.

Chemin faisant Virginie se heurte à la barrière de la langue. La Réunion est créolophone. La compréhension de la langue est impérative pour assurer des prestations classiques d'écrivain public, c'est-à-dire écrire un courrier. Virginie suit donc des cours de créole.

Nous sommes d'accord sur deux constats :

- . collectivités régionale et communale détiennent le monopole de notre activité stricto sensu ;
- . l'écrivain public est étiqueté «assistant social bénévole ».

Dernièrement une personne nous a mises toutes les deux en concurrence pour un récit de vie.

La postière que je fus fit écrivaine publique sans le savoir.

Avant d'évoquer mon expérience de postière je veux parler d'un client spécial, pâtissier traditionnel depuis des lustres dans le Sud Sauvage où le volcan actif La Fournaise vomit périodiquement des torrents de lave. Pas de plages, mais des falaises noires tourmentées prises d'assaut par l'océan dans une explosion d'écume. Ma micro-région préférée.

Le pâtissier, appelons-le Joseph, est un petit homme vif et pétillant, tout sec, regard bleu inondé de bienveillance. Il fait visiter son atelier : four à bois, moules et ustensiles en quantité. On est loin du laboratoire télé-réalité. Près du téléphone, un tableau parsemé de symboles multicolores attire le regard. Lettres majuscules, points, traits, chiffres. Une vraie pierre de Rosette. Joseph savoure mon étonnement et déclare, tout fier :

— Ça lé mon carnet de commandes. Zot commande lé dedans. Moin la travaille au lieu d' l'école. Mi koné pas lire, mi koné pas écrire. Un bienfaiteur apprend' à moin pâtisserie. Depuis 60 ans mi fais gâteaux feu d'bois. Out' commande lé pour une église. Mi donne. Mi veux point l'argent.

Je proteste. Joseph continue

— Mi sa kosé ek ène camarad' à moin. Lu l'avait besoin d'une lettre. Lu i sa appelle a ou. Lu l'été content.

Je viens pour une commande de gâteaux et repars avec une commande de mes prestations d'écrivain public.

Joseph expose une situation inextricable. Victime de sa générosité il héberge un couple au comportement agressif et dangereux, l'obligeant à se barricader. Un enfer. Les camarades gendarmes font la main courante et c'est tout.

— Mon femme lé malade. Moin lé fatigué à c't'heure ! Ecris pour moin siouplé.

La requête de Joseph n'est pas incompatible avec ma déontologie. J'accepte le travail. Et découvre une montagne de dossiers empilés dans une armoire.

Quelques rendez-vous plus tard dont je rapporte contre mon gré une grosse boîte de gâteaux je livre les lettres adressées à qui de droit prêtes à signer et poster, prises en charge aussitôt par le facteur, camarade de Joseph évidemment.

Considérant avoir été payée en gâteaux je ne facture pas mes prestations et prends congé.

— Attend' a ou madame !

Joseph disparaît dans son atelier, réapparaît avec des cartons à gâteaux empilés à bout de bras, estampillés avec une carte-pub professionnelle.

— Ouv' zot' coffre ! Donne à zot voisins, zot camarades. Ma carte lé collée dessus. Di à zot mi prend commandes. La boîte là lé pour ou. Spécial.

Dans la boîte spéciale : des choux à la crème rebondis. Entre deux choux un billet neuf de 50 euro. Soit 5 kilos de premiers letchis.

Dans les années 1990 La Poste organise des « Journées de la Lettre » pour réanimer un chiffre d'affaire courrier moribond. A célébrer par chacun des dix-sept mille bureaux de poste.

Je suis directrice de La Poste de Saint-Pierre dite capitale du Sud. J'annonce à mon équipe d'encadrants une prestation d'écrivain public par un Pierrot qui prêterait sa plume.

— Un volontaire pour le personnage de Pierrot ?

— Personne ?

— Je ferai donc Pierrot moi-même.

La sidération clôt le conseil de direction.

Voix off.

Jour J. Tout le bureau de poste, une centaine de personnes, est au spectacle.

C'est début de mois. Les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales, les Vieux Travailleurs Salariés retraités, les bénéficiaires du RMI patientent dès l'aube.

7h30 : ouverture.

*Pierrot revêt son costume ( collerette, lavallière à pompons noirs)*

*Chante*

*Je forme l'espoir que cet habit que j'ai voulu*

*Et que j'ai cousu point par point*

*Fera des milliers de jolies lettres en bon français*

*Bien écrites par ma main...*

### **Saynète 1**

— Bonjour mesdames, bonjour messieurs. Votre bureau de poste fête la Journée de la Lettre. Bienvenue ! Moi, l'ami Pierrot, je prête ma plume pour écrire un mot. Pour vous. Voyez, je vous reçois là-bas, où brille une chandelle.

— Hin, quoi i dit, quoi i fait la madame là ?

— Lu la di néna ène Pierrot

— Ki sa i lé Pierrot ?

— Ou koné pas chanson marmailles au clair de la lune ?

Mi crois que c'est la receveuse. Lu na ène déguisement Pierrot.

— C'est pas encore l'heure carnaval pourtant ?

— Mi koné pas. Lu la dit lu écrit pou ou in taratasse si ou veux.

Pierrot, au public : taratasse vient du Malgache taratasy, papier, lettre. Matériau de l'écrivain public. Dites après moi : taratasy...

*Et chante :*

Andefaso taratasy aho raha lasa ianao

Ho jerijereko ny andro

Ho nofininofisiko ny alina

Voix off : Stop, Pierrot. Ici c'est La Réunion. Personne ne comprend ta chanson malgache.

Traduction s'il te plaît ?

*Pierrot traduit en chantant.*

Envoie une lettre quand tu t'en va-as

Pour lire et relire le jou-our

Pour en rêver et la nuit...

- Mesdames, messieurs, j'écris pour vous, venez !
- Hin, allons voir femme là.
- Oté madame Pierrot, mi veux faire ène plainte au juge. Voisins là i insulte à moin.
- Ban' Comores là y pren' nout l'arzent, nout logement, nout pays. Mi veu zot' i rent' Comores.
- A koz la Poss n'a point assez de guichets ter-là ? La queu i arriv' dan' chemin !
- Ti lamp ti lamp camarades. I déranz' pas moi venir La Poste. Mi aime bat'Karé. Mon madame i fé mangé la kaz.
- Allez a ou ! Demand' a lu ène lettre d'amour pou out' tantine.
- Pourquoi ène lettre d'amour ? Mi di aou in zafèr. Tantine lu veut pas ène lettre. Lu veut l'argent pou achète ène joli linge chez ban' zarab.

## Saynète 2

Voix off : se présente une femme en lambahoany et masque de beauté en bois de santal et curcuma.

- Bonjour madame le Pierrot. L'assistante sociale m'a dit comme ça la CAF ne veut pas payer mon allocation pour tous mes enfants dans ma maison.
- Bonjour madame. Combien d'enfants avez-vous ?
- J'ai huit enfants madame. Ils vont tous à l'école Louis Aragon. Vous comprenez madame. Ils vont tous à l'école.
- Pourquoi l'assistante sociale vous a-t-elle dit cela ?
- J'ai avec moi les enfants de ma sœur à Mayotte. Ils sont tous mes enfants. Faites une lettre à l'assistante sociale. C'est urgent. Les enfants ont besoin de manger. Vous comprenez ?
- Je peux écrire pour vous une lettre. Pour expliquer la situation à votre sœur.
- Expliquer ? Ma sœur pas besoin expliquer. Moi je veux expliquer à l'assistante sociale. Si vous ne voulez pas faire la lettre je vais à la mairie. Là-bas quelqu'un écrit pour moi !

## Saynète 3

Se présente une femme drapée d'un lamba, étole traditionnelle à Madagascar.

La femme parle en malgache. Sa parole est traduite mot à mot en français.

- Salama tompoko, bonjour madame, mpiray tanindrazana isika ô, nous avons terre ancestrale commune n'est-ce-pas ? Quelle joie de vous rencontrer ! Fahasalamana ? Votre santé, je l'espère, est prospère.
- Je vous salue madame et vous souhaite la bienvenue.
- Je suis la belle-sœur d'un cousin de votre père. Marina tokoa ! On m'a dit bien vrai comme quoi il y a une Malgache de la famille, receveur des PTT ici. Arahaba ! Je vous félicite d'occuper une si haute fonction madame le Receveur.
- Comme vous le voyez c'est la Journée de la Lettre. Que puis-je écrire pour vous madame ?
- Jereo, voyez, voyez ces formulaires à remplir. Pour le fils de ma sœur, étudiant à Saint-Denis. Pour renouveler son visa à la préfecture. Je vous en prie et veuillez d'avance accepter l'expression de ma profonde gratitude. Aza fady, que ça ne soit pas un tabou à vos yeux.

- Manahirana, c'est farci de difficultés, mille fois plus que pour son passeport au ministère à Tananarive chez nous. J'ai préparé une enveloppe pour vous. Dieu vous bénisse.
- Pas d'enveloppe s'il vous plaît madame. Je vous recevrai en particulier pour faire le nécessaire. Prenez rendez-vous au guichet je vous prie.
  - Prendre rendez-vous ? Nahoana ? Mais pourquoi êtes-vous là vous-même en personne ?
  - Comme je vous l'ai dit je prête ma plume à l'occasion de la Journée de la Lettre. Pour écrire un mot. Une lettre personnelle.
  - Une lettre personnelle ? Ecrite avec une plume ? Comme dans l'ancien temps ? Madame le Receveur, saluez bien vos parents de ma part. Je pose un veloma entre vos mains.
  - Veloma, madame, tâchez de rester en vie.

#### Saynète 4

##### Voix off : Pierrot dialogue avec des clients divers

- Moi lé rentier. Moi néna in locataire mauvais payeur. Mi réclame seulement sak li doit à moïn. Foutor ! Mi veux expulser a lu. Vitement. Fais la lettre pou moi siouplé !
- Bonjour monsieur. Peut-être devriez-vous saisir le tribunal d'instance.
- Kel tribunal ? Mi veux pas zavocat, mi veux pas Juge, tout ène ban' makros !
- Monsieur, veuillez modérer votre parole
- Quoi ou fais alors, ek zot costume Pierrot. Mi veux écrire pou faire sort' boug'là d'mon Kaz' ! Ou comprend ?
- Je regrette, mais c'est impossible. Je ne suis pas le juge.
- Foutor va !

##### *Un métropolitain en bermuda et polo.*

- On vous paie pour ça ? Vous feriez mieux de leur apprendre à lire et écrire au lieu d'entretenir l'analphabétisme et l'illettrisme. Comme apprendre à pêcher au lieu de donner du poisson.
- Bonjour monsieur, peut-être souhaiteriez-vous écrire une belle lettre à votre grand-mère ?
- Je sais écrire ! Je n'ai pas besoin de vous.

##### *Une gramoune (personne âgée) désespérée.*

- Ma fille ma fille, explique à moi quoi i écrit dan' lettre là !

##### *Pierrot examine la lettre*

- C'est une lettre de rappel. Vous n'avez pas payé votre facture d'électricité.
- Kel pas payé ? Moi la donne l'argent pou payer !
- A qui avez-vous donné l'argent madame ?
- Mi koné pu. A mon z'enfant mi crois.
- Allez à l'agence EDF. Expliquez-leur.
- Aide à moi siouplé.
- Revenez me voir demain.
- Ma fille, ou lé gentille. Merci.

Voix off : Pierrot essaie encore, Journée de la Lettre oblige.

- Une lettre pour des nouvelles aux enfants en Métropole ?
- Moi la pas besoin lettre. Zot i téléphone à moi.
- Faites leur la surprise d'une lettre.
- Mi koné pas quoi dire à zot.
  
- Une missive sentimentale pour votre fiancé, votre fiancée ?
- Ou la di fiancé ? Fiancé lontan ? Zordi na pu fiancé. Navé na pu. Néna petit ami. Zot y ékri pu. Zot i kok direk.
  
- Ayo cousine ! Joli déguisement ! Mo raconte collègues Post Office Mauritius La Poste Réunion a beaucoup beaucoup zimagination !
- Bonjour cher collègue de Maurice. Ki manière ?
- Toi parlé créole mauricien ?
- Non. Seulement quelques mots.
- Définitivement content de te voir. A bientôt Maurice cousine !

Le bilan de la Journée de la Lettre est à l'ordre du jour du conseil de direction du mardi suivant. La Direction commerciale exige un reporting, compte rendu en français. Chiffre d'affaire ? Zéro.

### **Mes perspectives**

Le domaine « aide et assistance » est occupé durablement par les contractuels municipaux. Après la Journée de la Lettre j'ai fait bénévolement maître de stage dans l'entreprise La Poste. Assuré à ce titre la correction de mémoires rédigés par des collégiens enfants de postiers en immersion dans l'univers professionnel. Sont venus ensuite des étudiants en maîtrise, on dit aujourd'hui master, des personnes en reconversion professionnelle. Le bouche à oreille a construit ma réputation.

Je m'oriente désormais vers les récits de vie des personnes physiques et morales.

Enfin je mène des enquêtes publiques donnant lieu à indemnités déclarées auprès de l'URSSAF au titre de mes prestations d'écrivain public.

Je vous remercie de votre attention. Merci zot tout'.

Gratitude à Marie, du conseil d'administration de l'AEPF et à Philippe, comédien-metteur en scène, écrivain, écrivain public. Leurs conseils bienveillants et leur participation active furent précieux.

Dany ANDRIAMAMPANDRY

## Bibliographie et liens numériques à l'attention de qui souhaiterait en savoir davantage

### Le métier d'écrivain public

« L'écriture par délégation : le recours à l'écrivain public » Rapport final juillet 1995. Enquête réalisée par Solidarité-Français-Migrants, 4 rue Vitruve, 75020 Paris.

### Francophonie

. Wikipedia. Lien : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue française et francophonie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue_française_et_francophonie)

. La Commission de l'Océan Indien. In site Préfecture de La Réunion.

. Accord-cadre de coopération entre l'Organisation Internationale de la Francophonie, OIF, et la Commission de l'Océan Indien, COI. 9 juin 2016

### La Réunion

. La Réunion, département et région d'outre-mer (DROM). Monographie éditée par le Conseil Régional de La Réunion. Lien : <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/reunion.htm>

. Article « profession : écrivain public » par Ludovic Grondin. Jeudi 19 mai 2011. Sur le site zinfos974. Lien : [https://www.zinfos974.com/Profession-ecrivain-public\\_a28798.html](https://www.zinfos974.com/Profession-ecrivain-public_a28798.html)

. « Un écrivain public pour Saint-Philippe » 23 août 2017.

Lien : <https://regionreunion.com/actualite/l-actualite-en-images/un-ecrivain-public-pour-saint-philippe>

. LONTAN. Une enfance réunionnaise dans le Sud sauvage. Auteur : Wilfrid BERTILE. Editions Orphie.

### Maurice

. « Archipel des injustices : le retour des Chagos » in Le Grand Continent.

Lien : <https://legrandcontinent.eu/fr/2023/02/01/archipel-des-injustices-le-retour-des-chagos/>

. La Banque Mondiale à Maurice. « Maurice – Vue d'ensemble ». Publication de la Banque Mondiale. 11 oct.2022

Lien : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mauritius/overview>

. Revue nordique des études francophones. « Le Mauricien français et la Mauricienne francophone » par Frederik WESTERLUND

Lien : <https://franorfon.org/articles/10.16993/rnef.7>

### Madagascar

. Revue internationale francophonies. « Madagascar et la Francophonie : Un pas de deux mouvementé » par Philippe L'HÔTE 06 janvier 2019

Lien : <https://rifrancophonies.com/index.php?id=956?id=956>

. « Marc Rabibisoa, interprète et diplomate de la monarchie Merina (Madagascar 1868-1899) » in Blog Africa4. 01/03/2018

Lien : [https://www.liberation.fr/debats/2018/01/03/marc-rabibisoa-interp...t-diplomate-de-la-monarchie-merina-madagascar-1868-1899\\_1816770/](https://www.liberation.fr/debats/2018/01/03/marc-rabibisoa-interp...t-diplomate-de-la-monarchie-merina-madagascar-1868-1899_1816770/)

. « Du gouvernement royal des Hauts Plateaux à l'Etat colonial français. L'émergence des dispositifs de polices à Madagascar » par Nicolas COURTIN. Université de Lorraine. 2013.

Lien : <https://journals.openedition.org/chs/1290>



- . « Jean Paulhan à Madagascar : une histoire de reconnaissance et d'hospitalité. Tentative de portrait à travers ses lettres de 1907-1910 » par Jean-Kely PAULHAN ([jpaulhal@gmail.com](mailto:jpaulhal@gmail.com))  
Source : archives Jean Paulhan déposées à l'IMEC (Caen).  
In Images &Mémoires-Bulletin n°62-Automne 2019
- . « Le rôle de la traduction et de l'interprétation dans le développement de Madagascar » par Mino ANDRIANTSIMAHAVANDY, Université Normale Hazhong de Wuhan.  
Lien : <https://www.revues.scienceafrique.org/tafsiri/texte/mino2021/>
- . La geste éphémère de Ranaivalona Ière. L'expédition diplomatique malgache en Europe 1836-1837. Auteur : Jean-Pierre RAZAFY-ANDRIAMIHAINGO. Edition L'Harmattan.
- . Raombana, 3 volumes. Auteur : Simon AYACHE. Librairie Ambozotany
- . Contribution à l'histoire de la nation malgache. Auteur : Pierre BOITEAU. Editions Sociales.
- . L'insurrection malgache de 1947. Auteur : Jacques TRONCHON. Editions Karthala.
- . Napoléon de Lastelle Prince de Madagascar. Auteur : Michel Pruche de Lastelle. Editions Orphie
- . Comprendre les Malgaches. Guide de voyage interculturel. Auteur : Loïc HERVOUET. Editions Riveneuve, collection « comprendre les peuples ».

o

o o

# Antidote, le remède à tous vos mots.

Écrivez avec plaisir et assurance grâce au plus grand logiciel d'aide à la rédaction jamais produit.

## En France

Contactez MYSOFT, [sur ce lien](#)

## Au Canada

Contactez DRUIDE, [sur ce lien](#)

## En Belgique

Contactez ABC SOFT, [sur ce lien](#)

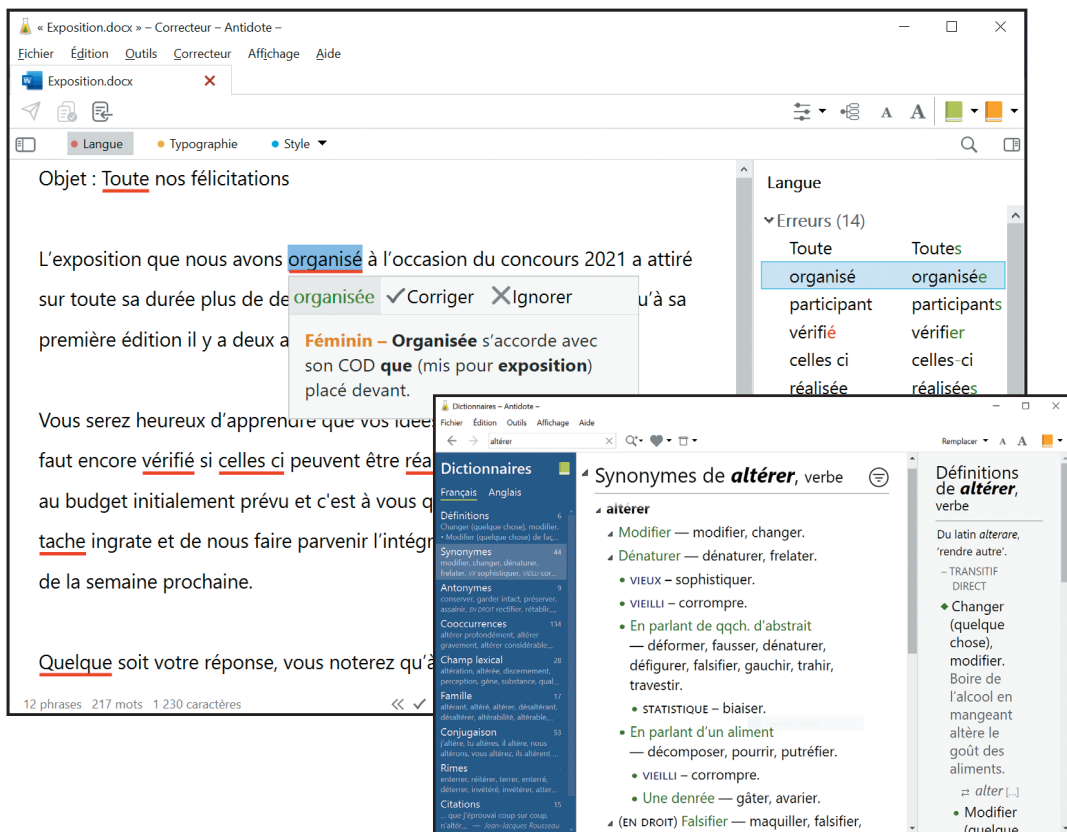
## En Suisse

Contactez CARTHE LG, [sur ce lien](#)



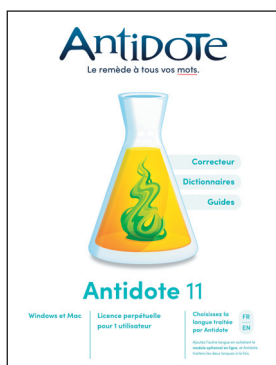
# Antidote 11

Description pour le français



## L'arsenal complet du parfait rédacteur en français

Antidote réunit un correcteur de nouvelle génération, des dictionnaires avec recherche puissante et des guides linguistiques clairs et détaillés. Ces multiples ouvrages ne sont pas simplement plaqués ensemble : ils interagissent harmonieusement pour explorer les différents aspects d'une question linguistique. Individuellement, chacun de ces ouvrages rivalise avec les meilleurs de sa catégorie. Ensemble, ils n'ont pas d'égal. Chacun des ouvrages d'Antidote est une somme : plus de cent trente-trois mille mots, neuf cent mille cooccurrences, un million de synonymes, neuf mille verbes et cinquante mille alertes sont ainsi mis à votre disposition. Et chaque ouvrage offre plusieurs outils de travail de la langue, tels les filtres intelligents du correcteur et les multiples modes de recherche dans les dictionnaires. Tous les ouvrages sont réunis en trois fenêtres. Dans chaque fenêtre, une disposition nette et un minimum de boutons. Un processus de correction simple, rapide et efficace. Et une foison de petites touches intelligentes en sous-main, invisibles. La puissance d'Antidote se présente sobrement et s'apprivoise facilement. Antidote est de plus accessible directement de votre texte par un simple clic sur un bouton ou dans un menu. Pas de conversion de fichier, pas de perte de temps : vous écrivez, un doute vous assaille, vous cliquez, Antidote vous éclaire. Antidote, c'est la façon moderne, rapide et pratique d'écrire un français sans faute et avec les mots justes.



# Caractéristiques principales

## Correcteur

- Orthographe, grammaire, typographie
- Choix de l'orthographe traditionnelle ou rectifiée
- Correction de tout le texte en bloc
- Liste des détections en classes pour tout voir d'un coup d'oeil
- Correction directe dans le texte
- Détection des passages en langues étrangères
- Explications claires et graduées
- Liens contextuels aux guides
- Près de 14 000 cas traités : tel, tout, quelque, leur, demi...
- Confusions à/a, ou/où, é/er/ez...
- Erreurs de sens : \*tâche de graisse, écouter la \*voie...
- Pléonasmes et niveaux de langue
- Typographie des espaces, guillemets, tirets, heures, nombres, adresses
- Jeu de plus de 100 réglages (genre du rédacteur, accentuation ou non des majuscules, repérage des anglicismes, utilisation de l'orthographe rectifiée...). Plusieurs jeux mémorisables
- Aménagement de la présentation

## Anti-oups! Spécial pour les courriels\*

- Interception avant envoi des courriels fautifs
- Détection de pièces jointes oubliées
- Options de débrayage (adresses spécifiques...)
- \* à l'exception des « webmails » et Outlook pour macOS

## Filtres de relecture

- Style : répétitions syntaxiques, tournures, vocabulaire, lisibilité, inclusivité
- Inspection : accords, catégories, conjugaison, recherche linguistique...
- Révision : sémantique, pragmatique, logique...
- Statistiques : temps de lecture, tailles, classes d'erreurs...
- Mise en favoris des filtres souvent utilisés

## Dictionnaires et conjugueur

- Définitions : 134000 mots, dont 16000 noms propres (définitions, pluriel et féminin, 38500 difficultés, 56000 locutions, proverbes, transcription phonétique de 600000 formes
- Historique : 105000 mots (étymologie, évolution, sources)
- Synonymes : 1065000
- Antonymes : 100000
- Cooccurrences : 975000 avec exemples d'utilisation
- Champs lexicaux : 70000 mots avec nuage interactif
- Conjugueur 9000 verbes conjugués (temps simples, composés, formes pronominales)
- Familles : 19000
- Citations : 300000
- Rimes : classement par catégories, nombre de syllabes, fréquences
- Accès direct à l'encyclopédie Wikipédia, 14000 liens vers des cartes géographiques et sites du Patrimoine mondial, accès personnalisable à d'autres compléments Web (Termium...)
- Recherche instantanée à la frappe
- Recherche de rimes / d'anagrammes / multimot / textuelle
- Recherche avancée sur le contenu par 16 critères combinables
- Navigation hypertexte intégrale
- Insertion directe dans le texte
- Liens contextuels aux guides
- Impression de tout le contenu

## Données personnalisées

- Ajout facile de nouveaux mots (plusieurs dictionnaires personnels)
- Création de règles de substitution (plusieurs listes de règles)

## Guides linguistiques

- Orthographe, lexique, grammaire, syntaxe, ponctuation, style, rédaction, typographie, phonétique, historique, points de langue
- 911 articles clairs et précis
- Exemples et trucs d'application
- Consultation rapide par thème
- Recherche textuelle dans les articles
- Navigation hypertexte intégrale
- Impression de tout le contenu

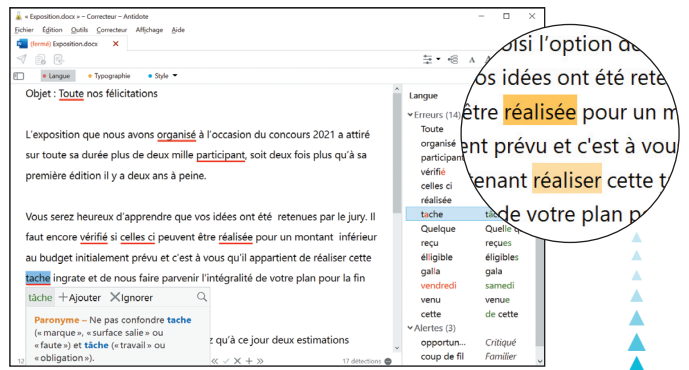
## Systèmes d'exploitation

- Windows 64 bits : 10 ou 11, Windows Server ; processeur x86-64/AMD64 1 GHz ; 4 Go en mémoire vive totale ; disque SSD
- macOS 11 (Big Sur), 12 (Monterey), 13 (Ventura) ; 4 Go en mémoire vive totale ; disque SSD

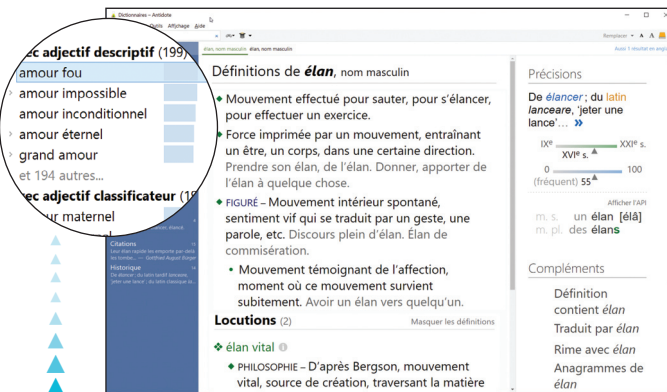
# Trois outils interconnectés pour un seul objectif : écrire un français sans faute avec les mots justes

## Un correcteur de nouvelle génération avec filtres

D'un seul trait, le correcteur d'Antidote souligne toutes les fautes, de l'accent oublié à l'accord difficile, de la virgule malvenue au pléonasme bête. Pointez sur une erreur : correction proposée et explications graduées jaillissent de l'infobulle ; cliquez pour approuver. Après l'orthographe et la grammaire, corrigez la typographie, révisez les répétitions, les charnières logiques ou les tournures délicates grâce aux filtres intelligents qui surlignent les passages pertinents. Jamais un logiciel ne vous a offert tant de puissance pour épurer vos textes.



Cliquez sur les filtres et voyez votre texte sous tous ses angles, de la pragmatique (qui, quand, où, combien) au style (phrases longues, etc.). Ici, le filtre des répétitions surligne les redites potentielles.



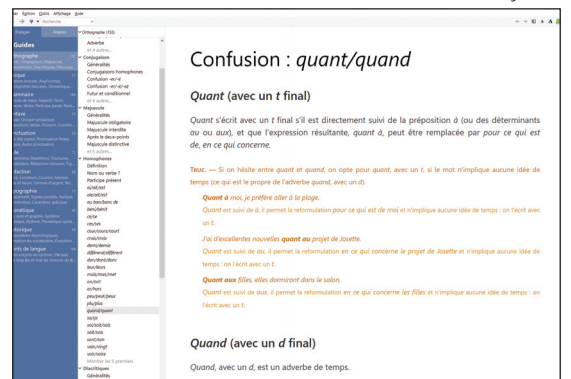
Grâce au magistral dictionnaire de cooccurrences, repérez les mots qui se marient le mieux au vôtre, dans tous les contextes. Éclairiez votre choix à l'aide d'un million d'exemples tirés des grands auteurs et des grands journaux.

## Des dictionnaires multiples avec recherche puissante

Lisez la définition complète de votre mot et des expressions et proverbes où il figure ; voyez son pluriel, sa prononciation, ses rimes et son étymologie. D'un seul clic, consultez la liste de ses synonymes, de ses antonymes, des mots de même famille. Découvrez son champ lexical, ses citations, ses illustrations, sa conjugaison complète, son évolution historique ou encore l'univers de ses cooccurrences, et appréciez l'interaction intelligente entre tous ces ouvrages. Avec sa richesse incomparable, ses puissants moteurs de recherche et sa vitesse foudroyante, Antidote repousse les limites des dictionnaires du français.

## Des guides linguistiques clairs et détaillés

De la grammaire au style, du lexique à la syntaxe, les guides couvrent tous les aspects de l'écriture. Accédez rapidement à une description claire et concise des règles et des exceptions. Retenez le tout facilement grâce à des trucs et à des exemples judicieux. Naviguez avec aisance parmi les sujets connexes ou parmi l'ensemble des 825 articles. Imprimez le fruit de vos recherches. Avec les guides d'Antidote, bien écrire n'aura jamais été aussi simple et agréable.



## Antidote au service de vos logiciels

Antidote est directement accessible depuis l'interface de nombreux logiciels où s'insère sa barre d'outils à trois boutons : lancement du correcteur, des dictionnaires, des guides linguistiques. On peut aussi appeler Antidote depuis un menu contextuel, ou copier un texte dans l'éditeur d'Antidote et l'y corriger.

## Liste partielle de logiciels compatibles au 22 novembre 2022

(liste complète et à jour sur [www.antidote.info](http://www.antidote.info))

Antidote s'appelle à partir des logiciels énumérés ci-après. Si votre logiciel ne figure pas dans cette liste, vous pouvez néanmoins corriger vos textes avec Antidote en les copiant puis en appelant sa fonction de correction du presse-papiers.

- **Windows** : Microsoft Office 2010, 2013, 2016, 2019, 2021 ; Adobe Illustrator CC 2019 à 2023 ; Adobe InCopy CC 2019 à 2023 ; Adobe InDesign CC 2019 à 2023 ; Bloc-notes (Notepad) ; Edge 90 à 107 \*(Chromium) ; Firefox 78, 90, 106\*\* ; Gmail\*\*\* ; Google Chrome 71 à 107\*\* ; Hotmail/outlook.com\*\*\* ; Google Documents (texte seulement ; navigateur Chromium) ; Beenote (2) ; memoQ 9.1 (2) ; (2) ; GroupWise 8, 2012, 2014, 2018 (éditeur par défaut) ; LibreOffice 6, 7.4/OpenOffice 4.1 (Writer, Calc, Impress, Draw) ; Microsoft Visual Studio Code 1.72\*\* ; Opera 72 à 92\*\* ; Postbox 7 ; SDL Trados Studio Freelance et Professional 2015 SR2 à 2021(2) ; Thunderbird 68, 78, 91, 102 ; WordPad ; WordPerfect X7 à X9, 2020, 2021 ; Yahoo Mail\*\*\* ; formats TeX et LaTeX, Markdown, subRip.
- **macOS** : Microsoft Word, Excel, Powerpoint 2016 (16.9, 16.20), 2019 (16.19 à 16.50), 2021, Outlook 16.48 à 16.61 (1) ; Adobe Illustrator CC 2019, CC 2020, CC 2021, CC2023 ; Adobe InCopy CC 2019, CC 2020, CC 2021, CC2023 ; Adobe InDesign CC 2019, CC 2020, CC 2021, CC2023 ; Apple Keynote 10, 11, 12 ; Apple Pages 10, 11, 12 ; BBEdit 11 à 14 ; Bear 1.6, 1.7, 1.8 ; Beenote (2) ; Day One 5.5, 6.8 ; Edge 90 à 107 \*(Chromium) ; Firefox 78 à 106 ; Gmail\*\*\* ; Google Chrome 71 à 107\*\* ; Google Documents (texte seulement ; navigateur Chromium) ; Hotmail/outlook.com\*\*\* ; Grav ; LibreOffice 6, 7.0 à 7.4/OpenOffice 4.1 (Writer, Calc, Impress, Draw) ; Mail 14, 15, 16, 17 ; Mellel 5 ; Microsoft Visual Studio Code 1.44, 1.66, 1.72\*\* ; Nisus Writer Express 3.5 ; Nisus Writer Pro 2.1, 3.2 ; Opera 72 à 92\*\* ; Postbox 7 ; Safari 14, 15 ; Scrivener 3.0 ; Spark, TextEdit ; Texpad 1.8, 1.9 ; Thunderbird 68, 78, 91, 102 ; Ullyses 18 à 23\*\* ; Yahoo Mail\*\*\*.

\* Intégration non fonctionnelle avec la version offerte sur Microsoft Store.\*\* Logiciels évoluant souvent. Druide s'efforce de garder une compatibilité ascendante. \*\*\* Depuis un navigateur pris en charge. (1) Anti-Oups! ne fonctionne pas avec Outlook sous macOS. (2) Connecteur offert par l'éditeur tiers.





# Le récit de vie vs la biographie: quelles pratiques en Suisse?

Collectif DIRE

Hélène Cassagnol et Florence Hügi

Journée nationale de l'écrivain-e public - Vendredi 26 mai 2023

Auditoire Olympe-de-Gouges, Paris





# Ce que nous allons parcourir ensemble

- Le «Collectif DIRE»  
Qui sommes-nous et que faisons-nous?
- Salade de mots: pratique du récit de vie vs biographie?
- Un peu de posture
- Comment se former à la pratique du récit de vie? Notre expérience
- La pratique du récit de vie: bel et bien un métier payé!



# Qui sommes-nous?



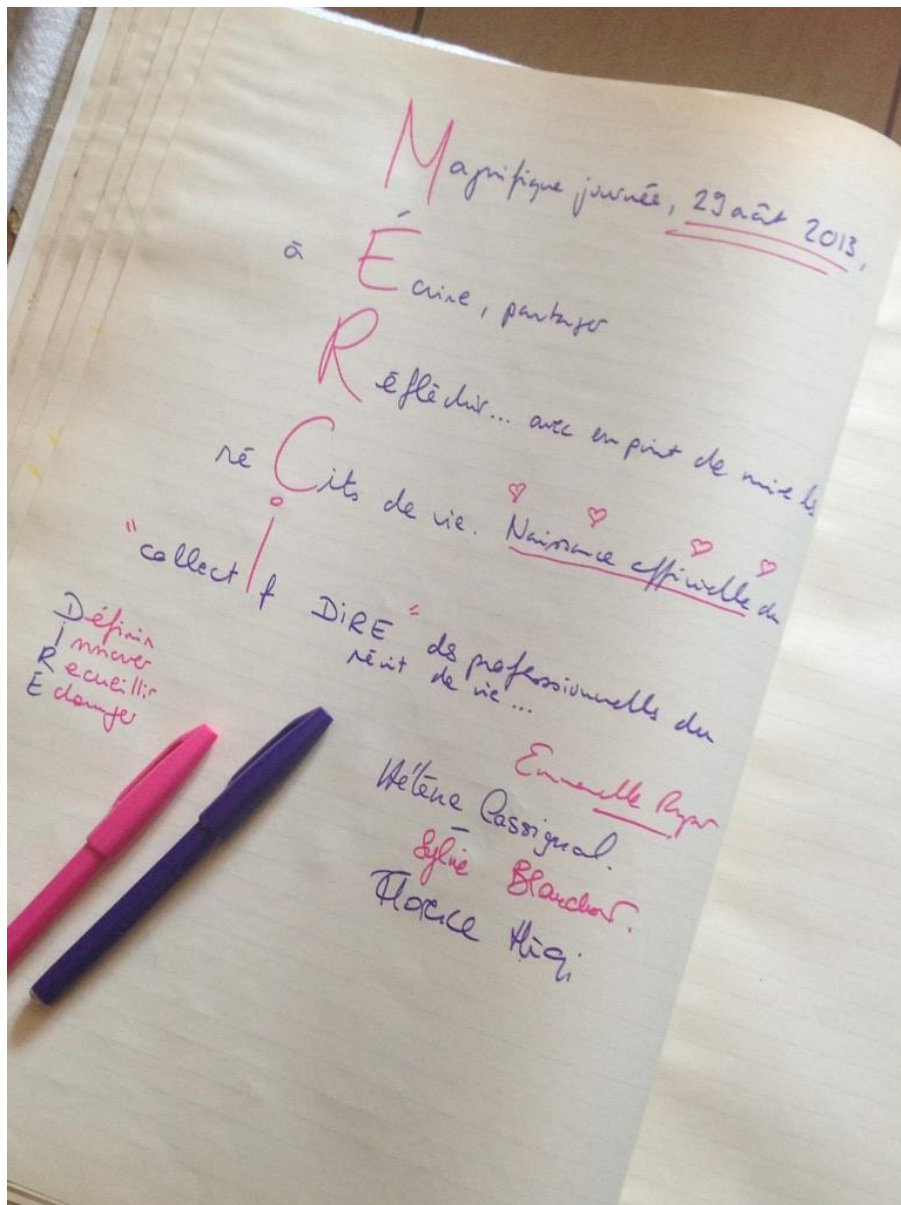
**D** pour Définir  
**I** pour Innover  
**R** pour Recueillir  
**E** pour Echanger



Collectif D.I.R.E.  
Les pros du récit de vie







Notre rencontre en 2013  
autour d'un but commun :

Faire connaître et reconnaître  
la pratique en récits de vie



# Le Collectif DIRE, c'est surtout

## **Penser le récit de vie en collectif depuis 10 ans**

- Tracer le cheminement original de notre posture
- Nous doter d'outils et de pratiques pour être au plus proche en matière d'écoute et d'accompagnement
- Est notre plus-value et la source de notre créativité

**La démarche en récits de vie a une dimension politique :  
création de liens et reconnaissance des savoirs.**

**Notre fonctionnement en collectif l'incarne**



Collectif D.I.R.E.

Les pros du récit de vie

# Salade de mots: praticien-ne en récits de vie vs biographe



# La biographie vs le récit de vie

**La biographie** consiste en un récit qui raconte la vie et l'histoire d'une personne. Elle peut être écrite par la personne elle-même (autobiographie) ou par une autre personne.

**Le récit de vie** désigne la production orale d'une personne (appelée « narratrice ») à partir d'une sélection d'évènements vécus au cours de son existence. L'usage du récit de vie ouvre ainsi à des utilisations très diverses pouvant aller des pratiques courantes de la conversation ordinaire à des dispositifs de recueil de données à finalité d'accompagnement (source: cairn.info)



Dans notre pratique, nous naviguons à deux (au moins)

# C'est notre posture professionnelle

**Accueillir la personne qui se raconte, uniquement en face a face :**

- Reconnaître l'autre dans sa **singularité**
- Accepter de cheminer avec elle dans sa rencontre avec son histoire, pour la narrer ou la renarrer en **co-construction**
- Ne pas être en recherche de **vérité** (pas de recherches historiques systématiques et même rares, pas de croisement des sources) mais volonté de recueillir de l'**authenticité**



Collectif D.I.R.E.

Les pros du récit de vie

*“Etre avec”,  
envers et pour  
la qualité d’un  
récit de vie*



Collectif D.I.R.E.  
Les pros du récit de vie



# Il s'agit donc...

Être au clair sur "nos casquettes" sans gommer nos sensibilités :

- Ne pas laisser nos identités personnelles et professionnelles "parasiter" notre processus de travail
- Assumer un fonctionnement "en miroir"

**Cette posture implique d'être au clair avec les rôles, soit les identités personnelles et professionnelles qui ont nourri notre parcours jusque-là et sur la «casquette» que nous avons sur la tête en pratique de récit de vie.**





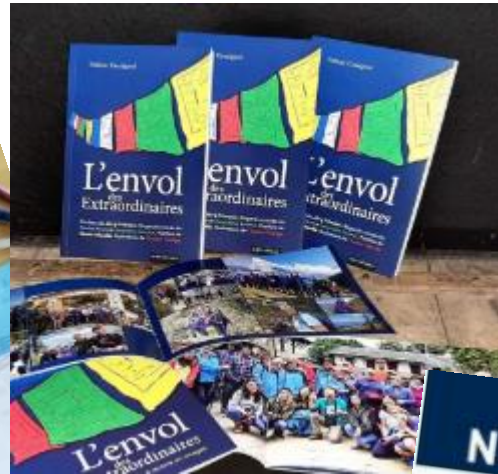
# Écriture et formes de récits

Expositions itinérantes

Cafés Récits



Récit de groupe



Abécédaire



Récit individuel



Récit d'association



Collectif D.I.R.E.

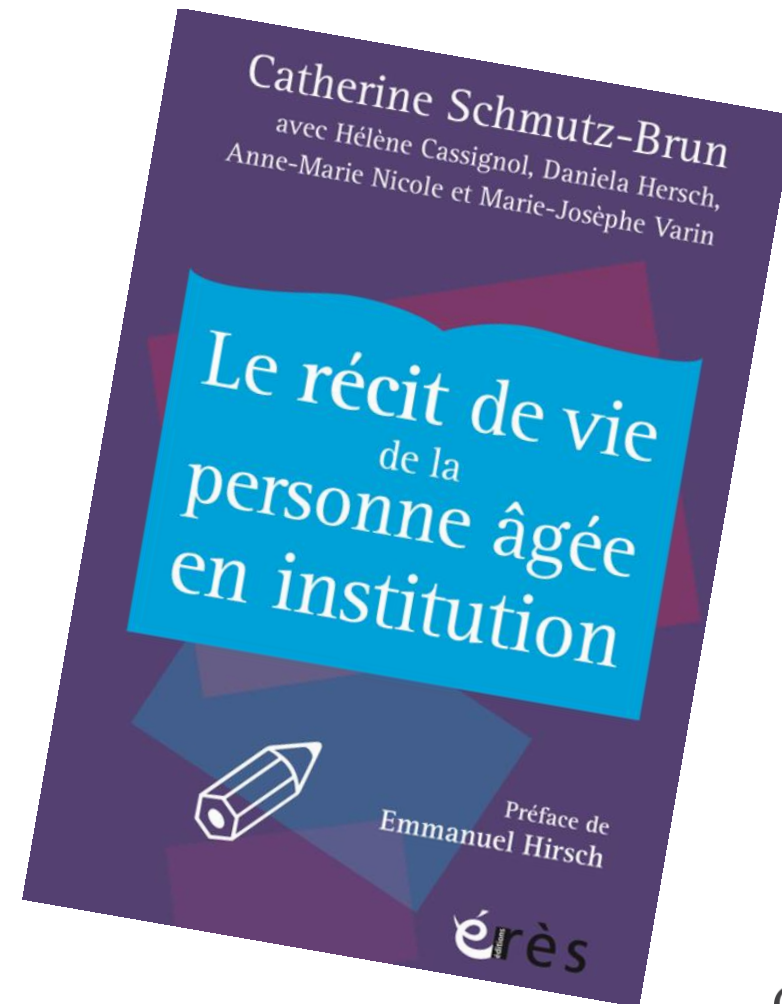
Les pros du récit de vie

Une déontologie qui repose sur un engagement et une réflexion en continu sur les effets de se raconter

Pour que le travail narratif revalorise et transforme, nous avons un souci constant de préserver l'identité et la dignité de la personne.

Nos moyens :

- Charte
- Mode d'emploi
- Contrat



Collectif D.I.R.E.  
Les pros du récit de vie

# Un véritable métier... payé!

La pratique du récit de vie n'est pas encadrée par une convention salariale ou autre cadre légal.

Le Collectif DIRE a donc créé sa propre grille tarifaire que toutes ses membres s'engagent à respecter.

En Suisse, le salaire médian est à **Fr. 6665.00** (= 6850 euros) (chiffres de 2020).

Nos heures de recueil sont facturées **Fr. 600.00** (et comprennent le travail d'entretien, de transcription, d'écriture et de remise d'un manuscrit final). Il faut compter entre 5 et 10 heures d'entretien pour un récit complet, relectures comprises, soit entre Fr. 3000.00 et 6000.00.

CO construction engagement  
curiosité parcours  
ouverture vie écriture recueillir  
accueil création chemin exposition  
tolérance existence CO avenir traces  
révélation paroles lien projet  
podcast présent mort collectif  
transmission

Les mots de la pratique en récits de vie



# Nos publics et nos sources d'inspiration

- Les personnes de TOUS ÂGES avec un vécu à déposer et/ou à transmettre
- Les personnes en institution
- Les personnes ou les groupes dont l'accès à la parole doit être soutenu et encouragé
- Les familles qui veulent garder une trace du passé
- Les associations liées à un projet particulier
- ...



# Notre texte « signature »

*Le texte que vous avez lu a été réalisé dans le cadre d'une démarche en récits de vie. Mon métier, praticienne en récits de vie, s'inscrit autour de la rencontre de l'autre. Il consiste à écouter, transcrire et mettre en forme les souvenirs qui me sont confiés. Au cours de plusieurs séances la personne raconte les événements qu'elle souhaite transmettre ou témoigne sur un thème précis. Ces entretiens sont enregistrés puis retranscrits avant d'être structurés. Je rédige enfin un texte fidèle à ce que j'ai entendu et ressenti. Il est relu par la personne qui se raconte. Elle doit s'y reconnaître et l'approuver. Commence alors pour le récit une vie de partage.*

*Xxx, Membre fondatrice du Collectif DIRE*



Collectif D.I.R.E.  
Les pros du récit de vie



Collectif D.I.R.E.  
Les pros du récit de vie

«L'idée est de constituer un Parlement des invisibles » pour « remédier à la mal-représentation qui ronge le pays ».

Il s'est agi, grâce à tout un ensemble de textes publiés en livres de revenir sur un phénomène social généralisé d'invisibilisation qui frappe les plus fragiles en s'employant à les faire disparaître du champ social et politique, ouvrant dès lors le champ à un ensemble de formations politiques démagogiques promptes à devenir les « authentiques porte-parole des sans-grade et les véritables défenseurs de la dignité bafouée ».

Pierre Rosanvallon, «Raconter la vie», Seuil 2013

LE PARLEMENT  
DES INVISIBLES

PIERRE

ROSANVALLON



raconter la vie

SEUIL



Collectif D.I.R.E.

Les pros du récit de vie

Nos engagements  
personnels: l'exemple  
d'ATD Quart Monde



Collectif D.I.R.E.  
Les pros du récit de vie



**ATD**  
**QUART MONDE**





# Comment se former à la pratique du récit de vie?

Notre expérience et notre proposition



Collectif D.I.R.E.

Les pros du récit de vie

# Notre formation : Comment (se) dire ?

- Lancée au printemps 2021
- Public-cible
- Offre hybride: une possibilité en présentiel dès 2024 et une autre en vision dès août 2023
- Ouverture d'un fonds de solidarité
- Débouchés et expériences des personnes formées
- 60 personnes formées à ce jour (16 jours de formation)

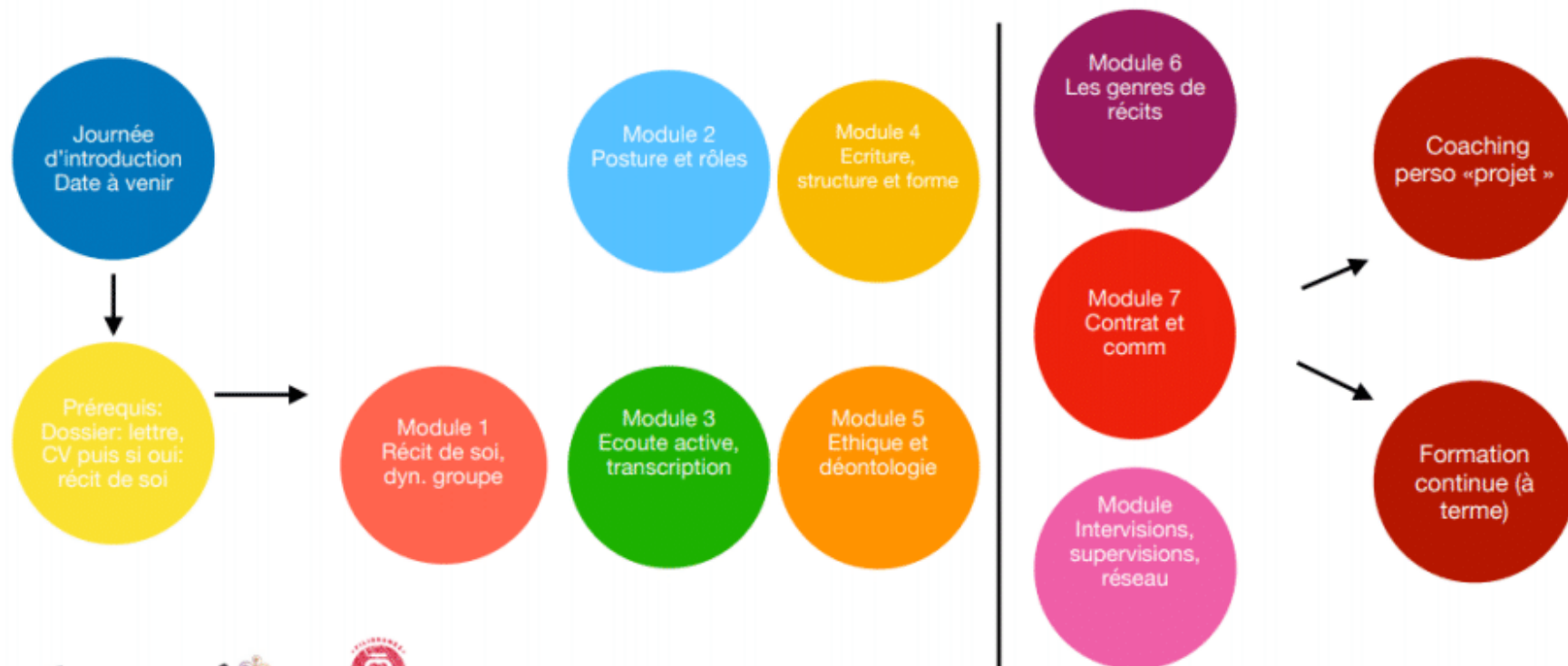
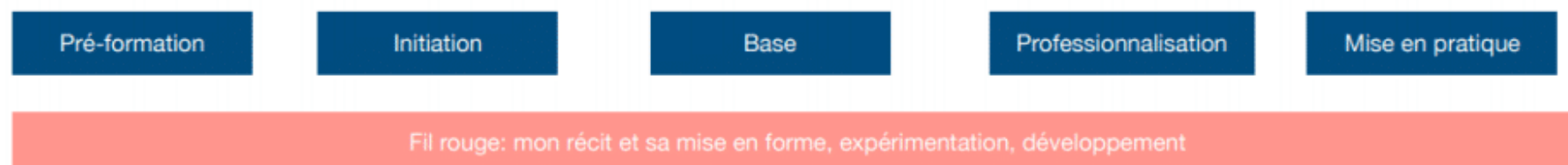


Collectif D.I.R.E.

Les pros du récit de vie

## Formation à la pratique du récit de vie 10 jours de formation de base. Six jours d'approfondissement puis supervision\*

\*Engagement pour les 5 premiers modules puis options sur les modules d'approfondissement



# Pour qui?



## **PROFESSIONNEL-LE-S**

des soins  
de l'accompagnement  
des activités socio-culturelles  
de l'enseignement  
de l'écriture

Admission sur dossier.

CV + Lettre de motivation





## Le récit de soi : un préalable incontournable

Faire l'expérience de se raconter et de partager son propre récit est primordial

- Dans la compréhension des effets de se raconter
- Des prises de conscience de tout ce qui peut parasiter le travail et plus spécifiquement l'écoute

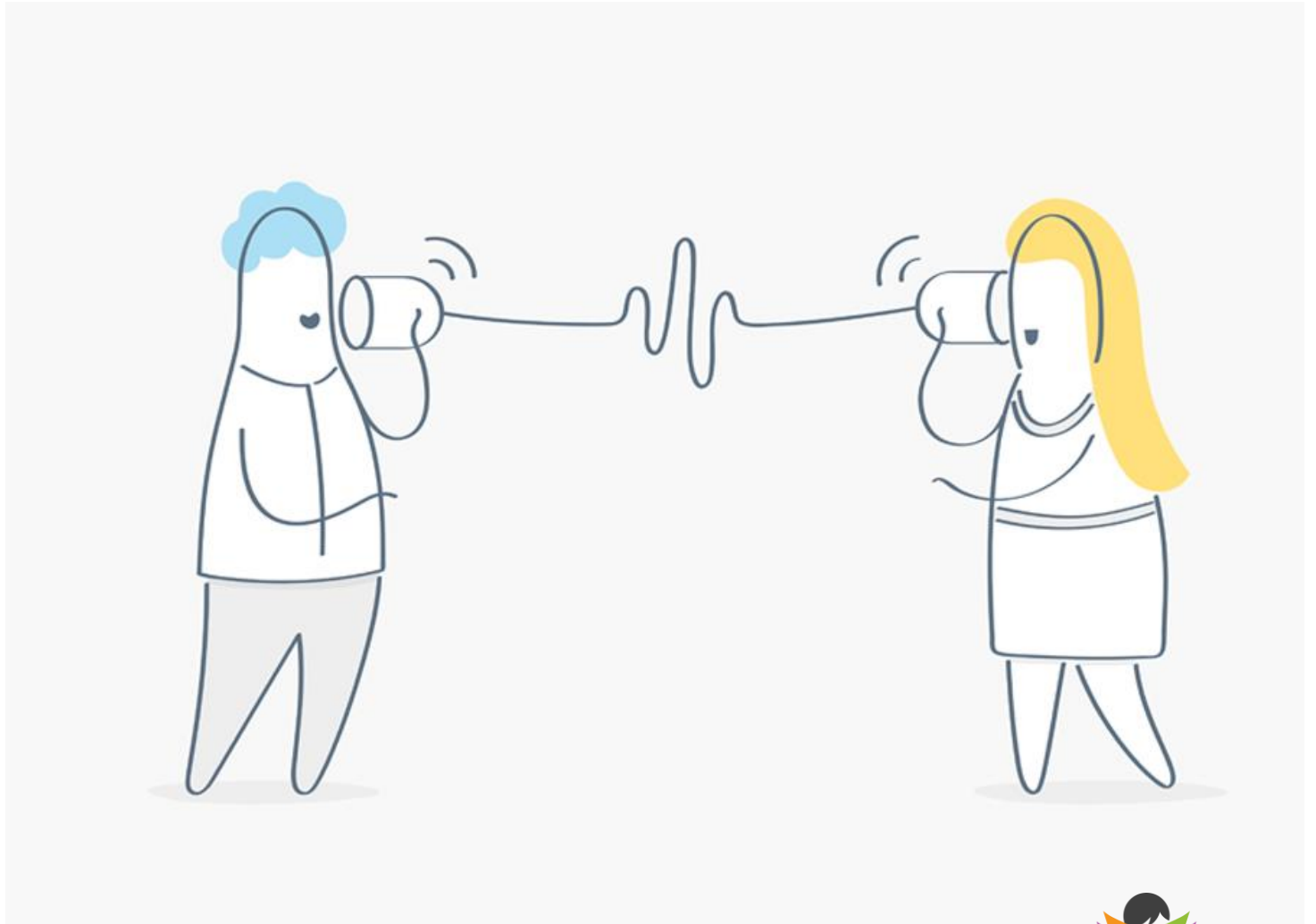


## Ecoute active

---

- Travail sur l'écoute active
- Ecoute de soi et écoute de l'autre
- Résonance

=> Principe de co-construction ou la révélation de la rencontre



*« Je ne peux m'empêcher de trouver toute existence extraordinaire. Pour peu qu'on veuille bien prendre la peine de se pencher dessus, chaque vie est exceptionnelle et mérite d'être contée, avec sa part de lumière, ses zones d'ombre et ses fêlures. C'est mon obsession: quand je rencontre quelqu'un, je me demande quelle est sa fêlure: c'est ce qui le révèle »*

*Mohammed Aïssaoui, « Les funambules »*



Collectif D.I.R.E.  
Les pros du récit de vie



# Merci de votre attention!

A nous de vous écouter, maintenant...

[collectif.dire@bluewin.ch](mailto:collectif.dire@bluewin.ch)

[www.collectif-dire.ch](http://www.collectif-dire.ch)

<https://www.facebook.com/collectifDIRE/>

[https://www.instagram.com/collectif\\_dire/?hl=fr](https://www.instagram.com/collectif_dire/?hl=fr)





... Et à vos questions



# Merci de votre attention!

A nous de vous écouter, maintenant...

[collectif.dire@bluewin.ch](mailto:collectif.dire@bluewin.ch)

[www.collectif-dire.ch](http://www.collectif-dire.ch)

<https://www.facebook.com/collectifDIRE/>

[https://www.instagram.com/collectif\\_dire/?hl=fr](https://www.instagram.com/collectif_dire/?hl=fr)



# Rapport annuel 2022



**Le Train  
des mots**

# Table des matières

---

2022, l'année de la relance! .....	3
Mission et valeurs.....	4
Services .....	5
Fonctionnement.....	6
Conseil d'administration .....	7
Équipe .....	8
Guides.....	9
Témoignages .....	10
Aperçu de l'année.....	12
Identité visuelle.....	13
Dictée.....	14
Médias .....	16
Collaborations communautaires .....	18
Soutien financier.....	19
Photos-souvenirs .....	20
À venir.....	21



# 2022, l'année de la relance!

---

Située depuis plus d'un an au cœur de Magog, la gare du Train des mots est plus vivante que jamais! Nos guides (bénévoles) et nos voyageurs (apprenants) se sont appropriés ce milieu chaleureux, accueillant et bienveillant. De nouveaux guides et de nouveaux voyageurs sont montés à bord, ce qui nous réjouit toujours. Mais paradoxalement, ce qui est plus gratifiant, c'est quand un voyageur nous quitte parce qu'il a atteint son objectif!

Le bouche-à-oreille, notre participation accrue au sein du milieu communautaire et notre présence dans les médias ont sans doute contribué à l'effervescence que le Train vit.

Ce retour en force post-pandémique n'aurait pas été possible sans notre chance de pouvoir compter sur une équipe de bénévoles compétents et dévoués. En 2022, ce sont plus de 1 000 heures de bénévolat que nous ont données nos guides, écrivains publics et membres du conseil d'administration.

C'est avec plaisir et un brin de fierté que nous vous invitons à parcourir notre rapport annuel 2022, qui arbore notre toute nouvelle identité visuelle! Vous y découvrirez tout ce qui s'est passé de beau et de bon au Train au cours de la dernière année.

Bonne lecture!



**Lisette Maillé**  
Présidente du  
conseil  
d'administration



**Samia Rafie**  
Directrice  
générale

# Mission et valeurs

---

Le Train des mots est un organisme d'alphabétisation dont la mission est de soutenir les adultes de la MRC Memphrémagog dans leurs besoins en lecture, en écriture et en calcul.

Quatre valeurs caractérisent notre approche. Elles soutiennent l'ensemble de nos actions et leur donnent un sens.

## **Le respect**

Nous protégeons la dignité des gens. Nous ne portons pas de jugement. Nous respectons la confidentialité.

## **L'empathie**

Nous sommes bienveillants, accueillants et sensibles aux difficultés des personnes qui font appel à nous. Nous faisons preuve d'ouverture, d'écoute et d'entraide.

## **L'intégrité**

Nous agissons avec droiture, honnêteté et transparence tant dans nos rapports humains que dans nos obligations comme organisme de bienfaisance.

## **L'engagement**

Nous sommes fiers de nous investir. Nous mobilisons toutes nos ressources pour accomplir notre mission.

*Le Train des mots... pour avancer dans la vie!*

# Services

---

Près d'une personne sur deux éprouve des difficultés à différents niveaux en littératie dans la MRC de Memphrémagog. Les besoins sont vastes et nous sommes là pour chacune de ces personnes!

Pour leur venir en aide, le Train des mots offre actuellement les deux services suivants :



## Le Train des mots

Alphabétisation pour adultes

Un accompagnement en lecture, en écriture ou en calcul, qui s'échelonne sur une période plus ou moins longue, selon les besoins et l'objectif du voyageur.



## Le Train des mots

Écrivain public

Une aide ponctuelle pour rédiger des lettres, comprendre des documents ou remplir des formulaires.

*On écrit.  
Vos mots.*

**Nos services sont confidentiels, individuels et gratuits.**

# Fonctionnement

Nos services fonctionnent par jumelage de guides et de voyageurs.

## Comment ça marche?

- Le futur voyageur communique avec le Train et nous explique son besoin.
- Nous évaluons lequel de nos deux services convient le mieux.
  - S'il s'agit de notre service Alphabétisation pour adultes, la directrice organise une rencontre avec le voyageur et on établit l'objectif à atteindre.
  - S'il s'agit de notre service Écrivain public, nous transférons l'information à l'un de nos guides, qui communique rapidement avec le voyageur.
- La directrice identifie le guide le plus apte à répondre au besoin.
- La directrice présente le voyageur à son guide. C'est le jumelage!
- Le nouveau duo convient de son horaire de rencontres.
- Le travail commence!





# Conseil d'administration

---

Les administrateurs – tous des bénévoles – assurent le bon fonctionnement du Train en mettant à profit leur expérience et leurs connaissances. Engagés, rigoureux et généreux de leur temps, ils n'hésitent jamais à mettre la main à la pâte!

Le conseil d'administration se réunit de manière statutaire tous les deux mois. Des sous-comités de travail sont formés à l'occasion pour faire avancer des dossiers particuliers.



**Lisette Maillé**  
Présidente  
Mairesse d'Austin et  
traductrice indépendante

**Clément Frappier**  
Vice-président  
Coordonnateur de projet  
de formation et  
conseiller pédagogique  
chez SAE Estrie



**Rollande Couture**  
Trésorière  
Comptable à la retraite

**Bernard Jeansonne**  
Secrétaire  
Retraité des ressources  
humaines



**Céline Villemure**  
Administratrice  
Diplomate à la retraite

**Lorraine Labbé**  
Administratrice  
Gestionnaire à la  
retraite



# Équipe

---

L'équipe est composée de deux femmes à l'énergie débordante qui compense largement leur nombre réduit!

Elles assurent un soutien de première ligne aux guides et aux voyageurs, rédigent et envoient les demandes d'aide financière, s'occupent des redditions de compte, organisent les formations des guides, collaborent avec les autres organismes communautaires, gèrent et entretiennent les locaux, montent et dirigent des événements...

Bref, vous aurez compris qu'elles veillent à ce que tout aille bon train!



**Samia Rafie**  
Directrice générale



**Stéphanie Diraddo**  
Adjointe administrative

# Guides

---

Le Train est heureux de pouvoir compter sur une équipe de 26 guides, des personnes de cœur qui proviennent de milieux professionnels variés.

Cette année, les guides ont donné **quelque 400 heures** au Train. Ils ont accompagné des voyageurs, participé à des séances d'écriture de cartes de souhaits, aidé à remplir des formulaires, rédigé des lettres, révisé certains outils de travail, agit comme guide-ressource auprès d'autres guides... ils ont même offert du transport à certains voyageurs!

Une dizaine de nouveaux guides se sont joints au groupe. Ils ont reçu une formation d'une durée de neuf heures, dispensée par Édith Cournoyer, afin d'être bien outillés pour accompagner leurs voyageurs.

Plusieurs fois par année, des rencontres sont organisées avec les guides. Ces rencontres, qui sont animées par la directrice générale, sont un lieu propice pour échanger des astuces, partager des expériences, communiquer des projets et faire des suivis en lien avec l'administration.



# Témoignages

---

*J'ai passé 30 ans sans lire et écrire. Depuis 2016, j'ai appris au train des mots. J'ai eu le courage d'apprendre à lire à écrire. Cella m'a beaucoup aidé. Je veux apprendre à lire des patrons de tricot.* Francine, voyageuse



Ma voyageuse m'amène de nouveaux défis à relever qui m'allument et me motivent.

 Lysane, guide

*Dans ma classe de francisation mon professeur a beaucoup d'élèves à différents niveaux, alors il n'a pas beaucoup de temps pour les corrections et les explications individualisées. Par contre, quand j'écris, mon guide au Train des mots a le temps et la patience pour expliquer mes erreurs de grammaire, mes anglicismes, et les meilleures façons pour m'exprimer correctement en français. Je peux travailler à mon niveau sur les choses que j'ai besoin d'améliorer.*

Nancy, voyageuse

À l'automne 2022, j'ai commencé à accompagner une personne anglophone qui souhaite améliorer sa maîtrise de la langue française. Étant retraité depuis maintenant douze ans, cela me permet de réinvestir mon expérience d'enseignant dans une de ses facettes les plus gratifiantes, la relation d'aide un-à-un. Écouter les besoins de son « étudiant », comprendre sa façon d'apprendre et trouver les activités qui le feront le mieux cheminer.

Claude, guide

# Témoignages (suite)

*J'étais tellement heureuse que Samia m'ait acceptée pour les séances au Train des mots. Mon guide Benoît et moi faisons les cours très bien. J'apprends déjà à lire en français. J'espère continuer à apprendre. Merci Benoît et au Train des mots pour l'aide que vous m'apportez. Je veux poursuivre ma démarche.*



*Il n'y a pas d'âge pour venir au Train des mots et apprendre.*  
Carole, voyageuse

Carole a 73 ans et a décidé d'apprendre à lire en français. Elle a eu beaucoup de difficultés à l'école, ayant des besoins spéciaux non reconnus.

Elle est très motivée et fait beaucoup de progrès.

Avec les outils électroniques que nous lui avons procurés, elle a beaucoup plus d'autonomie dans la vie quotidienne.

Benoît, guide

**À noter :** Le contexte social actuel nous apporte une nouvelle clientèle dont la langue maternelle n'est pas le français. À la suite de leurs cours de francisation, certains élèves souhaitent poursuivre leurs apprentissages. Si le but premier du Train des mots est l'alphabétisation des adultes, il nous fait plaisir, lorsque cela nous est possible, d'offrir un accompagnement individuel qui pourra leur permettre de progresser.

# Aperçu de l'année

Révision de notre mission et de nos valeurs

Des  
collaborations  
communautaires

Près de 1 000  
heures de  
bénévolat

Une nouvelle  
identité  
visuelle

Présence aux marchés publics de Magog et de Saint-Étienne-de-Bolton

Dix nouveaux  
guides

Une page  
Facebook très  
active

Beaucoup  
de plaisir!

Participation à l'organisation des capsules *Parcours au cœur de Memphré*

Deuxième dictée du Train des mots

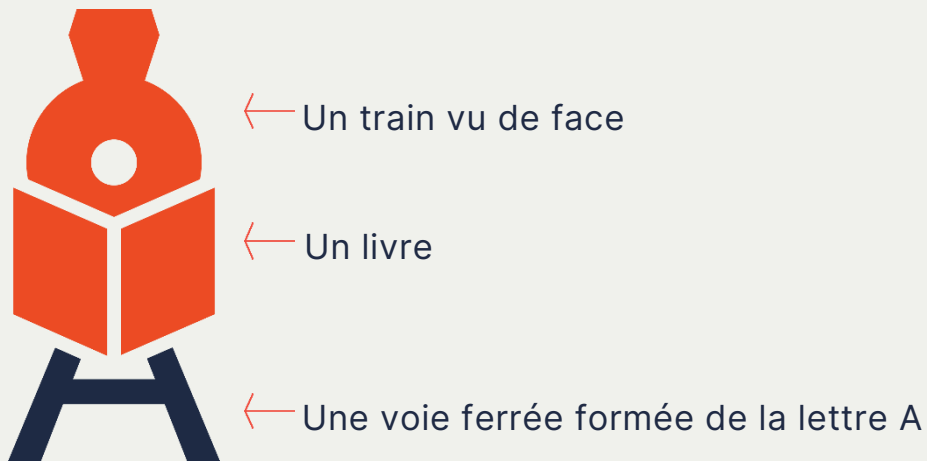
**Plus de renseignements dans les pages suivantes!**

# Identité visuelle

---

Après plus de dix ans d'existence, il nous semblait opportun de revoir l'image de marque du Train. Nous avons travaillé en collaboration avec Chacha communications pour repenser l'identité visuelle, dans son entièreté.

Nous avons adopté un logo avec une facture plus épurée et plus moderne.



Une police de caractères bien dessinée, une palette de couleurs restreinte et des formes simples viennent soutenir l'univers graphique du Train afin qu'il soit facilement décodable et reconnaissable par la communauté.



# Dictée

La deuxième dictée du Train des mots a eu lieu le samedi 29 octobre au Théâtre Magog.

Pourquoi une dictée?

- Pour rassembler un public de tous âges;
- Pour s’amuser tout en apprenant;
- Pour faire connaître nos services!

Marc-André Coallier a généreusement accepté de faire la lecture du texte, un extrait du livre *Un monstre appelé Memphré*, écrit par Martine Latulippe.

Cliquez ici pour voir  
ou revoir la dictée  
sur notre page  
Facebook!



**La dictée du  
Train des mots**  
2<sup>ème</sup> édition

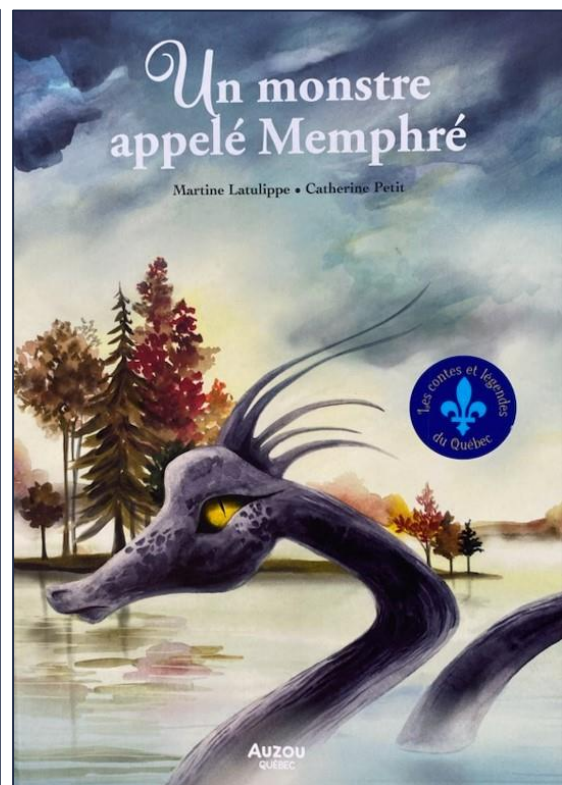
*Prêt à relever le défi ?*

**Venez participer à la dictée en direct**  
le samedi 29 octobre 2022 à 11 h au Théâtre Magog.  
**GRATUIT POUR TOUTE LA FAMILLE!**

ANIMÉE PAR  
MARC-ANDRÉ COALLIER

DIFFUSÉE SUR

**NousTV**   
c'est vous







## Franc succès pour la Dictée du Train des mots

La deuxième Dictée du Train des mots a connu un franc succès avec la participation d'une centaine de personnes, le 29 octobre dernier au Théâtre Magog. Agissant à titre d'animateur, Marc-André Coallier y a lu un extrait du livre « Un monstre appelé Memphré ». L'événement était aussi diffusé simultanément sur les pages Facebook du Train des mots, du Théâtre Magog et de NousTV. (Photo gracieuseté)



L'événement était diffusé simultanément sur les pages Facebook du Train des mots, du Théâtre Magog et de NousTV.

L'émission d'une heure a ensuite été diffusée sur les ondes de NousTV, la chaîne communautaire locale.

Encore une fois, merci à nos partenaires locaux pour leur générosité:

Bistro Les 3 Grâces • Bleu Lavande • CÉPOP • Cinéma Magog  
Eggsquis • Grafixels Vidéo • Karting Orford  
Les créations Lysane Chamberland • NousTV • Om Plante  
Théâtre Magog

# Médias



**le TRAIN des MOTS**

**SERVICE CONFIDENTIEL  
INDIVIDUEL - GRATUIT**

**819 993-6193**  
441, rue Saint-Patrice Ouest  
Magog (Québec) J1X 1W8

Près d'une personne sur deux dans la **MRC Memphrémagog** éprouve des difficultés en lecture et en écriture.

Vous connaissez l'une d'elles? **Parlez-lui de nous!**

Le **Train des mots** offre un accompagnement aux adultes qui souhaitent améliorer leurs aptitudes en lecture et en écriture.

Cliquez sur les images pour lire les articles!

**11<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE !**



Le Train des mots est un organisme d'alphabétisation dont la mission est de soutenir les personnes adultes dans leurs besoins en lecture, écriture et calcul. Ils vous aideront aussi à remplir vos formulaires, comprendre des documents et plus. Tous leurs services sont offerts gratuitement. L'organisme, qui célèbre ses 11 ans d'existence, affiche une nouvelle signature que vous pourrez découvrir dans cette édition du 7 septembre à la page 9. L'accompagnement individuel, personnalisé et confidentiel se fait à leur local situé au 441, rue Saint-Patrice Ouest face au Métro. Vous en sortirez confiant et très fiers de vous. De gauche à droite, Samia Rafie – Directrice générale et Stéphanie Diraddo – Adjointe administrative



**Le 8 septembre, c'est la Journée internationale de l'alphabétisation.**

**Pourquoi souligner cette journée?**

Parce que près d'**une personne sur deux** dans la MRC de Memphrémagog a du mal à lire et à écrire.

**Vous en connaissez peut-être une. Une personne qui a besoin d'aide...**

- POUR** pouvoir lire des histoires à ses petits-enfants
- POUR** réapprendre la base
- POUR** s'ouvrir des portes
- POUR** ...

**Ouvrez l'œil, restez alerte. Parlez-leur de nous.**

**Le Train des mots... pour avancer dans la vie!**  
Un service gratuit, individuel et confidentiel – 819 993-6193



LE REFLÈT DU JAC - www.letrefletdujac.com - Le 7 septembre 2022 - 9

## Notre page Facebook en 2022

58 publications

99 nouveaux abonnés

140 partages

455 abonnés au total

952 réactions à nos publications



MIEUX LIRE POUR  
AVANCER DANS LA VIE

### Être guide au Train des mots, qu'est-ce que ça signifie?

Être guide au Train des mots, c'est changer le monde, une personne à la fois. C'est créer des liens uniques.

Nos guides, pour la plupart retraités, ont tous un parcours professionnel différent. Chacun peut apprendre de l'autre et c'est ce qui fait la richesse de l'équipe. Ils reçoivent également une formation leur donnant les outils nécessaires pour accompagner un adulte dans l'atteinte de ses objectifs en lecture ou en écriture.

Bref, être guide au Train des mots, c'est donner au suivant... et recevoir tout autant!

Envie de faire partie de l'équipe? Écrivez-nous: [info@letraindesmots.org](mailto:info@letraindesmots.org), appelez-nous au 819 993-6193 ou passez nous voir du lundi au jeudi entre 8 h et 16 h 30 au 441, rue Saint-Patrice Ouest à Magog.

**Samia Rafle,**  
directrice générale

Pour ne rien manquer à propos du Train des mots : [www.facebook.com/LeTrainDesMots](https://www.facebook.com/LeTrainDesMots)



## Il en a fait du chemin ce Train!

Si le nombre de personnes dans la MRC Memphrémagog éprouvant des difficultés en littératie diminue progressivement (passant de 59,9 % en 2011 à 47,8 % en 2021\*), le besoin d'aide, lui, est encore bien présent.

Depuis 11 ans, le Train des mots participe à réduire le nombre d'adultes faisant partie de ces statistiques en offrant **gratuitement** ses services. C'est avec une approche **individuelle, personnalisée et confidentielle** que nos guides (bénévoles) accompagnent leurs voyageurs vers l'atteinte de leurs objectifs. Pour certains adultes, cet objectif sera d'apprendre à lire et à écrire, alors que pour d'autres, il sera plutôt de terminer leurs études.

Il y a 4 ans, un wagon s'est ajouté



De gauche à droite Stéphanie Diraddo, adjointe administrative et Samia Rafle, directrice générale

au Train: celui de l'Écrivain public. Ce service vient répondre à un besoin plus ponctuel comme remplir un formulaire, comprendre un contrat ou encore rédiger un mot d'amour.

Aujourd'hui, le Train des mots poursuit son chemin. Comme on dit : petit train va loin!

**Samia Rafle, directrice générale**  
(et fière Eastmanoïse!)

\*Source : Fondation pour l'alphabétisation. (2021). « La littératie au Québec : un regard local sur les enjeux ».

Appelez-nous : 819 993-6193

Passez nous voir :

441, rue Saint-Patrice Ouest à Magog

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi 8h à 16h30

[www.facebook.com/LeTrainDesMots](https://www.facebook.com/LeTrainDesMots)

[www.letraindesmots.org/](http://www.letraindesmots.org/)

# Collaborations communautaires

---

Le Train des mots est membre de la *Corporation de développement communautaire* (CDC) de Memphrémagog, un regroupement d'une quarantaine d'organismes communautaires venant en aide à la population de la région.

Notre directrice générale s'est jointe au conseil d'administration de la CDC en juin dernier afin de s'impliquer encore plus activement auprès de nos pairs au profit de notre communauté.

La collaboration a débouché sur plusieurs réalisations, dont celles-ci :

- Un [répertoire des organismes](#) communautaires de la région;
- Une première édition de [Parcours au cœur de Memphré](#), des capsules communautaires diffusées sur les ondes de NousTV et mettant en vedette six organismes;
- Un remue-méninge pour l'organisation de la Journée des organismes qui fera un retour en 2023 après une longue pause.

Le Train des mots s'est également engagé de plusieurs autres façons dans la communauté, notamment en prenant part à la vente des gâteaux aux fruits du club des Lions d'Eastman, en participant à diverses rencontres soutenant la collaboration entre les organismes et en offrant ses services d'Écrivain public à la clientèle d'autres organismes.

# Soutien financier

Le Train des mots bénéficie d'une importante subvention au titre du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) du ministère de l'Éducation du Québec.



Il reçoit aussi de l'aide financière de particuliers, d'entreprises ainsi que des municipalités suivantes :

- Austin
- Bolton-Est
- Eastman
- Potton
- Saint-Étienne-de-Bolton
- Stukely-Sud

Il peut également compter sur le soutien de COGECO et de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog.



**Nous souhaitons remercier chaleureusement chacun des donateurs.**



Un merci tout spécial à la Fondation Laure-Gaudreault qui, touchée par notre mission, nous a fait un don de 700 \$.

# Photos-souvenirs

---



# À venir

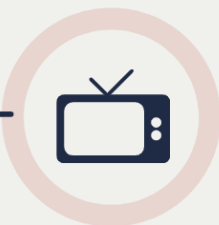
---

Notre toute première campagne  
à la radio commerciale



La 3e dictée du Train des mots

Une capsule dans l'émission  
*Parcours au coeur de Memphré*



Un nouveau visuel pour notre  
site Web

Une présence accrue dans les  
médias



## Nos coordonnées

441, rue Saint-Patrice Ouest  
Magog (Québec) J1X 1W8

Téléphone: 819 993-6193  
Courriel: [info@letraindesmots.org](mailto:info@letraindesmots.org)







## **Charte des Ecrivain-e-s Public-que-s en Communauté française**

L'écrit-e public-que propose un accompagnement à la compréhension et à l'écriture de textes. Elle, il écrit *avec* la personne bénéficiaire de son service dans la perspective d'autonomiser et de responsabiliser cette personne. Elle, il exerce une fonction sociale et culturelle.

Le service est *accessible à toutes et tous et gratuit* pour l'aide à la rédaction ainsi qu'à la compréhension de simples courriers.

Après une *écoute* active, l'écrit-e public-que *conseille* et informe la personne bénéficiaire de son service sur les conséquences possibles de l'écrit ; cette dernière en prend seule la responsabilité et juge de l'opportunité de la démarche et du contenu, pour autant que ce dernier respecte les valeurs démocratiques et la légalité. La personne bénéficiaire signe et assure l'envoi de son propre courrier. Le rôle éducatif de l'écrit-e public-que consiste à aider les bénéficiaires à comprendre les courriers qu'ils reçoivent, à formuler leurs réponses et à éclairer les aspects du monde dans lequel elles, ils vivent. L'alphabétisation n'étant pas de son ressort, elle, il informera la personne bénéficiaire sur les services existants dans ce domaine.

L'écrit-e public-que intervient sur les questions de langage (la forme) mais laisse la personne bénéficiaire responsable de ses intentions (le contenu).

Avant toute intervention, l'écrit-e public-que s'interroge sur l'existence des services adéquats. Lorsqu'elle, il n'est pas compétent-e, elle, il informera la personne bénéficiaire du réseau existant dans les matières qui la concernent (assistant-e social-e, avocat-e, juriste, psychologue, office des étrangers, formatrice-teur en alphabétisation...). Elle, il veillera à élargir le réseau de la personne bénéficiaire.

L'écrit-e public-que est avant tout « un-e généraliste » ; elle, il écrit des courriers personnels ainsi que des courriers administratifs de « première ligne » : sollicitation d'une institution, d'un service, d'une association... C'est une première mise en forme de la demande qui sera relayée par les services compétents, le cas échéant.

Afin de préserver l'aspect public de son service, l'écrit-e public-que veillera à rester disponible afin de participer à la mise en forme de revendications collectives (pétitions, protection des consommateurs, relais auprès des médiateurs fédéraux, régionaux, communautaires, statuts de l'Écrivain Public, ...).

L'écrit-e public-que offre une aide ponctuelle et confidentielle. Le suivi à long terme d'une problématique sera assuré par le(s) service(s) compétent(s). Seul le suivi à long terme de courriers personnels s'inscrit dans sa mission. Elle, il n'a aucune obligation de résultat.

Dans un souci d'efficacité, l'écrit-e public-que pourra utiliser d'autres moyens de communication mis à sa disposition (téléphone, rencontre, ...).

Chaque écrit-e public-que est libre de poser ses propres limites en fonction de ses compétences, de ses disponibilités et de son éthique personnelle, en accord avec les idées précitées.

L'écrit-e public-que s'inscrit dans un « réseau d'écrit-e-s public-que-s », cette adhésion implique un travail en relais, l'échange d'informations lors de réunions programmées, le suivi de formations...

Je soussigné  
« des écrit-e-s public-que-s » et m'engage à respecter l'éthique de travail ci-dessus décrite.

adhère à la charte

Fait en double exemplaire, date, signature :



## **Formation de Base Ecrivain Public – Bruxelles 2022**

**Lieu de la formation** : Locale PAC de Forest, rue des Glands 31, 1190 Bruxelles

**Dates** : Du 19-09-22 au 19-12-22

**Horaires** : les lundis et mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

**Nombre de participant.es** : entre 16 et 18

Parce que de nombreux acteurs du secteur associatif et non marchand sont régulièrement confrontés à des personnes qui éprouvent des difficultés à la rédaction, à la lecture ou à la compréhension de documents écrits de différents types, cette formation propose d'acquérir ou de renforcer les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction d'Ecrivain Public.

En s'appuyant sur un cadre déontologique prônant les valeurs fondamentales de l'Education permanente et en se basant sur des méthodes d'écoute active, il s'agit de pouvoir :

- apporter un soutien gratuit et confidentiel à la rédaction de courriers administratifs ou privés à des publics aux demandes diversifiées ;
- transmettre les informations permettant aux bénéficiaires de devenir plus autonomes dans leurs démarches ;
- développer des actions collectives à partir des situations émergeant dans les permanences (ateliers d'écriture, lectures à voix haute, recueils de récits de vie de collectivité,..)

Cette formation d'une durée de **154 heures se déroule à raison de deux jours par semaine.**

Les pré-requis pour participer à cette formation sont : maîtrise de la lecture et de l'écriture, écoute, sociabilité, esprit d'analyse et de synthèse, intérêt pour les projets collectifs.

### **La formation d'écrivain-e public-que poursuit comme objectifs de :**

- Susciter la mise sur pied d'actions collectives
- Former des personnes à la fonction d'écrivains et écrivaines publiques pour accompagner des citoyens et des citoyennes dans la lecture, la compréhension et la rédaction de leurs courriers;
- Développer le service des permanences gratuites au sein d'un réseau large d'institutions en relation avec des publics fragilisés;

Le coût de la formation est de 50 euros pour les personnes qui s'y intéressent à titre individuel et de 400 euros pour les personnes détachées par leur institution ( possibilité de remboursement via le Fonds4S) . Ces frais d'inscription ne doivent pas constituer un frein à votre participation.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur **curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation** au plus tard pour le 5 septembre 2022 à l'adresse suivante : [info@pac-bruxelles.be](mailto:info@pac-bruxelles.be)  
 Nous procéderons à la sélection des candidat.e.s après cette date. Dès réception de la confirmation de votre inscription, nous vous inviterons à procéder au paiement.

**Programme :**

Dates	Durée	Modules	Formateur.trices
19-9	1 jour	L'écrivain.e Public.que, acteur.trice d'éducation permanente	Stéphanie Gillet Eve Leguebe PAC
20-9, 26-9	2 jours	Déontologie, compétences et limites de l'écrivain.e public.que	Barbara Mourin Stéphanie Gillet PAC
3-10	1 jour	Histoire des politiques sociales et culturelles en Belgique	Lucien Barel Centre Culturel des Chiroux
4-10	1 jour	Illetrisme et spécificités de l'alphabetisation	Isabelle Chasse Lire et écrire Bruxelles ASBL
10-10	1 jour	Décrochage social et modes de vies atypiques	Réseau Wallon de Lutte Contre le Pauvreté
11-10, 17-10	2 jours	Ecoute active	Barbara Mourin Eve Leguebe PAC
18-10	1 jour	Regard critique et réflexif sur l'orthographe française	La Convivialité
24-10, 25-10	2 jours	Méthode et outils de l'éducation permanente	Stéphanie Gillet
14-11	1 jour	Réflexion sur les politiques d'activation	Sarah de Liamchine PAC
15-11	1 jour	Rédaction de CV et lettre de motivation	Dominique Surleau PAC
21-11	1/2 jour am	Évaluation intermédiaire	Stéphanie Gillet Eve Leguebe PAC

21-11	1/2 jour pm	outils de mise en réseau	Stéphanie Gillet PAC
22-11, 28-11, 29-11	3 jours	Interculturalité et migrations	Barbara Mourin PAC / Espace Sémaphore
5-12	1 jour	Mises en situation	Mohamed Moussaoui PAC
6-12	1/2 jour am	Fonctionnement des CPAS	Responsable d'un CPAS bruxellois
6-12, 12-12	1 jour et demi	Ateliers d'écriture et récits de vie	Stéphanie Gillet PAC
13-12	1 jour	Echange d'expériences avec des animatrices d'actions collectives	Marie Demoustiez et Caroline Jesson PAC
19-12		Evaluation finale	Stéphanie Gillet Eve Leguebe PAC